

L'AGGLOMÉRATION TOULOUSAINE ET SA VILLE CENTRE

UNITÉ PAYSAGÈRE



Version 13.07.2021

TABLE DES MATIÈRES

L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE

DE L'AGGLOMÉRATION TOULOUSAINE ET SA VILLE CENTRE

CE QUI FAIT PAYSAGE – LE SOCLE SUPPORT

- LA GÉOLOGIE
- LA GÉOMORPHOLOGIE
- L'HYDROGRAPHIE
- LES ÉLÉMENTS DE NATURE

CE QUI FAIT PAYSAGE – LES ACTIONS DE L'HOMME

- LES PRATIQUES ET USAGES
- LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET D'ÉNERGIE
- LES FORMES URBAINES
- LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX
- LE PATRIMOINE PROTÉGÉ ET DU QUOTIDIEN

CE QUI FAIT PAYSAGE – L'HOMME ET SON TERRITOIRE

- LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DU PAYSAGE
- LES ÉLÉMENTS DE TOPONYMIE

LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES

- LES FACTEURS D'ÉVOLUTION
- LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES
- LES ENJEUX ET CIBLES D'ACTION

L'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

- LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DÉMOGRAPHIQUES



Photo de couverture :
Les quais de Garonne et le Pont neuf à
Toulouse
GPS : 43°35'42.78" N / 1°26'25.48" E

Urbanité
Garonne et canaux
Patrimoine architectural
Fréquentation





L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE _L'agglomération toulousaine et sa ville centre

Située dans la partie nord du département, l'unité paysagère de l'Agglomération Toulousaine et sa ville centre prend place au point de rencontre de la vallée de la Garonne et de la vallée de l'Hers-Mort, encadrée à l'est et au sud par les coteaux molassiques, et à l'ouest et au nord par les terrasses alluviales qui s'étagent depuis la Garonne. Si le relief dessine des entités distinctes, l'urbanisation dilue leur singularité dans un ensemble bâti continu. C'est donc bien la densité du bâti, caractéristique de l'unité paysagère qui en assure les limites.

De la ville dense à la ville pavillonnaire où s'enchevêtrent jardins et parcelles agricoles, des sous-unités paysagères apparaissent; associées au socle physique (géologie et relief) et à l'usage qu'a fait l'Homme de ce socle support.

Une de ces sous-unités correspond à la ville centre c'est-à-dire à Toulouse, délimitée par la rocade. Son tissu urbain dense et l'absence d'espaces de respiration autre que la trame hydrographique, ou encore la richesse de son patrimoine la distinguent de la première couronne.

Cette première couronne, si elle est également fortement urbanisée dispose encore de quelques terres agricoles mais également d'espaces naturels protégés le long des cours d'eau. Les constructions y sont moins denses et intègrent de vastes ensembles pavillonnaires. C'est un secteur très dynamique du point de vue économique avec des sites industriels majeurs liés notamment à l'aéronautique, et des zones d'activités et commerciales de grande ampleur disséminées dans toute la périphérie toulousaine.

C'est enfin la topographie qui marque la fin de cette première couronne, à quelques nuances près, la pression urbaine ne tenant pas toujours compte des contraintes physiques. À l'ouest, l'agglomération toulousaine déborde sur les terrasses moyennes de la Garonne, où le tissu urbain est plus développé que sur les unités paysagères des Terrasses Moyennes de la Save, et des Terrasses Moyennes de la Garonne qui en sont la continuité. L'espace agricole est encore conséquent, autour des villes. Il en va de même pour les coteaux sud et est de l'agglomération, composés de villes initialement bâties sur les hauteurs et qui colonisent petit à petit les pentes des reliefs. Une mosaïque de parcelles cultivées, de prairies, de boisements épars subsiste entre les espaces bâtis.



Vue sur l'agglomération toulousaine depuis les coteaux



Les terrasses moyennes de la Garonne, intégrant plus de parcelles agricoles



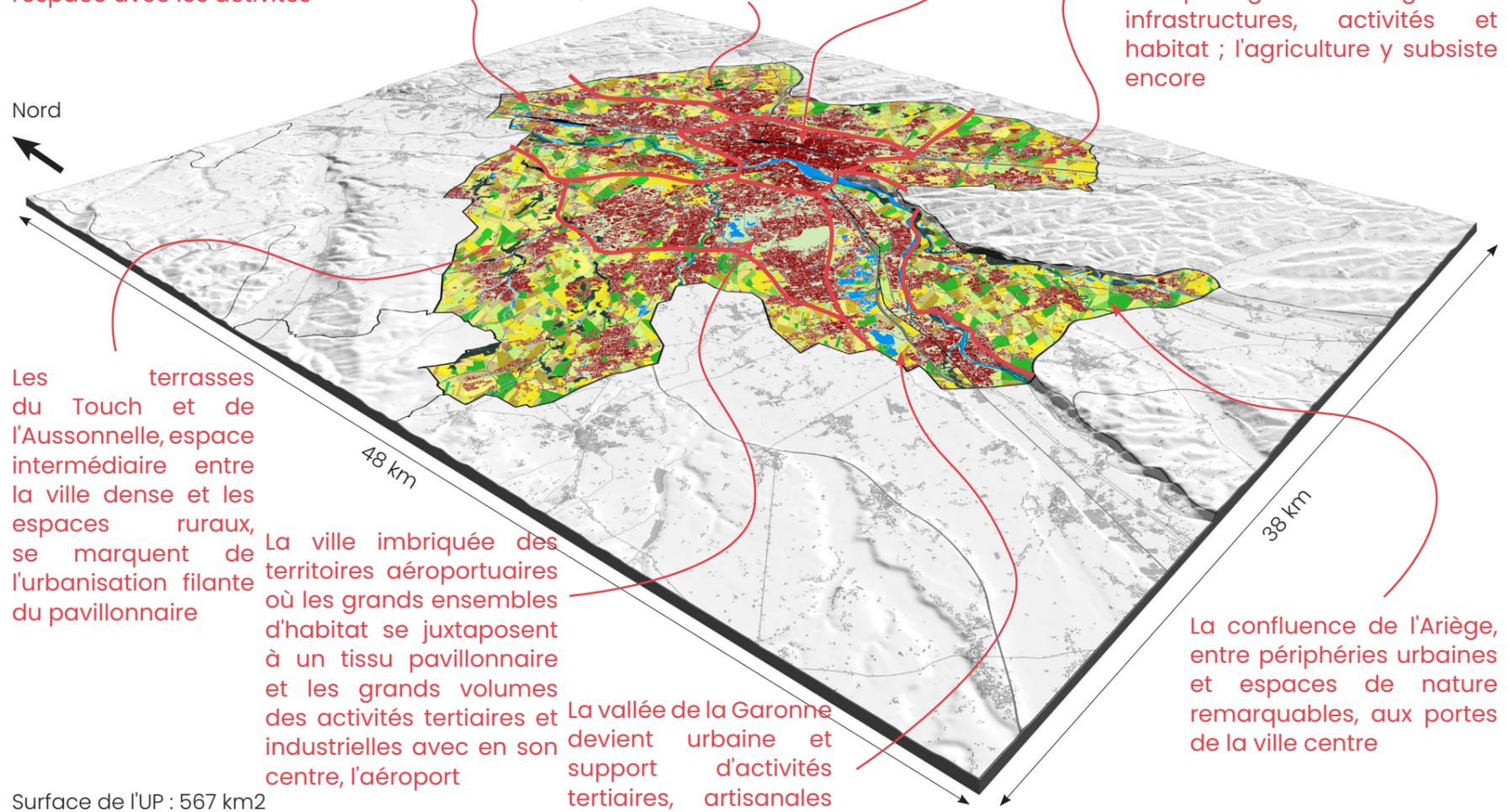
Les coteaux est en limite de l'unité paysagère

La plaine agricole et logistique du Nord Toulousain s'organise le long de l'A62 et de la RD 820. L'habitat pavillonnaire se partage l'espace avec les activités

Les coteaux du Girou et du Lauragais, séparés de la ville historique par la vallée de l'Hers-Mort, extension de la ville centre caractérisé par un habitat pavillonnaire

Au centre, la ville historique

La vallée active du Lauragais, continuité du Sillon Lauragais se partage entre grandes infrastructures, activités et habitat ; l'agriculture y subsiste encore



Les terrasses du Touch et de l'Aussonnelle, espace intermédiaire entre la ville dense et les espaces ruraux, se marquent de l'urbanisation filante du pavillonnaire

La ville imbriquée des territoires aéroportuaires où les grands ensembles d'habitat se juxtaposent à un tissu pavillonnaire et les grands volumes des activités tertiaires et industrielles avec en son centre, l'aéroport

La vallée de la Garonne devient urbaine et support d'activités tertiaires, artisanales mais aussi d'extraction

La confluence de l'Ariège, entre périphéries urbaines et espaces de nature remarquables, aux portes de la ville centre

Surface de l'UP : 567 km²



L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE _L'agglomération toulousaine et sa ville centre

L'Agglomération Toulousaine et sa ville centre se caractérisent par :

- ◊ un relief plan lié à la vallée de la Garonne et à sa rencontre avec celle de l'Hers-Mort (à l'exception du quartier de la Côte Pavée implanté sur un coteau), cadré par la succession de collines des coteaux molassiques du sud et de l'est, et par les terrasses moyennes de la Garonne à l'ouest, également planes ;
- ◊ un réseau hydrographique structurant, constitué du fleuve, la Garonne, de multiples cours d'eau affluents et des trois canaux, le Canal du Midi, le canal latéral à la Garonne et le canal de Brienne ;
- ◊ une densité urbaine qui s'échelonne depuis la ville agglomérée et continue de Toulouse et sa première couronne, vers l'habitat diffus et lâche de ses périphéries éloignées.
- ◊ Un patrimoine riche et diversifié, aussi bien architectural que naturel ;
- ◊ des formes urbaines variées : quartiers pavillonnaires, habitat collectif, grands ensembles, faubourgs, zones d'activités... ;
- ◊ un tissu industriel actif et consommateur d'espace réparti dans certains secteurs autour de la ville centre ;
- ◊ des infrastructures structurantes, à la fois axes de déplacement et coupures urbaines ;
- ◊ des espaces de respiration le long des cours d'eau et un réseau de parcs au cœur de la ville ;
- ◊ des terres agricoles qui subsistent en périphérie de l'agglomération.

L'unité paysagère de l'Agglomération Toulousaine et sa ville centre se dépeint également par une palette de couleurs :

- ◊ Les nuances de rouge de la brique, des tuiles et des revêtements urbains
- ◊ Le vert bleuté de la Garonne
- ◊ Le vert olive du Canal du Midi et du canal latéral à la Garonne dans lesquels se reflètent les alignements d'arbres ou les façades bâties
- ◊ Le vert intense des alignements de platanes
- ◊ Les verts de la ripisylve du fleuve et de ses affluents
- ◊ Le jaune du blé et le vert du maïs, sur les secteurs encore dévolus à l'agriculture
- ◊ Le noir et le gris des infrastructures
- ◊ Le blanc des façades de certaines constructions récentes.
- ◊ Les couleurs, parfois criardes, des zones commerciales et d'activités, imposées par les chartes des enseignes.



Le Canal du Midi dans lequel se reflètent les teintes brique des façades



Des axes de déplacement structurants



Des formes urbaines diversifiées



Terres agricoles repoussées en limite de l'agglomération



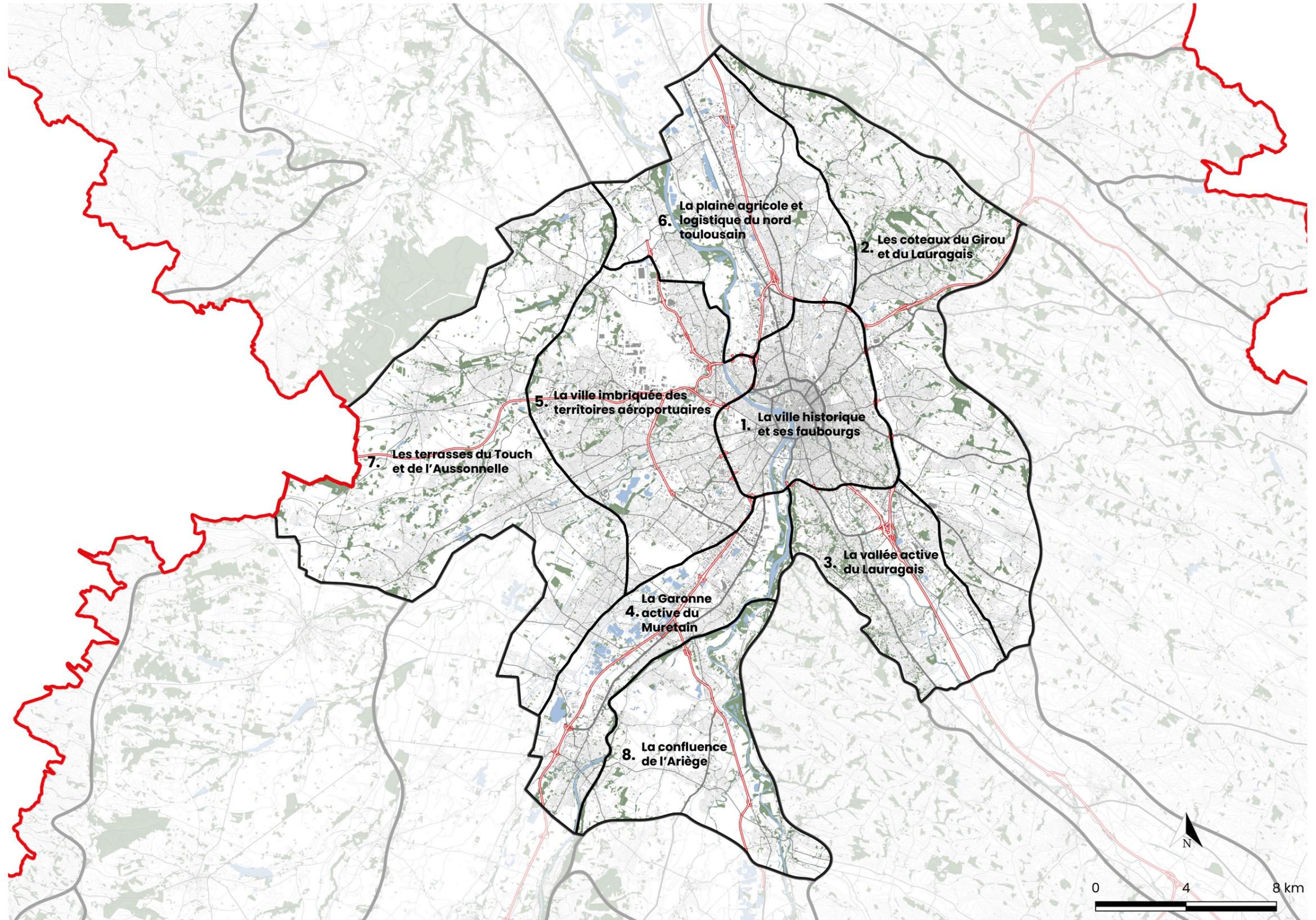
Une forte richesse patrimoniale



L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE _L'agglomération toulousaine et sa ville centre

CARTE DES SOUS-UNITÉS PAYSAGÈRES

- Limite départementale
- Limite sous-unité paysagère





L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE _ L'agglomération toulousaine et sa ville centre

LA VILLE HISTORIQUE ET SES FAUBOURGS

Aujourd'hui principale ville du département et cœur battant de la métropole, Toulouse est née à l'époque gallo-romaine, en rive droite du fleuve. L'agglomération alors naissante s'est depuis largement étendue, occupant également la rive gauche, en observant un développement concentrique, et aboutissant au franchissement des boulevards aménagés en lieu et place des anciennes fortifications. Ceux-ci ceinturent le centre historique et marquent l'interface avec les immeubles et pavillons des XVIII^e et XIX^e siècles, construits dans le sillage du Canal du Midi. Viennent ensuite les faubourgs et leur tissu pavillonnaire plus lâche.

Cet ensemble urbain, avec ses époques de construction variées, est marqué par son importante densité, et constitue une sous-unité paysagère à part entière. Celle-ci est délimitée par la rocade, qui la distingue des quartiers péri-urbains ou des grands ensembles de sa première couronne (bien que certains, à l'image de Bagatelle, soient situés en intra-rocade).

Cette sous-unité se démarque du reste de l'Agglomération Toulousaine par la densité de son bâti et par son couvert végétal plus réduit, représenté majoritairement par les jardins privés des quartiers résidentiels. Les parcs et squares urbains, et les quelques espaces verts structurants situés au-delà de l'Octogone (Jardin des plantes, Bois de Limayrac, Jardins du Barry, Jardin botanique, le Grand Rond...) se répartissent au sein des espaces urbanisés et participent à la trame verte urbaine.

Cette sous-unité marquée par sa minéralité, l'est aussi par la présence de la Garonne qui, dépourvue de sa ripisylve, s'y dévoile pleinement. Les quais du fleuve sont aménagés, constituant des espaces de convivialité, de détente et de promenade majeurs.

Au cœur de la ville dense, la Garonne, les canaux, les parcs urbains et les grandes allées offrent des espaces de respiration et des perspectives lointaines.

La sous-unité paysagère se distingue par l'absence totale de terres agricoles et le faible nombre de zones d'activités. L'offre commerciale, très importante, se situe principalement en rez-de-chaussée des bâtiments. La ville historique et ses faubourgs incluent un certain nombre d'équipements d'importance métropolitaine, à l'image du Zénith, de la gare Matabiau ou encore de l'île du Ramier qui fait l'objet d'un projet de parc urbain dédié à la nature, à la culture et aux loisirs. Point de convergence des réseaux de transports en commun, la sous-unité est de ce fait bien desservie.

Enfin, cette sous-unité paysagère porte plusieurs périmètres de protection et l'ambition d'un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur, témoins de sa richesse patrimoniale.



Les ruelles étroites du centre historique de la ville rose



Les boulevards qui ceinturent le centre historique



Maisons à pignon toulousaines dans les faubourgs



Les quais de la Garonne, un lieu de convivialité majeur



Des parcs urbains créant des espaces de respiration



Grandes allées dédiées aux déplacements doux



Une offre de transports en commun multiple et dense

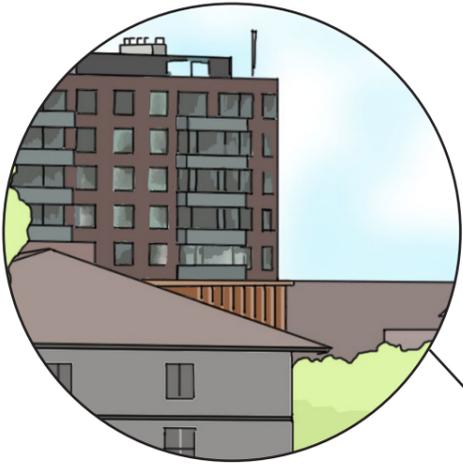


Un riche patrimoine architectural

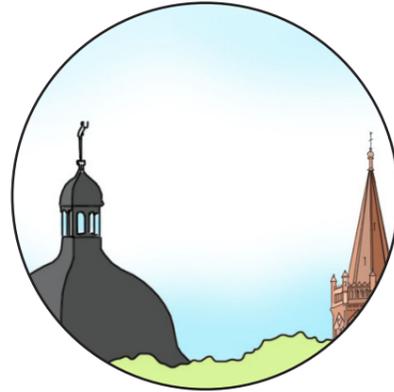


L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE _L'agglomération toulousaine et sa ville centre

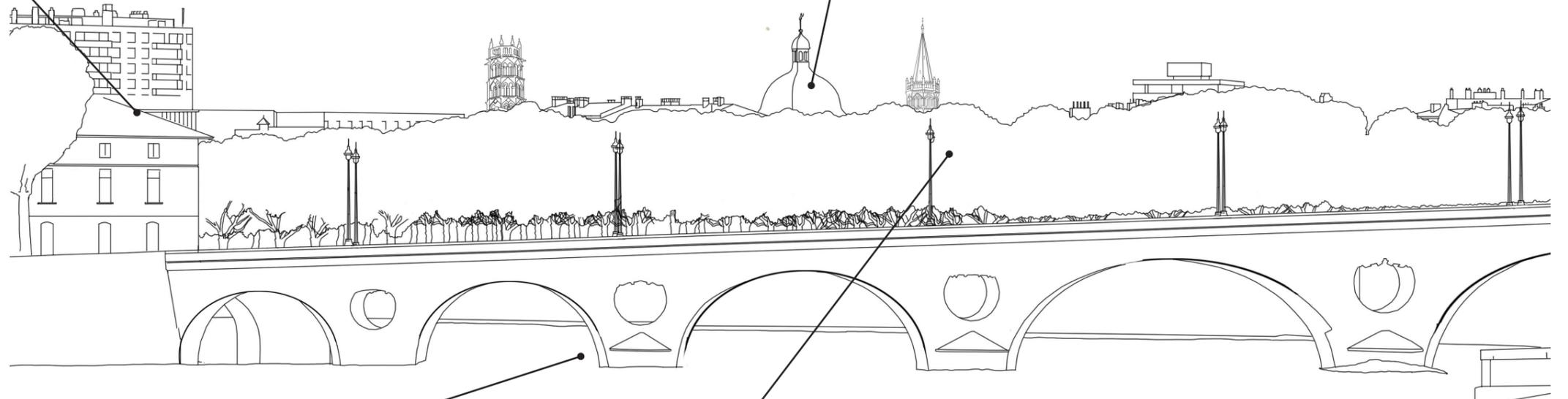
LA VILLE HISTORIQUE ET SES FAUBOURGS



Une ville fruit de diverses époques de construction



Un centre historique dense, vitrine patrimoniale de la ville rose



La Garonne, large et dépourvue de ripisylve, ouvrant le champ visuel et accueillant sur ses berges des quais propices aux rassemblements. De multiples ponts s'égrenent au fil de son parcours.



Des alignements d'arbres sur les quais, et quelques parcs urbains, mais une sous-unité marquée par sa minéralité.



L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE _L'agglomération toulousaine et sa ville centre

LES COTEAUX DU GIROU ET DU LAURAGAIS

Les contreforts de la vallée du Girou et les dernières collines du Lauragais caractérisent une sous-unité paysagère de l'Agglomération Toulousaine et sa ville centre. Les coteaux du Girou et du Lauragais sont un ensemble de faubourgs urbains organisés autour de L'Union, de Balma, Quint-Fonsegrives et Saint-Orens-de-Gameville, dont la densité urbaine les distingue des unités paysagères voisines.

L'Hers-Mort a creusé une vallée étroite marquant le seuil entre le système collinaire et la plaine de la Garonne. Il a été longtemps la limite de la ville de Toulouse et matérialisait le passage entre ville et ruralité. Les routes historiques rayonnaient depuis la ville centre et les années 80 voient s'installer de nouvelles grandes infrastructures. L'A61 prend place dans le couloir naturel de la vallée de l'Hers Mort, permettant de contourner par l'est la ville de Toulouse et offrant de nouvelles opportunités de développement urbain et économique. Les axes historiques ont d'abord organisé l'occupation des collines du Girou et du Lauragais dans un système de villages linéaires le long des routes.

L'ouverture de l'A 61 suivie de celle de la l'A 68 ont posé les bases d'une urbanisation périphérique. Du village, ils en ont perdu la forme et le statut pour devenir des villes de périphéries, souvent opportunistes par rapport à leur socle support.

Quand le relief s'aplanit, il profite aux zones d'activités et aux grands équipements tandis que l'habitat individuel s'accommode des pentes des collines. Ainsi, au cœur de l'habitat individuel se sont développés des espaces d'activités d'échelle métropolitaine, tournés vers le commerce et le tertiaire. Les zones d'activités sont au contact direct des échangeurs autoroutiers et des routes principales.

Les extensions de la ville se sont imposées en rupture avec les silhouettes traditionnelles, déterminant aussi un nouveau vocabulaire architectural et paysager. La ville s'est installée avec son cortège de jardins et d'espaces publics. Le schéma de la maison au milieu de la parcelle est le nouveau motif urbain. Les façades alignées et organisées des centres bourgs s'effacent et se prolongent par l'alignement des clôtures dont la diversité s'affiche dans les matériaux, les couleurs et la végétation. Composée de mur, grillage, plus ou moins végétalisée, la clôture devient un élément de paysage des périphéries urbaines. La végétation ornementale s'échappe des jardins. De nouvelles essences et silhouettes arborées apparaissent. Le paysage s'organise dans un enchevêtrement de terres encore cultivées et de jardins, corollaire inévitable de l'habitat individuel. Les ensembles pavillonnaires se sont substitués aux fermes dans une répétition de formes architecturales quasi systématique. Il n'y a pas ici de transition entre l'agriculture et les habitations. Les parcelles cultivées se juxtaposent à l'espace habité.



L'habitat individuel et les petits collectifs se développent sur les coteaux, s'accommodant des pentes des anciens terrains agricoles



Depuis les coteaux urbanisés, vue sur les faubourgs de l'Union



Les zones d'activités profitent des terrains plats pour s'étaler



La juxtaposition des tissus pavillonnaires et terres agricoles

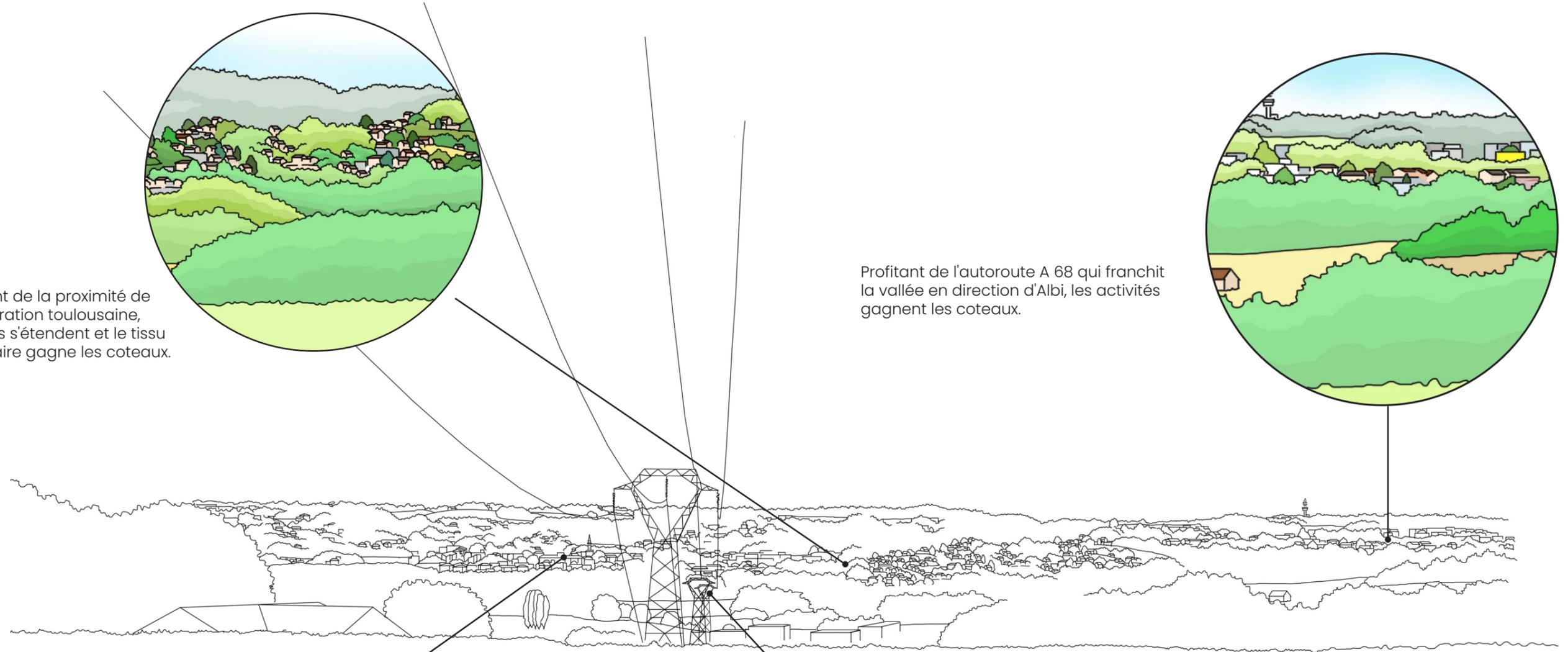


Coteaux encore exploités et parcourus par un maillage bocager



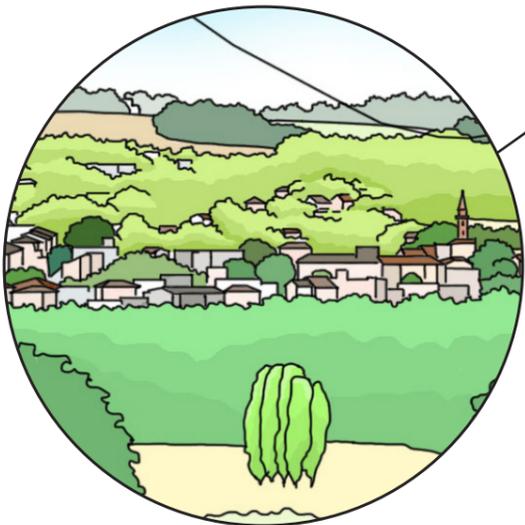
L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE _L'agglomération toulousaine et sa ville centre

LES COTEAUX DU GIROU ET DU LAURAGAIS

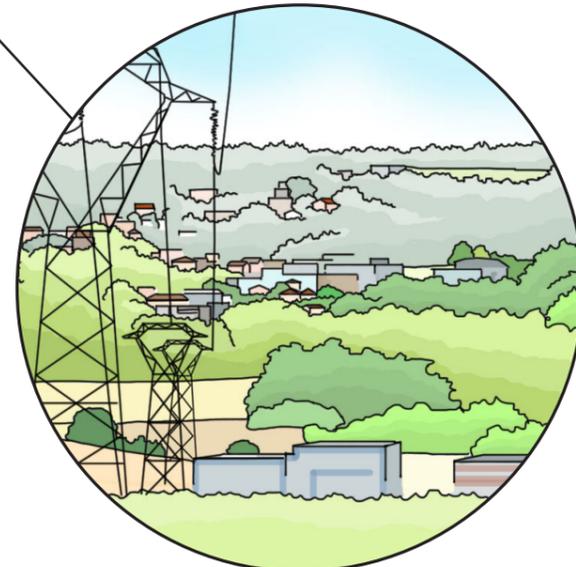


Bénéficiant de la proximité de l'agglomération toulousaine, les villages s'étendent et le tissu pavillonnaire gagne les coteaux.

Profitant de l'autoroute A 68 qui franchit la vallée en direction d'Albi, les activités gagnent les coteaux.



Le village historique se révèle, au milieu des extensions urbaines et des activités, par le clocher de son église, élément de centralité traditionnel des villages.



Les activités s'installent en fond de vallée, tirant partie d'une topographie plane et d'axes de desserte routiers. Les pylônes des lignes haute-tension dressent leurs silhouettes métalliques et barrent les vues de leurs câbles.



L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE _L'agglomération toulousaine et sa ville centre

LA VALLÉE ACTIVE DU LAURAGAIS

La Vallée Active du Lauragais s'installe dans le prolongement du Sillon Lauragais et le couloir historique de circulation qu'est la vallée de l'Hers-Mort. Au bénéfice du faisceau d'infrastructures majeures présent dans cette vallée, la ville y a trouvé autant d'occasions de son développement. L'A 61, la voie ferrée, la RD16 et la RD 813, anciennement RN 113 ont capté, et captent encore, le développement économique et urbain. Ici se rencontrent des grandes zones d'activités, des zones industrielles, le pôle universitaire Toulouse III - Paul Sabatier, de nombreux centres de recherche et de formation (ENAC, CREPS...)... Cette entrée sud-est, dans ce qu'elle donne à voir par ses enseignes et ses bâtiments, pour certains à l'architecture sophistiquée, est la vitrine du Toulouse à la pointe des technologies, de la recherche, de l'enseignement et de l'innovation.

Les villages s'étaient installés sur les pentes adoucies des versants ou sur les crêtes, laissant à l'agriculture les sols riches du fond de vallée. Les activités économiques ont remplacé l'agriculture. Le relief plat, les grands axes de circulation routiers et ferrés ont directement profité à l'implantation des zones d'activités et industrielles. Les campus universitaires, les centres de recherche ont aussi trouvé la situation idéale en périphérie directe de la ville, parfaitement desservis par les transports en commun. Toutes ces activités et services peuvent ici déployer leurs vastes, voire monumentaux, bâtiments nécessaires à leur activité.

La vallée a offert au citoyen le lieu idéal pour vivre en maison individuelle à deux pas de la ville. L'habitat pavillonnaire, explosant dans les années 90, a fait se rejoindre les villages (Ramonville-Saint-Agne, Castanet-Tolosan, Saint-Orens-de-Gameville, Labège) dans une urbanisation continue, dont la densité s'amenuise au fur et à mesure que l'on s'éloigne de Toulouse. Le développement urbain s'est accompagné de grandes zones commerciales comme à Labège et Saint-Orens-de Gameville. La ville s'est construite dans un entremêlé de collectifs plus ou moins dense, de pavillonnaire mais aussi d'espaces de nature (parcs) et de patrimoine avec les châteaux de Bellevue (Pouvourville), Lespinet (propriété du CREPS) et de Castanet-Tolosan, qui en deviennent presque anachroniques. Mais cette sous-unité paysagère avant tout urbaine affirme une structure végétale omniprésente. Qu'il accompagne l'A61 jusqu'aux portes de Toulouse, le végétal est présent dans des éléments de paysage de proximité : dans les jardins, les espaces publics et les rues, les parcs sans oublier le Canal du Midi, véritable armature paysagère. L'alignement des platanes est bien plus significatif que la ripisylve de l'Hers-Mort, qui a subi tant de travaux de recalibrage qu'il en est devenu anecdotique dans le paysage de la vallée.

Il faut aussi noter la volonté d'accompagner les opérations de zones d'activités d'un projet paysager dont la réussite s'exprime, entre autres, avec l'Innopole de Labège.



Labège-Innopole, un pôle d'activités tertiaires qui affiche sa modernité au travers de l'architecture de ses bâtiments, certains monumentaux



La voie ferrée, également en fond de vallée



Le Canal du Midi, importante trame verte et bleue du territoire



Parcelles agricoles profitant des sols fertiles de la vallée



A proximité de la rocade, les pôles de recherche et d'enseignement (en second plan)

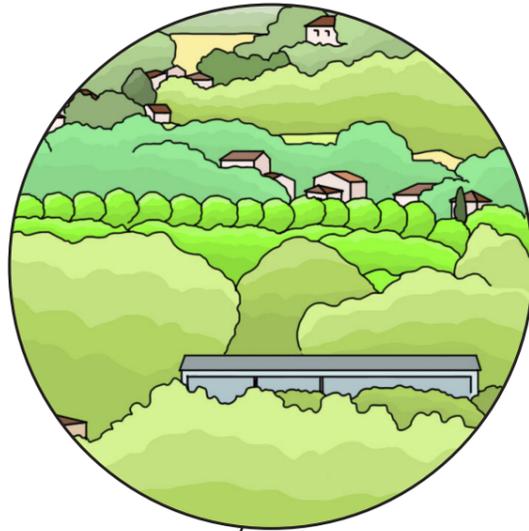


Des infrastructures majeures de déplacement, ici l'A61, avec à leur proximité des zones d'activités



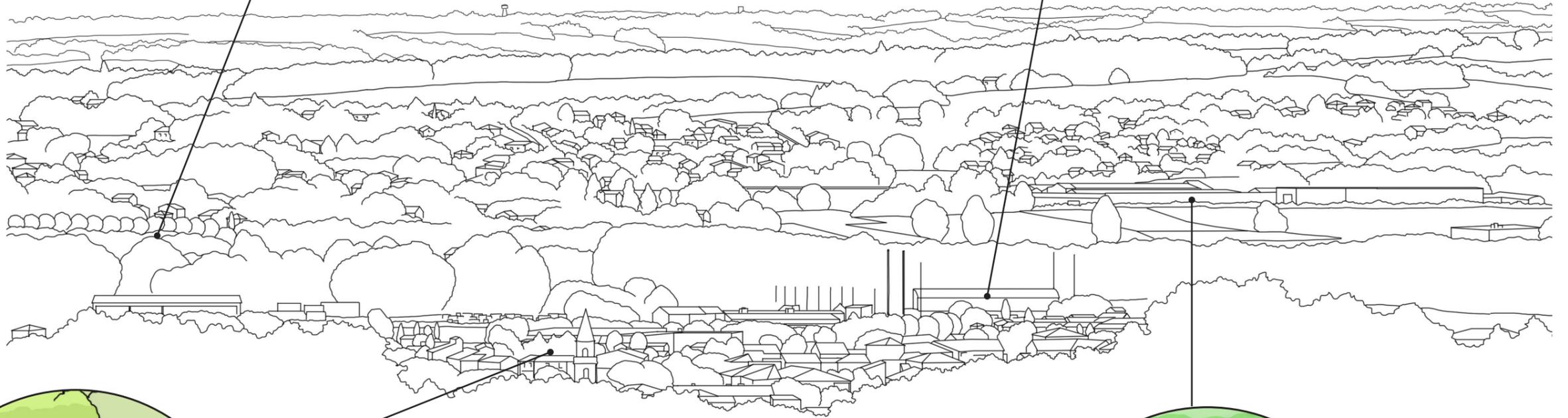
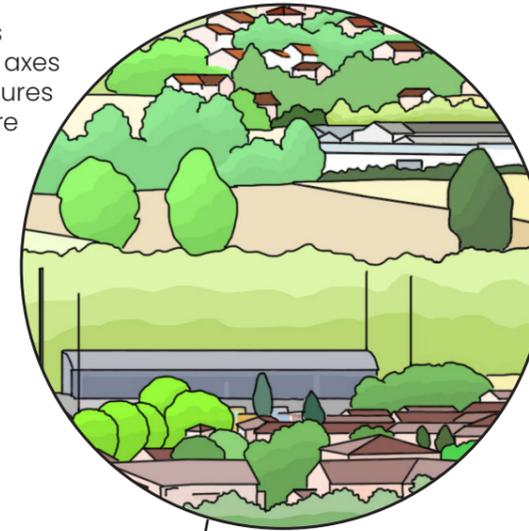
L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE _L'agglomération toulousaine et sa ville centre

LA VALLÉE ACTIVE DU LAURAGAIS



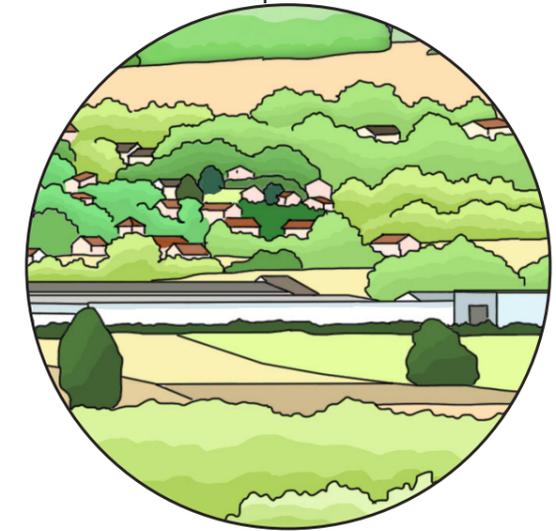
Dans cette vallée parcourue par l'autoroute A61, le Canal du Midi, la voie ferrée, les éléments de nature sont encore présents : ripisylve de l'Hers-Mort, grands alignements de Platanes le long des routes et du Canal du Midi.

Les activités et leurs grands volumes s'installent en plaine à proximité des axes routiers. Entre l'habitat, les infrastructures et les activités, l'agriculture est encore présente.



Au milieu des activités et des extensions pavillonnaires, le village historique avec son habitat ordonnancé et son église.

Le choc des échelles entre l'habitat individuel pavillonnaire et les grands volumes des activités. L'autoroute devient presque invisible, cachées derrière un rideau végétal.





L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE _L'agglomération toulousaine et sa ville centre

LA GARONNE ACTIVE DU MURETAIN

Ausud-ouest de l'agglomération toulousaine, en rive gauche du fleuve, la Garonne Active du Muretain s'étend jusqu'aux premières terrasses du fleuve, en limite ouest. Ce n'est pas la différence altimétrique mais l'occupation du sol qui la distingue. Cette sous-unité paysagère est délimitée par le fleuve sur toute sa frange est, la séparant de la Vallée de l'Ariège, et la rocade au nord qui marque la limite avec la ville centre. La sous-unité paysagère se structure autour de l'autoroute A64, qui agglomère une multitude d'activités de part et d'autre de l'axe. Dans la continuité de l'unité paysagère la Plaine de la Garonne, la Garonne Active du Muretain est le support d'un faisceau d'infrastructures, structurant à l'échelle du département, constitué de l'autoroute A 64, de la voie ferrée et des lignes haute-tension.

La Garonne Active du Muretain se caractérise par un tissu d'activités économiques particulièrement développé, dont l'impact sur les paysages est indéniable, tant dans les vues proches que lointaines. Les activités d'extraction et le cortège d'infrastructures qu'elles supposent (installations industrielles, pistes d'accès, stocks de graviers, trémies...), s'additionnent aux zones industrielles, aux vastes bâtiments dédiés à la recherche (santé notamment) et aux centres commerciaux dont certains sont d'échelle métropolitaine (Portet-sur-Garonne et Roques). L'échelle démesurée de ces bâtiments et installations, occupant de vastes surfaces notamment dans le corridor de l'autoroute, et leur concentration marquent fortement les perceptions.

C'est à l'image du poids économique de cette partie de l'agglomération. Territoire dynamique, véritable bassin d'emploi, disposant d'une bonne accessibilité, la Garonne Active du Muretain accueille une importante part de la population de l'agglomération toulousaine. Les bourgs historiques d'une qualité architecturale certaine, sont entourés de quartiers pavillonnaires, de petits collectifs, voire de quartiers de grands ensembles, comme à Muret.

Ces différentes formes urbaines se trouvent imbriquées dans un parcellaire agricole résiduel, disséminé en plusieurs ensembles cultivés, principalement à vocation céréalière. Si on note aujourd'hui une volonté de préserver ces terres, le processus d'artificialisation des sols est enclenché depuis de nombreuses années et ne laisse que peu de place à l'activité agricole.

Bien que fortement industrialisée, la sous-unité paysagère dispose d'un patrimoine naturel conséquent, concerné par de multiples protections. L'alternance de zones boisées, de zones humides et de zones agricoles associées à la Garonne et à la multitude de plans d'eau issus des activités d'extraction, est propice au maintien d'une certaine biodiversité, et porteur d'aménités paysagères.



Vaste ensemble de zones d'activités établies à proximité de l'autoroute



Activité de tri et de criblage de granulats



Laboratoire pharmaceutique



Plateformes logistiques le long de l'autoroute



Centre commercial le long de l'autoroute



Terres agricoles résiduelles



La Garonne, marquant les paysages de sa ripisylve



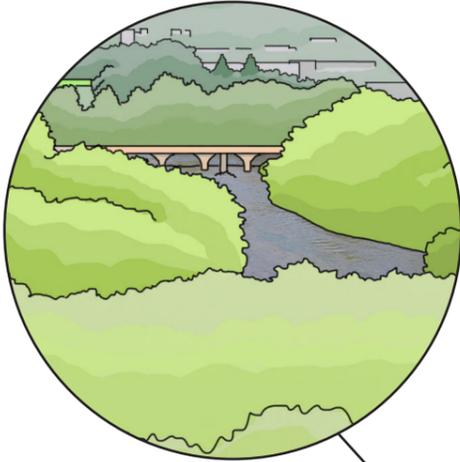
Ancienne carrière d'extraction aménagée en base de loisirs



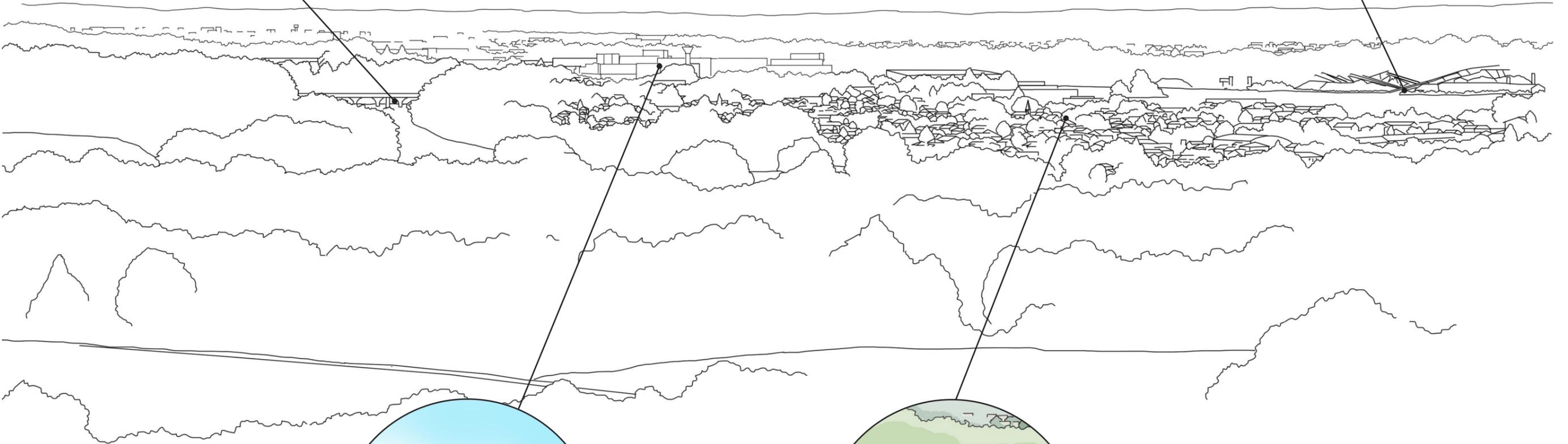
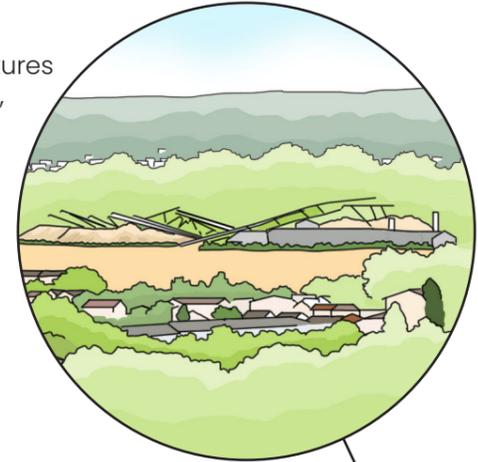
L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE _L'agglomération toulousaine et sa ville centre

LA GARONNE ACTIVE DU MURETAIN

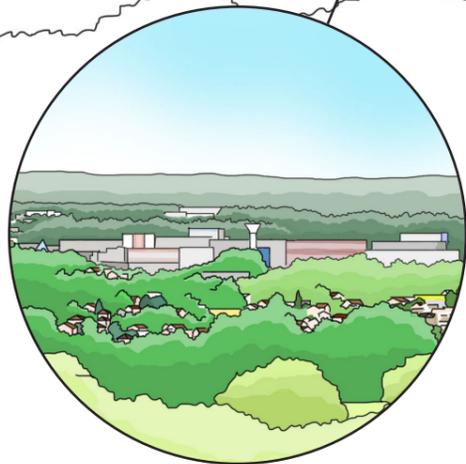
La Garonne et sa ripisylve, corridor écologique porteur d'aménités paysagères



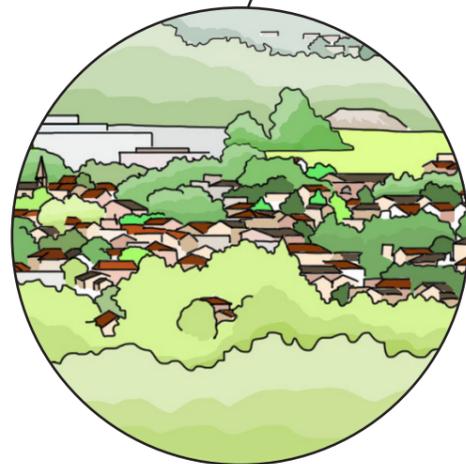
Carrière d'extraction de granulats sur la basse plaine et son cortège d'infrastructures (installations industrielles, pistes d'accès, stocks de graviers, trémies...)



Zones d'activité et centres commerciaux implantés en bordure de l'autoroute sur de vastes emprises



Habitat organisé en vastes ensembles pavillonnaires autour des centres anciens





L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE _ L'agglomération toulousaine et sa ville centre

LA VILLE IMBRIQUÉE DES TERRITOIRES AÉROPORTUAIRES

Etablie sur les terrains plats de la plaine et des terrasses de la Garonne, la Ville Imbriquée des Territoires Aéroportuaires consiste en la juxtaposition d'ensembles urbains aux fonctionnalités différentes, accolés les uns aux autres dans un enjeu d'optimisation de l'espace. Cette sous-unité paysagère est ainsi essentiellement urbanisée, ce qui la distingue des Terrasses du Touch et de l'Aussonnelle à l'ouest. Sa vocation aéronautique la différencie des sous-unités de la Garonne du Muretain et de la Plaine Agricole et Logistique du Nord-Toulousain.

Structuré autour de la rocade Arc-en-Ciel, qui double l'A620, la Ville Imbriquée des Territoires Aéroportuaires se compose de deux ensembles étroitement liés :

- ◊ Les quartiers ouest de l'agglomération toulousaine se caractérisent par un développement intense de l'habitat sous toutes ses formes (quartiers pavillonnaires, collectifs de petite et moyenne hauteur, grands ensembles) et par l'implantation de plusieurs zones commerciales. Celles-ci sont en effet bien représentées, notamment autour des grands axes. Les emprises démesurées consacrées à la voirie et au stationnement, la multiplication des panneaux publicitaires et la faible qualité architecturale des bâtiments en font des morceaux de paysage difficilement lisibles, qui manquent de repères.
- ◊ La zone aéroportuaire, moteur du développement économique et urbain de l'agglomération et plus largement du département, concentre l'aéroport, ses vastes pistes d'atterrissage et les activités industrielles de la filière Aéronautique-Spatial-Défense.

Les zones non-bâties se limitent aux pentes plus abruptes du talus de la terrasse moyenne, aux abords directs des cours d'eau, à la base de loisirs de la Ramée, aux emprises de l'aéroport et aux quelques terres agricoles survivant au nord-ouest. Ce territoire fortement urbanisé et artificialisé a effacé la lisibilité des éléments de nature comme les cours d'eau, à l'image du Touch qui est pourtant structurant.

La trame verte est pourtant loin d'être anecdotique. Elle se compose des abords des cours d'eau et en particulier ceux du Touch, de la base de loisirs de la Ramée d'importance métropolitaine, des quelques boisements épars et des jardins individuels. Cependant le manque de cohésion et de lisibilité de ses éléments de paysage et urbains en fait un territoire déconnecté de son socle naturel.



La rocade arc-en-ciel, axe structurant de la sous-unité paysagère



Zones commerciales établies le long des grands axes



Habitat collectif



Les vastes pistes d'atterrissage de l'aéroport Toulouse-Blagnac



La zone aéroportuaire dominée par l'activité aéronautique, avec les installations des leaders du secteur et de leurs sous-traitants



Des espaces verts répartis aux abords des cours d'eau

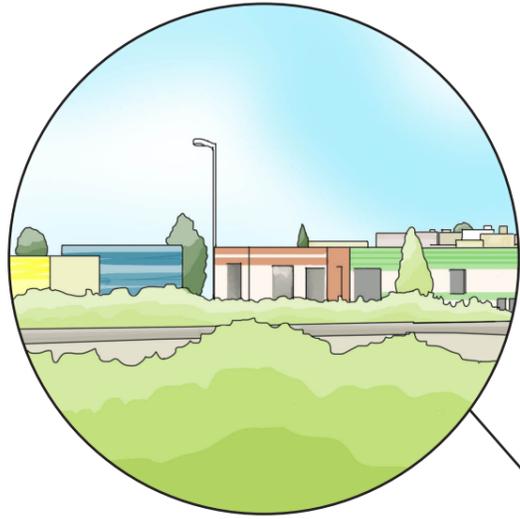


La base de loisirs de la Ramée, un espace vert structurant à l'échelle de l'agglomération

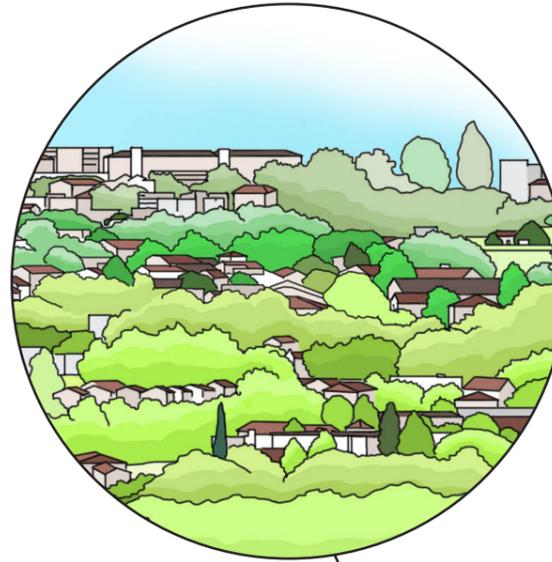


L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE _L'agglomération toulousaine et sa ville centre

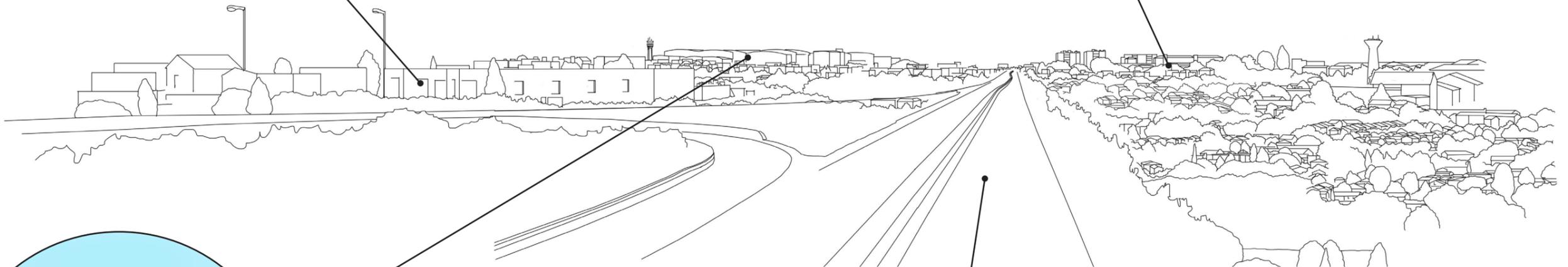
LA VILLE IMBRIQUÉE DES TERRITOIRES AÉROPORTUAIRES



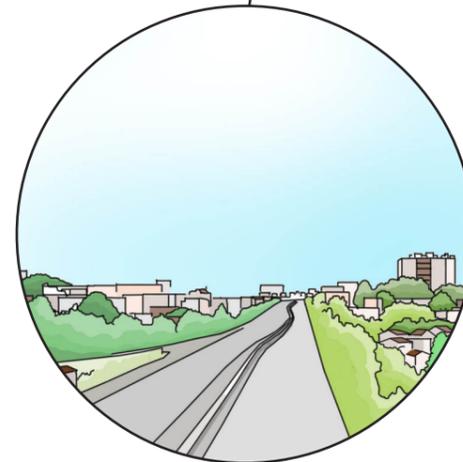
Zones d'activités tertiaires implantées le long des grands axes ou en entrée de ville



Quartiers résidentiels constitués de pavillons individuels, de grands ensembles ou de petits collectifs issus d'un développement urbain rapide (Colomiers ville nouvelle, créée dans les années 1960)



Pôle aéroportuaire constitué des infrastructures propres à l'aéroport (pistes, aires de stationnement, tour de contrôle, aérogare...) et des bâtiments des industriels de l'aéronautique.



La Rocade Arc-en-ciel, axe structurant de la sous-unité paysagère, autour de laquelle s'organisent les quartiers résidentiels et zones d'activités. Elle se prolonge au nord par l'A621 qui dessert le pôle aéroportuaire.



L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE _L'agglomération toulousaine et sa ville centre

LA PLAINE AGRICOLE ET LOGISTIQUE DU NORD-TOULOUSAIN

Au nord de l'agglomération, la Plaine Agricole et Logistique du Nord-Toulousain est délimitée à l'est par les reliefs des coteaux du Girou, à l'ouest par les terrasses de la Garonne et les emprises aéroportuaires.

Sur ce secteur, les terrains plats formés par la vallée de la Garonne ont favorisé le développement d'un vaste espace économique, constitué de zones industrielles et commerciales dont les larges emprises sont réparties le long de la RD820 et de la voie ferrée. La bonne desserte ferroviaire et routière (RD820, A62) de cette sous-unité explique cette vocation, notamment concernant les activités de logistique. Les paysages de la sous-unité sont ainsi marqués par l'urbanisation, qu'elle soit liée aux activités ou à l'habitat, s'affirmant avec force dans les perceptions. L'expansion urbaine principalement pavillonnaire s'est réalisée autour des bourgs historiques. Les façades blanches des maisons récentes, aux formes banalisées, attirent le regard depuis les hauteurs des coteaux.

Ce tissu urbain très développé est cependant contraint par la trame hydrographique : par la Garonne et son canal latéral, et l'Hers-Mort. Les risques d'inondation ont déterminé l'occupation urbaine des sols. Le lit majeur de la Garonne est dépourvu de toutes constructions tandis que le lit de l'Hers-Mort est occupé, conséquence des travaux de recalibrage l'ayant rendu "inoffensif" en termes d'inondation.

En dépit de ce sentiment d'un territoire dévolu aux activités industrielles, logistiques et commerciales, visibles depuis les hauteurs des coteaux du Girou où les activités humaines sont les plus prégnantes, cette sous-unité recèle des espaces de nature riches en biodiversité, dans le corridor de la Garonne. En aval de Toulouse, le fleuve retrouve un espace de libre divagation, avec la présence de nombreux bras morts, constituant des zones humides. Les ripisylves redeviennent continues mais peu épaisses, tandis que les nombreux ramiers marquent les perceptions en soulignant la présence du fleuve. Élément structurant de la sous-unité, ces ramiers s'affirment encore aujourd'hui en marqueur de l'identité locale. Les plans d'eau résultant des activités d'extraction passées ont pu devenir de véritables réservoirs de biodiversité.

Quant aux parcelles agricoles, mitées par l'urbanisation, elles contribuent à la composition de vues ouvertes, alternant avec les fermetures visuelles des multiples constructions, ou aux boisements rivulaires. Ces parcelles sont le support de productions diversifiées : céréales (blé, maïs...), oléagineux (colza...), protéagineux, prairies... Il subsiste quelques parcelles dédiées au maraichage, ayant résisté à la pression foncière, essentiellement sur la commune de Blagnac. Héritage de cette tradition maraichère, certaines parcelles cultivées ont gardé l'organisation en lanière typique de ces cultures.



L'A62, garante de l'accessibilité nécessaire aux plateformes logistiques avec l'échangeur de Saint-Jory



La Garonne, dont le large lit dicte les modalités de l'implantation humaine



Des vues ouvertes sur les terrains agricoles



Terres agricoles sur les terrains plats de la vallée de la Garonne



Un paysage marqué par les activités industrielles, logistiques et commerciales



Une urbanisation grandissante, constituée de quartiers pavillonnaires autour des bourgs historiques



Quartier pavillonnaire au contact des terres agricoles

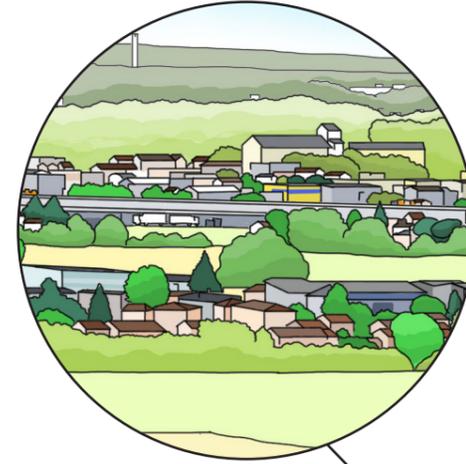


L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE _L'agglomération toulousaine et sa ville centre

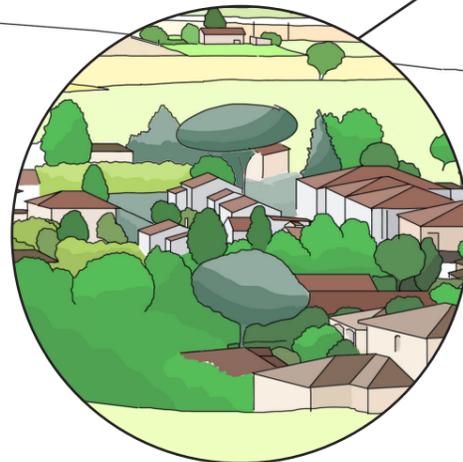
LA PLAINE AGRICOLE ET LOGISTIQUE DU NORD-TOULOUSAIN



Parcelles agricoles, cultivées ou de prairies, sur les terrains plats et alluvionnaires de la basse plaine



Zones industrielles et commerciales, plateformes logistiques implantées le long des axes (voie ferrée et gare de Lespinasse-Fenouillet, RD820, A62) constituées de hangars imposants occupant de vastes emprises



Quartier pavillonnaire, dont l'organisation régulière et les couleurs blanches tranchent avec les teintes vertes des terres agricoles



L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE _L'agglomération toulousaine et sa ville centre

LES TERRASSES DU TOUCH ET DE L'AUSSONNELLE

Les terrasses du Touch et de l'Aussonnelle concernent les terrasses moyennes (en majorité) et basses de la Garonne, à l'ouest de l'agglomération toulousaine. Cette sous-unité paysagère s'organise autour de la vallée de l'Aussonnelle, cours d'eau marqué par les premiers coteaux qui annoncent la Gascogne plus à l'ouest. L'agriculture encore dominante distingue nettement cette sous-unité de sa voisine la Garonne Active du Muretain, largement urbanisée.

Malgré la pression urbaine, et le développement des principales communes (Plaisance-du-Touch, Fonsorbes, Pibrac...) encouragé par la disponibilité foncière de terrains plats et la proximité de pôles d'emplois, une large partie du territoire est encore couvert de cultures et prairies, réparties autour du tissu urbain.

L'habitat est groupé, avec un centre-bourg aggloméré et des quartiers pavillonnaires au tissu plus lâche en périphérie. L'habitat dispersé est moins représenté, avec malgré tout quelques hameaux disséminés dans les terrasses agricoles. De nouvelles formes urbaines apparaissent, celles des écoquartiers ou plus largement les quartiers se voulant durables. Si ces quartiers créés de toute pièce participent à l'urbanisation de terres agricoles, ils tentent cependant de limiter leur impact sur l'environnement, avec des objectifs en termes de performances énergétiques, de gestion alternative des eaux pluviales...

Malgré une croissance importante de ces villes de troisième couronne, les centres-bourgs ont su pour la plupart préserver leurs caractéristiques traditionnelles, à l'image de Plaisance-du-Touch qui s'est doté d'une AVAP (ex ZPPAUP) dès 1995 pour protéger son ancienne bastide.

Il existe très peu de zones d'activités sur ce territoire ; elles occupent des emprises relativement réduites, loin des surfaces importantes mobilisées sur la première couronne toulousaine.

Au sein de ces paysages de terrasses à la fois agricoles et urbaines, parcourues par un maillage de cours d'eau dessinant de petites vallées plus ou moins perceptibles, les espaces naturels subsistent. Plusieurs périmètres de protection couvrent une importante superficie, qu'il s'agisse des Terrasses de Bouconne et du Courbet, de milieux prairiaux ou des zones humides de bords de rivière.



Des villes qui ont su garder leur typicité



Des villes de seconde voire troisième couronne, au cadre de vie de qualité



Un riche patrimoine



Une activité agricole encore bien présente, qui façonne les paysages des terrasses moyennes



Boisements le long des cours d'eau



Un territoire dynamique qui subit une certaine pression urbaine

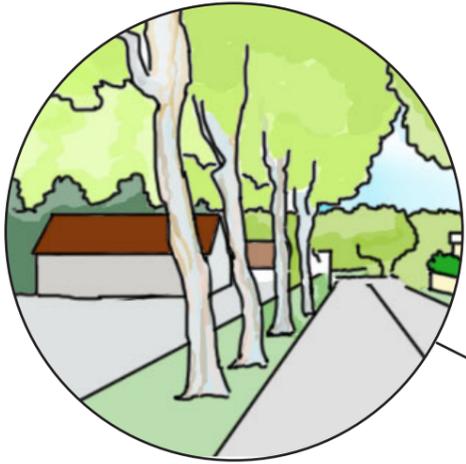


L'écoquartier Monges - Croix du Sud

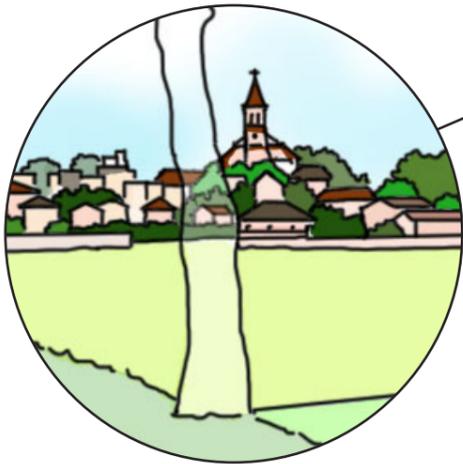
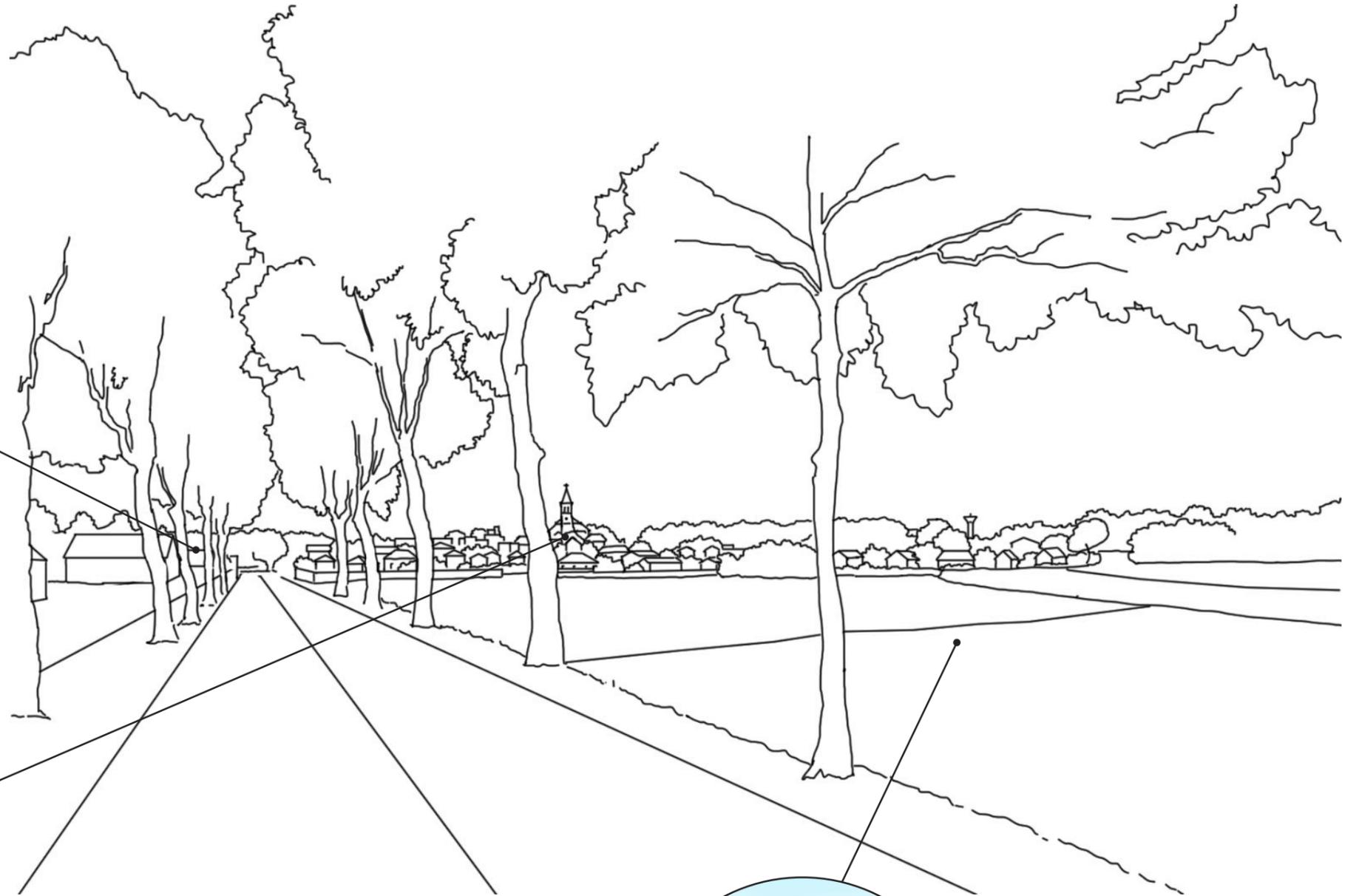


L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE _L'agglomération toulousaine et sa ville centre

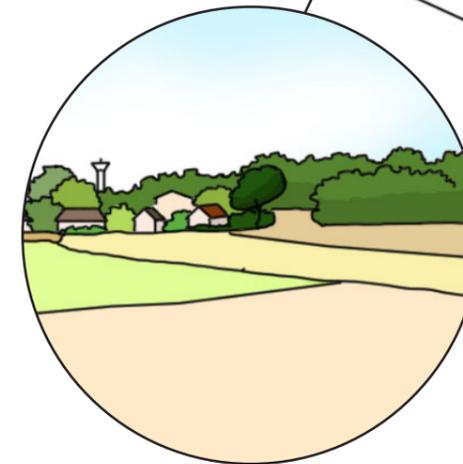
LES TERRASSES DU TOUCH ET DE L'AUSSONNELLE



Alignements de platanes le long de certains axes structurants (D632 et N2124), les soulignant dans le paysage.



Centre-bourg dense aux caractéristiques traditionnelles préservées, entouré de quartiers pavillonnaires au tissu plus diffus.



Terres agricoles principalement dédiées aux cultures ou aux prairies, parcourues par les boisements longeant les cours d'eau, procurant parfois un sentiment boisé.



L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE _L'agglomération toulousaine et sa ville centre

LA CONFLUENCE DE L'ARIÈGE

Les confluences sont de ces lieux singuliers par les points de connexion qu'elles construisent. Elles ont de stratégique leur position de carrefour, de rencontre d'axes de communication naturels et/ou anthropiques. C'est pour ces raisons que la Confluence de l'Ariège est une sous-unité de l'Agglomération Toulousaine et sa ville centre. Elle tient sa spécificité par l'étendue de ses espaces. L'érosion des roches les plus tendres, résultant du creusement de la Garonne et de l'Ariège, a construit de larges vallées qui trouvent ici leur point de convergence. Passés les derniers contreforts du Volvestre, la vallée de l'Ariège s'ouvre vers la Garonne, calée à l'est contre les derniers reliefs du Lauragais. La Garonne reste adossée, à l'ouest, à ses terrasses, et entre les deux se déploie une vaste plaine.

Le relief plat et dégagé a offert autant de lieux d'accueil privilégiés pour les activités, les infrastructures et l'habitat. La culture du pastel, celle du blé et d'autres ressources ont été autant d'occasions de commerces, nécessitant la construction de routes. Des villages se sont installés le long de ces parcours et la présence de plusieurs châteaux, sur les communes de Roquettes et Pinsaguel, témoignent de leur position de sentinelle sur ces axes d'échanges et de commerces.

Les routes ont ainsi organisé la sous-unité paysagère. Les villages dans leur forme historique étaient linéaires. Ils se caractérisent par un bâti ordonnancé, dépassant jamais le R+1, dont les façades s'alignent le long des rues dans une homogénéité de formes, de matériaux et de couleurs dont la brique est le vocabulaire commun.

Ces mêmes villages se sont développés, principalement à compter des années 60. Leur position géographique aux portes de l'agglomération toulousaine est à l'origine de leur attractivité. Ils offrent un environnement champêtre aux portes de Toulouse et c'est ainsi que les noyaux villageois ont vu leurs périphéries passer de terres agricoles à des zones pavillonnaires. L'urbanisation s'est étirée depuis les centres bourgs le long des routes.

Le bâti groupé en bande du noyau villageois laisse la place à un habitat pavillonnaire, dont la trame se desserre au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre bourg. Le schéma de la construction au milieu de la parcelle, entourée de son jardin, est le nouveau motif urbain et paysager.

Dans la forme traditionnelle du village, l'arbre était réservé à la place et à l'espace public en général. Les alignements d'arbres, le long des routes, s'interrompaient aux entrées du village. Dans les extensions urbaines, l'arbre s'invite dans les rues et la végétation ornementale déborde des jardins. Les rues deviennent jardinées. Les clôtures dans toute leur diversité, pleines ou plus ou moins transparentes, doublées ou non d'une haie, mur enduit, de pierre, grillage ou barreaudage, succèdent aux façades alignées. Elles deviennent les nouveaux éléments de paysage. Le regard s'échappe au-dessus des clôtures quand, dans le centre bourg, les façades cadrent les perspectives. La route détermine aussi les typologies de bâti. Les grands axes routiers agglomèrent, sur leurs abords, les zones d'activités et commerciales, tandis que les voies secondaires profitent à l'habitat résidentiel. L'étalement urbain consomme les terres agricoles et la rencontre entre l'agricole et l'urbain se fait sans transition, sans zone tampon.

La confluence de l'Ariège, en plus d'être une porte métropolitaine, a la particularité d'offrir des milieux naturels à forte valeur patrimoniale. Forêts alluviales, ripisylves et ramiers accompagnent les cours d'eau et la rencontre des systèmes ripicoles de la Garonne et de l'Ariège a créé des lieux de biodiversité exceptionnels.

Cette richesse écologique a été valorisée avec la création d'une Réserve Naturelle Régionale qui s'étend sur 600 ha depuis Venerque jusqu'à Toulouse et qui renferme des écosystèmes remarquables. En son cœur Le Parc du Confluent à Portet-sur-Garonne préserve et protège mais donne aussi à découvrir ces milieux naturels. Le parc a fait l'objet d'aménagements affirmant une volonté d'accueil éco-responsable des visiteurs. Le patrimoine est aussi architectural avec le château Bertier à Pinsaguel, joyau de l'architecture du XVIII^e siècle appartenant à un vaste espace en site classé, qui a pris le nom de château des Confluences. C'est aussi un lieu de vie culturel et artistique.



La Garonne adossée aux reliefs du Lauragais



Les formations végétales rivulaires qui accompagnent l'Ariège

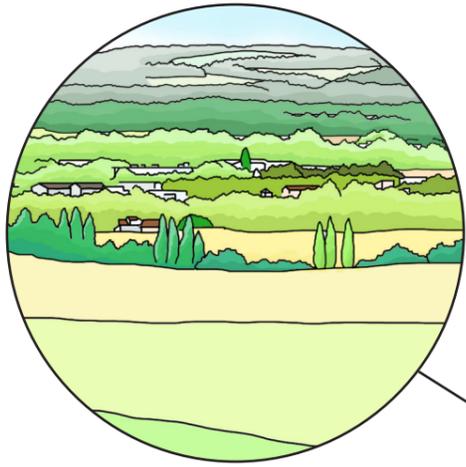


Les alignements d'arbres jusqu'aux entrées de villages

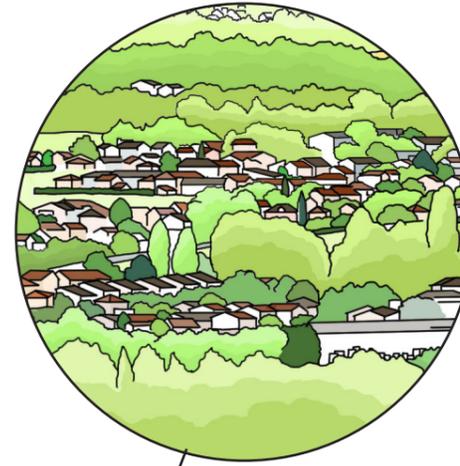


L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE _L'agglomération toulousaine et sa ville centre

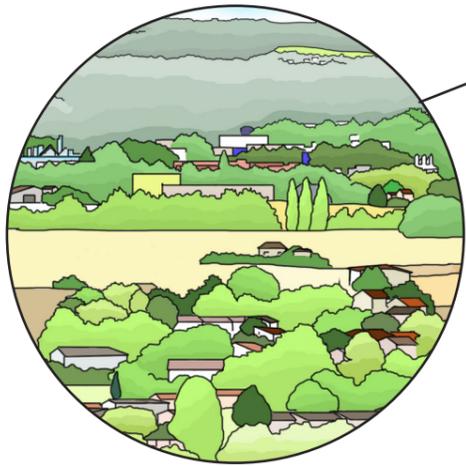
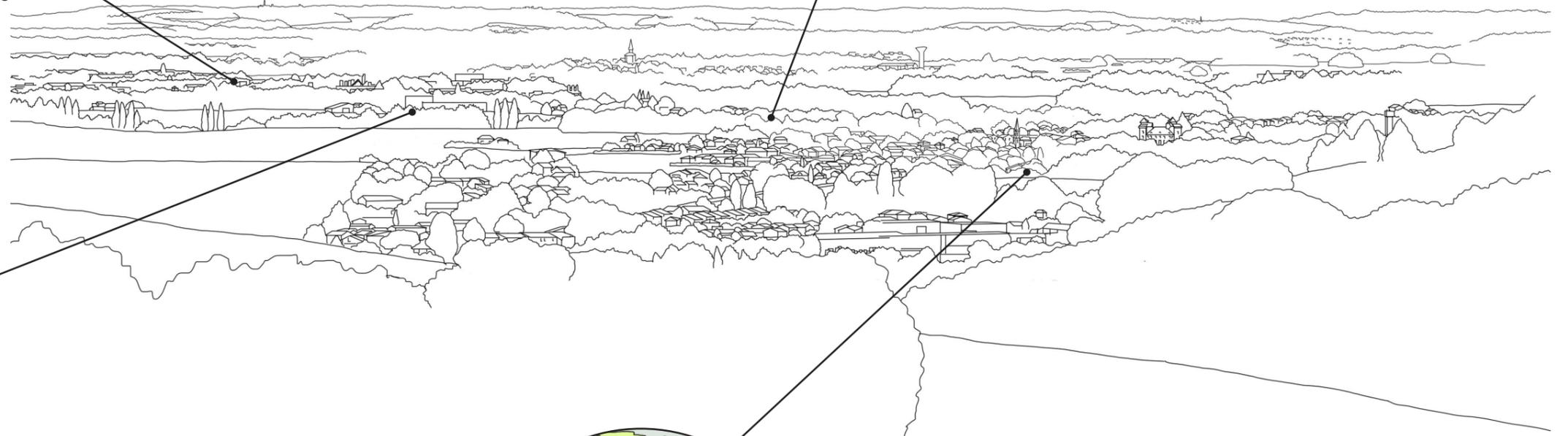
LA CONFLUENCE DE L'ARIÈGE



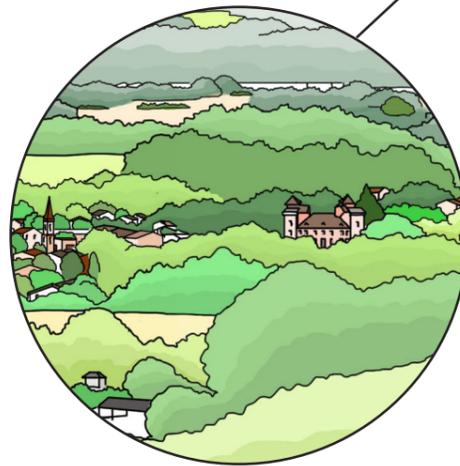
Des milieux naturels associés aux cours d'eau riches d'une biodiversité remarquable : forêts alluviales, ripisylves, ramiers...



Les nappes pavillonnaires en périphérie des villages le long des routes.



Aux portes de Toulouse, la zone de confluence bénéficie aux activités qui s'implantent le long de routes en discontinuité des zones urbaines



Le village historique visible grâce au clocher de son église. Autrefois à distance, le château est peu à peu rejoint par l'urbanisation



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Le socle support

LA GÉOLOGIE

Le socle géologique de l'Agglomération Toulousaine étant largement anthropisé, les caractéristiques intrinsèques des différents ensembles sont parfois gommées par l'occupation humaine. Certaines vallées des rivières secondaires, initialement marécageuses et inhabitées, sont devenues largement urbanisées, grâce à des travaux d'assainissement. Le centre historique de la ville de Toulouse est bâti sur des remblais de plusieurs mètres d'épaisseur qui recouvrent les strates archéologiques gallo-romaines.

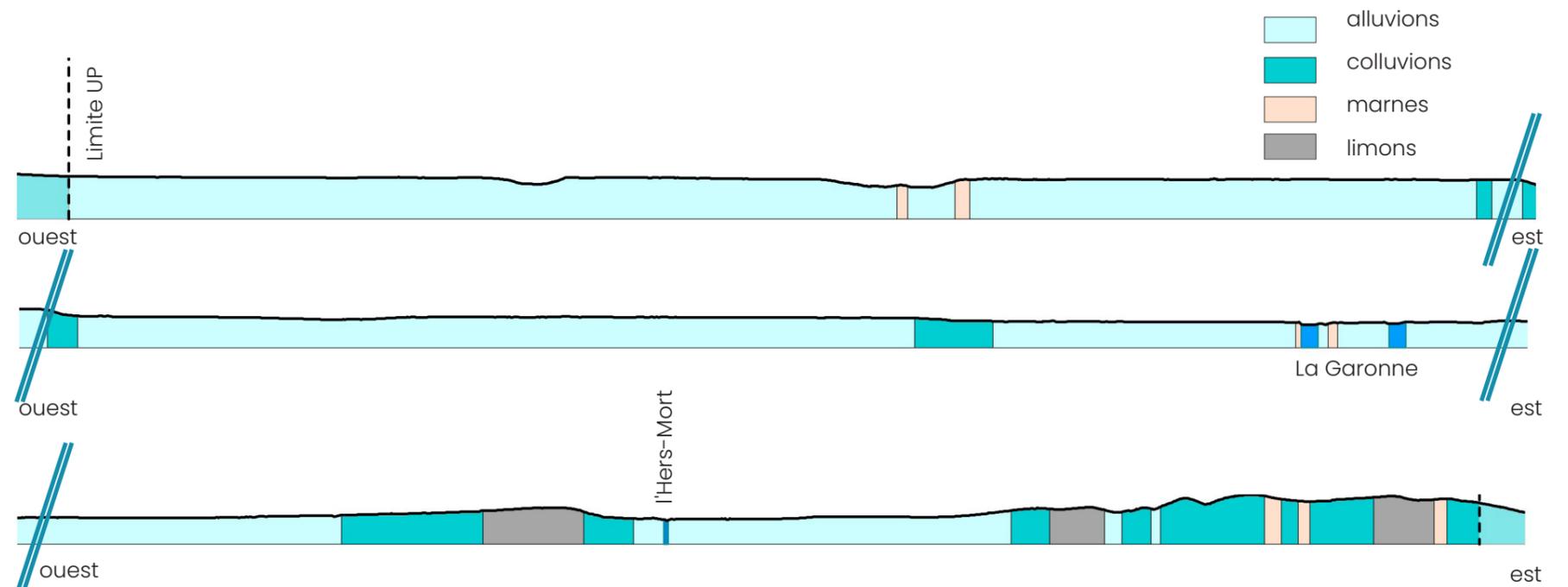
Sur une vaste zone qui s'étire du nord au sud autour du lit de la Garonne, s'étend la basse plaine. Toute sa largeur n'était pas couverte par les crues, ce qui explique de subtiles variations dans sa composition. Globalement constituée de cailloux recouverts de limons d'inondations, l'épaisseur des différentes couches et la finesse des éléments peut différer. La basse plaine supporte le reste de la ville de Toulouse et d'autres villes, des sites dédiés aux activités industrielles, l'A64 et de multiples plans d'eau résultant de l'activité d'extraction de granulats.

À l'ouest de la basse plaine et jusqu'en limite de l'unité paysagère, la moyenne terrasse présente une composition analogue à celle de la basse plaine (alluvions fluviales) ; seul son degré d'évolution diffère. L'altération des cailloux est plus poussée (schistes évoluant en sable fin argileux) et les limons de surface sont plus évolués, avec un lessivage superficiel ayant entraîné les argiles en profondeur, aboutissant à un sol de boubènes. L'ensemble est de teinte ocre ou orangée. La moyenne terrasse constitue le socle de plusieurs villes de la première couronne, mais également de villes plus éloignées (Fontenilles, Léguevin, Pibrac...), de l'aéroport de Blagnac et de terres agricoles.

La moyenne terrasse est interrompue par différentes vallées, celles du Touch et de l'Aussonnelle, dont le fond est tapissé de limons argileux.

La vallée de l'Hers-Mort, à l'est, est tapissée d'alluvions limoneuses un peu calcaires, reposant directement sur la molasse ou la marne sous-jacente. Elle est en partie urbanisée et supporte des infrastructures de déplacement, son inondabilité ayant été effacée par les travaux de rectification, de curage, d'endiguement et de recalibrage des années 70.

Enfin, les coteaux molassiques du Lauragais au sud et au sud-est de Toulouse sont composés de formations de pente de nature argilo-sableuses issues de la molasse sous-jacente. Les fonds de vallons sont couverts de sables peu agglomérés ou de grès à ciment calcaire. Ce sont des coteaux support de tissu bâti et de terres agricoles.



NB : pour rendre plus lisibles les détails du relief, un coefficient de 1,5 est appliqué aux hauteurs

Coupe de principe : occupation du sol et topographie



Vallée de l'Aussonnelle interrompant la moyenne terrasse



Plan d'eau artificiel sur la basse plaine



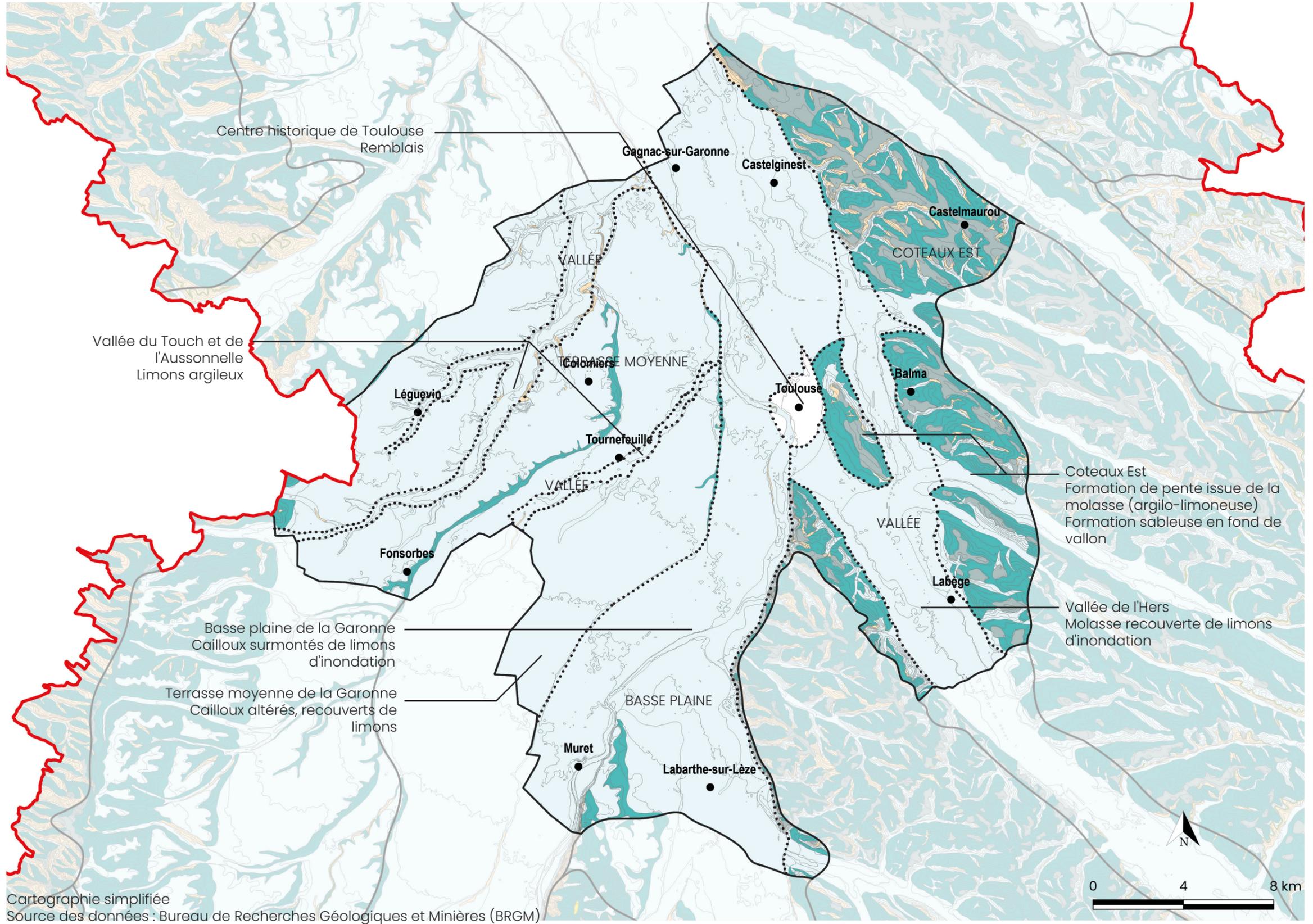
Vallée de l'Hers-Mort support d'infrastructures



CE QUI FAIT PAYSAGE _Le socle support

LA GÉOLOGIE

- Alluvions
- Limons
- Colluvions
- Marnes
- Limite unité paysagère
- Limite départementale
- Limite entité géographique





CE QUI FAIT PAYSAGE _ Le socle support

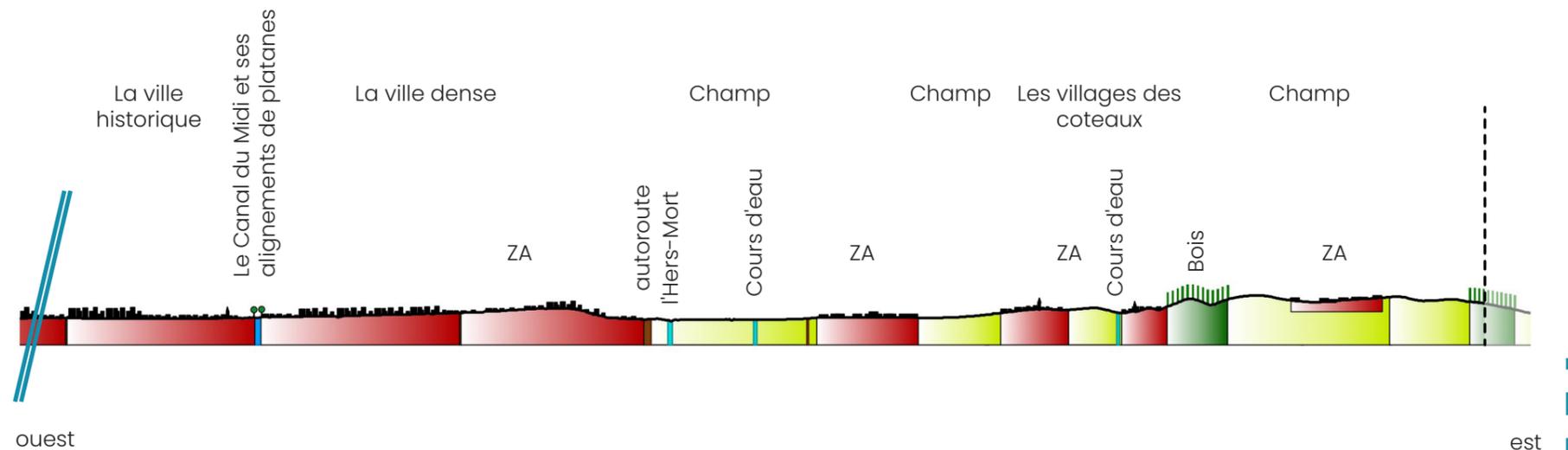
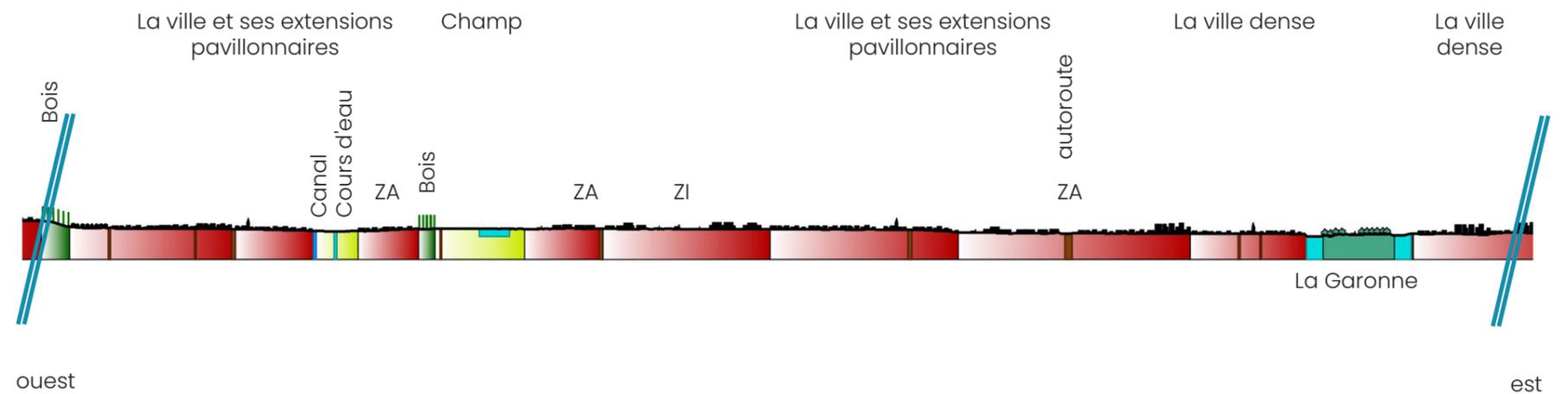
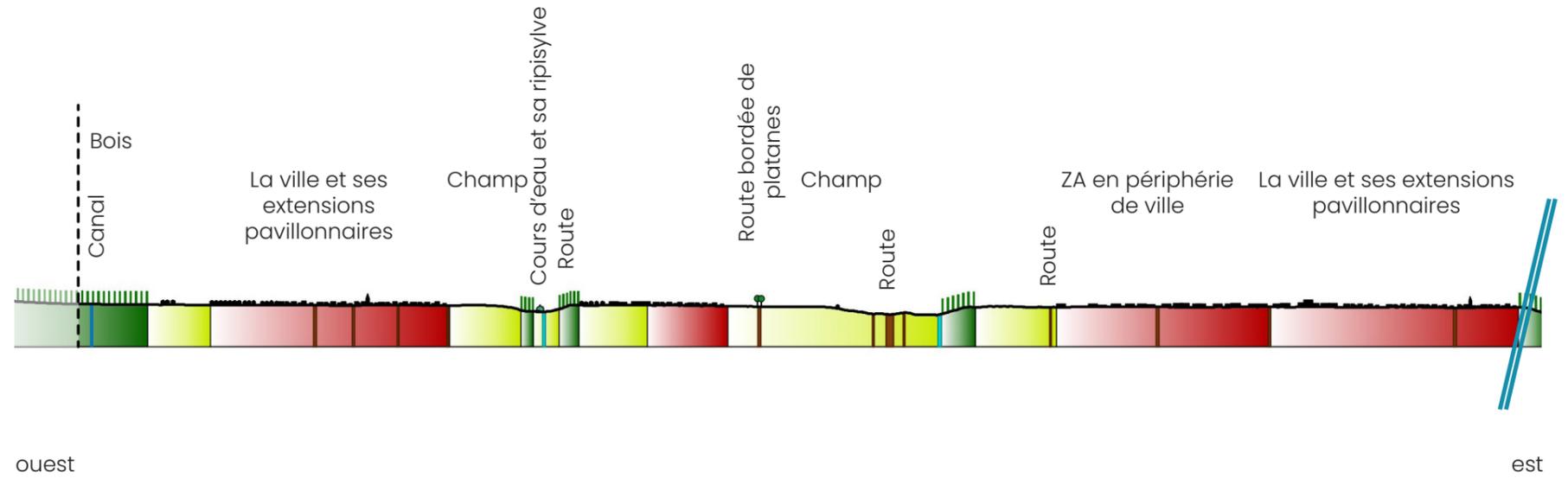
LA GÉOMORPHOLOGIE

La topographie de l'unité paysagère n'est pas uniforme, délimitant des entités distinctes dont les limites sont parfois floues du fait d'une urbanisation continue qui s'est affranchie de sa topographie.

La majeure partie de l'unité paysagère est occupée par des espaces de plateau dont l'altitude est comprise entre 120 et 160 mètres, avec un dénivelé positif du nord au sud, suivant l'axe de la Garonne. Ces zones planes correspondent aux vallées de la Garonne et de ses affluents, l'Hers Mort et le Touch, et à la basse plaine qui forment un ensemble relativement cohérent. Cette morphologie de plaine a profité au développement de l'urbanisation, d'infrastructures de transport (autoroutes A61 et A62, voies ferrées) et à l'implantation de zones industrielles et d'activités qui ont besoin d'un relief aplani pour y déployer leurs installations aux dimensions souvent monumentales. (ZI de Saint-Alban, MIN, ZI du Chapitre, centre commercial Portet...).

À l'ouest de l'unité paysagère, se situent les terrasses moyennes de la Garonne, en surplomb de 30 à 40 mètres par rapport à la basse terrasse. Elles sont constituées de différents paliers séparés par des glacis peu inclinés, et sont traversées par la vallée de l'Aussonnelle, encaissée d'une vingtaine de mètres. Les terrasses moyennes sont le support d'un tissu urbain moins développé que sur la plaine, plutôt implanté à la limite avec la basse terrasse et de part et d'autre du Courbet, mitant les terres agricoles (cultures et prairies) encore bien présentes.

À l'est de l'unité paysagère, l'agglomération toulousaine s'étend sur les collines du Girou et du Lauragais. Ces coteaux molassiques sillonnés par de nombreux cours d'eau sont faits d'une succession de crêtes et de talwegs. Entaillés par la large vallée de l'Hers-Mort, ils dominent la vallée de 60 à 70 mètres environ. Des villes y sont implantées, plutôt au sommet des collines même si les extensions pavillonnaires se développent sur les pentes. Des terres agricoles subsistent, indépendamment du relief.



NB : pour rendre plus lisibles les détails au relief, un coefficient de 1,5 est appliqué aux hauteurs
 ZA : zone d'activités / ZI : zone industrielle



CE QUI FAIT PAYSAGE _Le socle support

LA GÉOMORPHOLOGIE



Vallée de la Garonne principalement urbanisée



Terres agricoles sur les terrasses moyennes de la Garonne



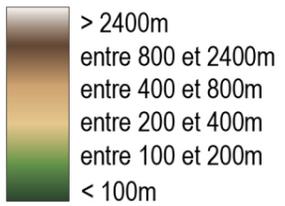
Collines du Lauragais



CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

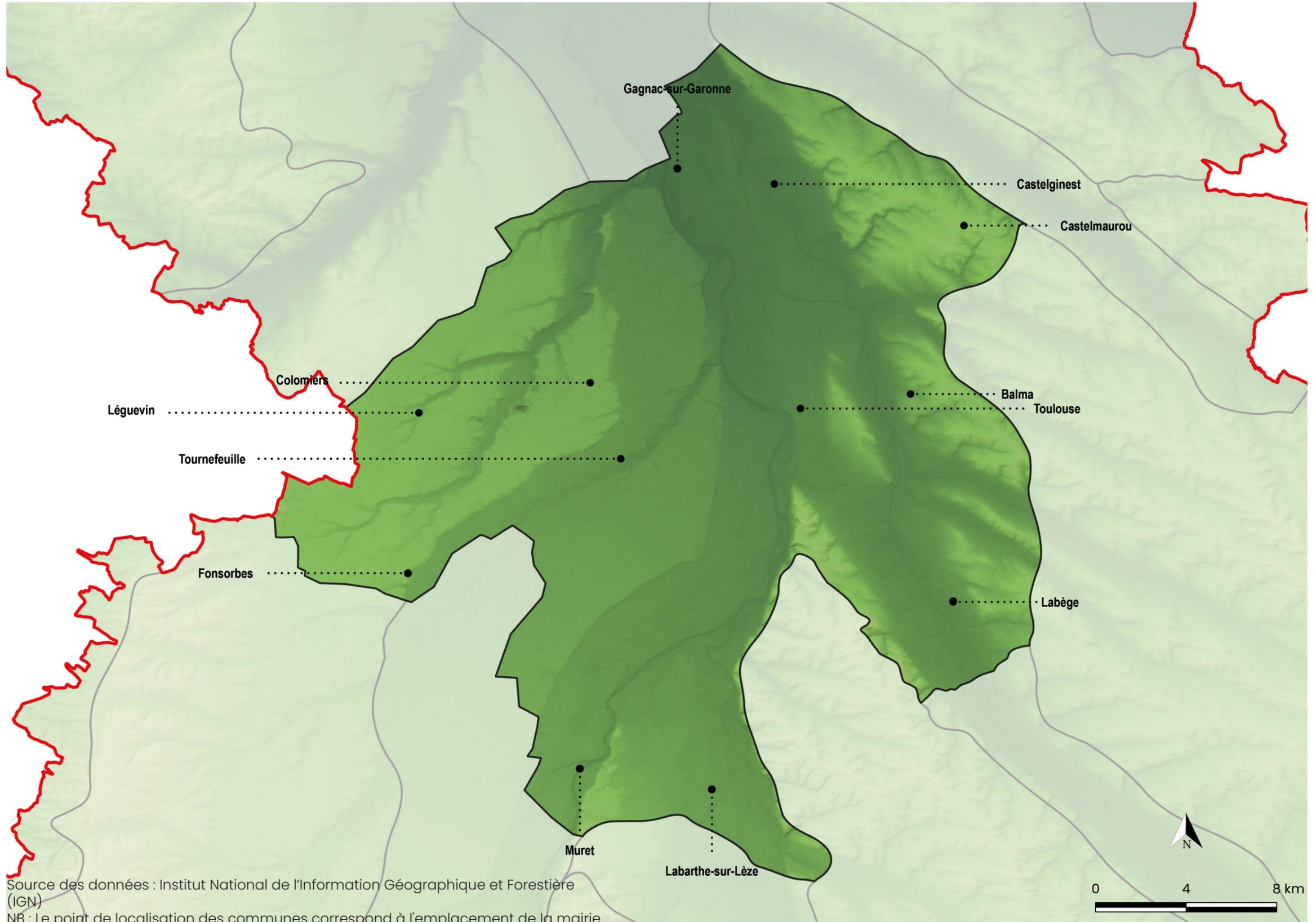
LA GÉOMORPHOLOGIE

Altitude en mètre (environ) :



Point culminant : 305m
Point bas : 110m

— Limite unité paysagère
— Limite départementale



Source des données : Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN)
NB : Le point de localisation des communes correspond à l'emplacement de la mairie.



CE QUI FAIT PAYSAGE _Le socle support

L'HYDROGRAPHIE

L'agglomération toulousaine et sa ville centre sont l'unité centrale du nord de la Haute-Garonne, d'une part car elles regroupent une vaste toile d'activités dynamiques et attractives, et d'autre part car elles sont le point de confluence de multiples cours d'eau ayant traversé les autres unités paysagères du département. Ces cours d'eau s'immiscent dans le tissu urbain et constituent autant de points d'entrée de la nature dans la ville.

_La Garonne (L=529km / 113 affluents)

Ce fleuve franco-espagnol, navigable de régime pluvio-nival, prend sa source dans les Pyrénées espagnoles et se jette dans l'océan Atlantique au niveau de l'estuaire de la Gironde. Au fil de son parcours, elle façonne et relie des territoires aux caractéristiques très différentes, et voit sa morphologie évoluer. En périphérie de la métropole toulousaine, au nord comme au sud, la Garonne est un fleuve « libre », sauvage, à la ripisylve très riche. Elle y traverse un tissu mixte d'habitations, de zones d'activités, de parcelles agricoles mais aussi de parcs aménagés le long de ses berges. Une fois dans la ville centre le fleuve est contenu. Ses rives sont bétonnées mais leur traitement s'intègre à l'architecture de la vieille ville.

_Le Canal du Midi (241km / 8 affluents principaux), le canal latéral à la Garonne (L=196km) et le canal de Brienne (L=1,5km)

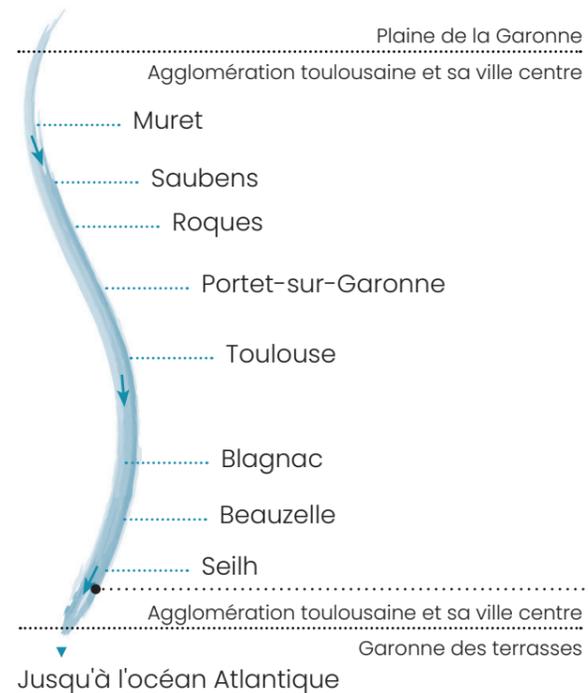
Ces canaux, construits dans des temporalités différentes, avaient pour objectif de relier l'océan Atlantique à la mer Méditerranée, dans le cadre d'un projet plus global. Alimenté à partir du seuil de Naurouze, le Canal du Midi (XVIIe siècle) relie l'étang de Thau (34) à Toulouse et ceinture toute la périphérie est de la vieille ville avant de rejoindre le canal latéral à la Garonne au bassin des ponts Jumeaux (Port de l'Embouchure), au cœur de Toulouse. Le canal latéral (XIXe siècle) entame son tracé rectiligne au nord de la ville centre et se jette dans la Garonne au niveau de Castets-en-Dorthe. Le canal de Brienne assure le lien entre la Garonne et les autres canaux. Le profil de ces canaux est assez similaire. Encaissés par rapport aux voies circulées, ils présentent des berges en pente douce le plus souvent plantées d'une végétation rase et d'un corridor arboré. Le chemin de halage du canal latéral est aujourd'hui une voie verte continue et le Canal du Midi se dote aussi d'un sentier piéton le long de son cours.

_L'Hers-Mort (L=89km / 80 affluents)

Cours d'eau naturel non navigable de régime pluvial typique du Sud-ouest, l'Hers-Mort prend sa source dans la commune de Laurac (11) et se jette dans la Garonne au niveau de Grenade.

Dans cette unité, il se voit longé sur une très grande partie de son trajet par l'A61. Son lit et sa ripisylve restent néanmoins préservés et le cortège végétal qui accompagne ses larges berges en pente douce est bien développé, composé selon les tronçons d'une prairie rase et arbrisseaux ou d'épais bandeaux d'arbustes et d'arbres.

La Garonne : depuis les Pyrénées espagnoles

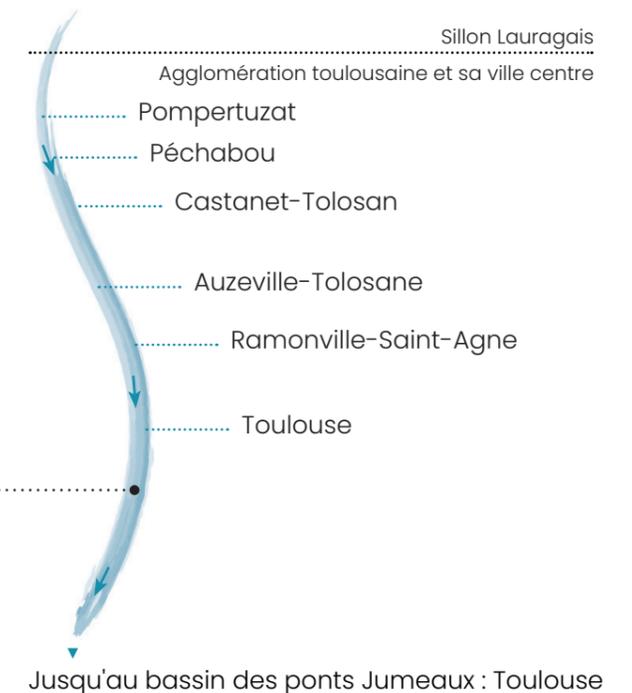


La Garonne en aval de Toulouse

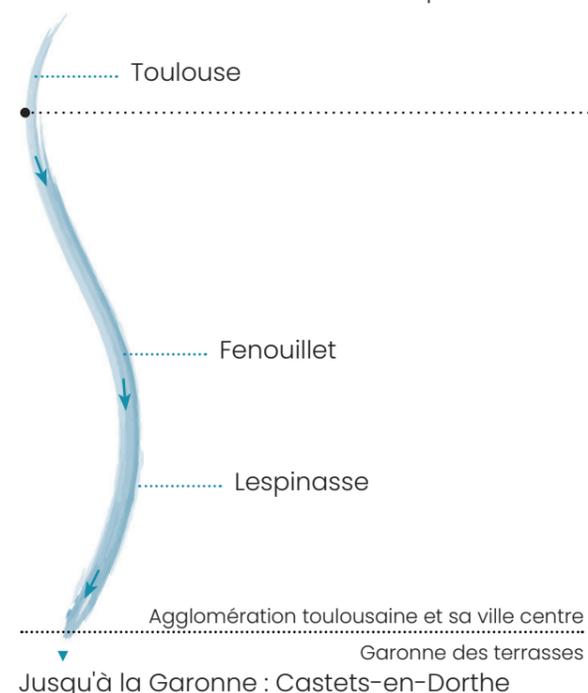


Le Canal du Midi vu depuis le pont du Béarnais

Le Canal du Midi : depuis Marseillan (Hérault)

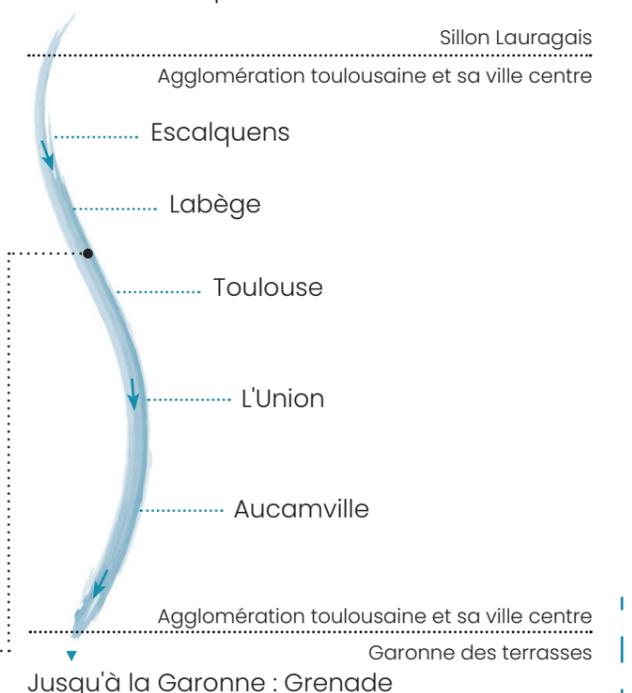


Le canal latéral à la Garonne : depuis Toulouse



Le canal latéral à la Garonne

L'Hers-Mort : depuis Laurac



L'Hers-Mort vu depuis la D57



CE QUI FAIT PAYSAGE _Le socle support

L'HYDROGRAPHIE

_L'Aussonnelle (L=42km / 6 affluents)

L'Aussonnelle prend sa source à Saint-Thomas et se jette directement dans la Garonne, à la limite communale entre Seilh et Gagnac-sur-Garonne.

Ce cours d'eau de régime pluvial est d'abord étroit et encaissé mais avec une ripisylve dense qui s'accompagne assez régulièrement de petits boisements. Il traverse un tissu agricole partiellement bocager et de petites communes. Il gagne ensuite la deuxième couronne toulousaine, puis accompagne le GR 653 également identifié comme chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Des coteaux se forment en rive droite aux environs de Cornebarrieu et son lit s'élargit tout en étant toujours riche en végétation arborée et arbustive. Après Aussonne, la topographie s'aplanit jusqu'à la confluence avec la Garonne.

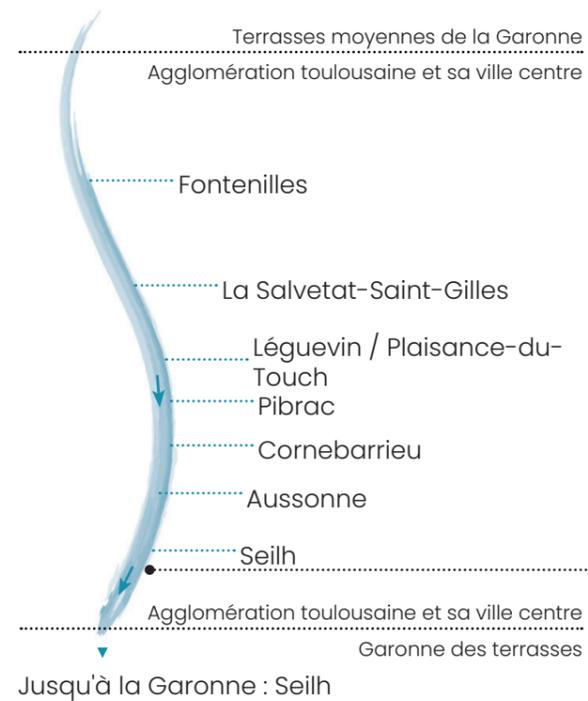
_Le Touch (L= 75km / 34 affluents)

Affluent de la Garonne où il se jette à Blagnac au nord de Toulouse, le Touch naît dans la commune de Lilhac, aux confins du Comminges. Sur la majeure partie de son parcours au sein de l'unité paysagère, le Touch traverse des espaces urbanisés à dominante pavillonnaire mais dispose d'une importante surlargeur de part et d'autre de son lit, composée de prairies ou de boisements. Son tracé est également longé par le GR 86.

Plusieurs typologies de cours d'eau sont présentes au sein de l'unité paysagère :

- ◊ Le fleuve : Son parcours s'étend sur une vaste partie du sud-ouest de la France et son débit comme sa morphologie sont alors largement influencés par les systèmes hydrologiques des chaînes montagneuses, à savoir les Pyrénées et le Massif Central, avant de rejoindre l'océan Atlantique, dont les effets de marée façonnent eux aussi le fleuve. D'une largeur importante d'environ 100m, le fleuve marque fortement le territoire. En périphérie de la ville, sa ripisylve est très fournie et accentue l'aspect sauvage du fleuve. Au cœur du tissu urbain, le cortège végétal laisse la place à des alignements d'arbres et à des berges maçonnées, intégrées à l'architecture toulousaine.
- ◊ Le canal : Son tracé est anthropique et sa largeur de 20m environ est maîtrisée et constante. Ses berges sont contenues et profilées mais peu minéralisées. Une prairie et un corridor arboré accompagnent son cours.
- ◊ La rivière en zone urbanisée : Son cours présente une largeur d'environ 10m. La végétation qui l'accompagne est assez dense et ses berges en pentes douces sont relativement préservées des infrastructures routières qui les longent.
- ◊ Le ruisseau en zone agricole : Ce type de cours d'eau est relativement mince, d'une largeur ne dépassant pas 5m et assez encaissé. Il se lit surtout par le cortège végétal qui l'accompagne, et qui s'intègre au maillage bocager.

L'Aussonnelle : depuis Saint-Thomas

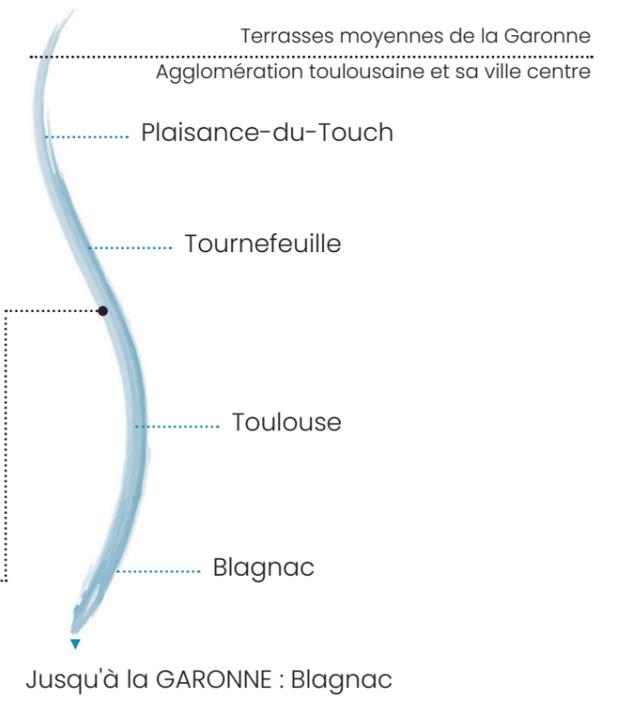


L'Aussonnelle vue depuis la D63



Le Touch

Le Touch : depuis Lilhac



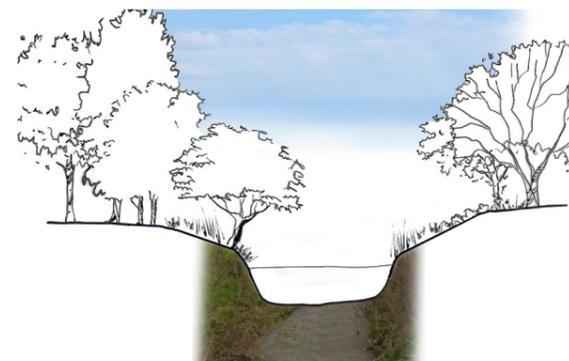
Fleuve large et sauvage en périphérie de la ville centre



Fleuve large aux berges maîtrisées en plein cœur de ville



Canal dans la ville centre



Rivière et ripisylve lisibles



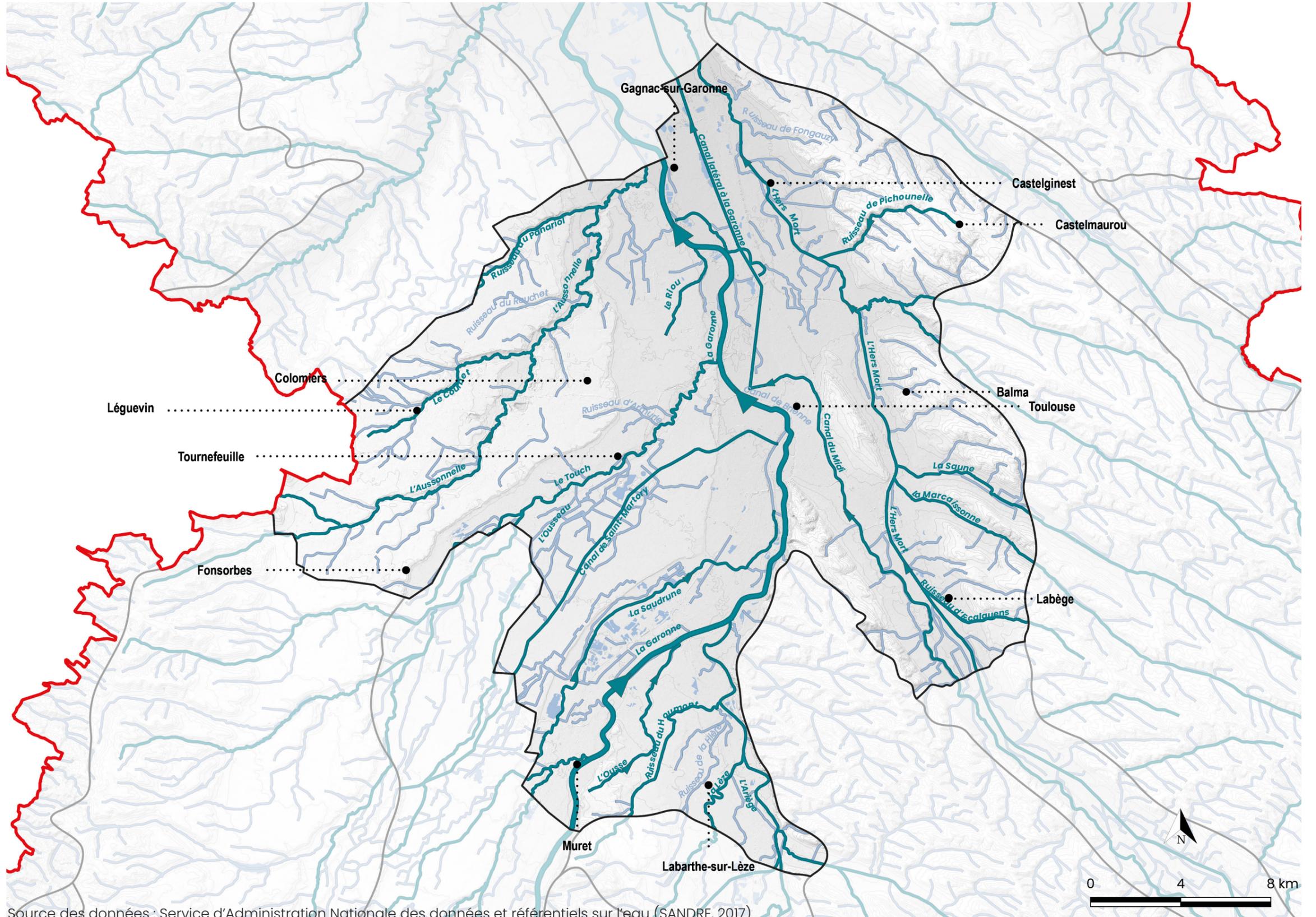
Ruisseau étroit et légèrement encaissé à la ripisylve dense



CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

L'HYDROGRAPHIE

- Cours d'eau principaux de l'UP et sens d'écoulement
- Cours d'eau secondaire de l'UP non détaillés
- Limite unité paysagère
- Limite départementale



Source des données : Service d'Administration Nationale des données et référentiels sur l'eau (SANDRE, 2017)



CE QUI FAIT PAYSAGE _Le socle support

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

L'agglomération toulousaine est implantée dans une vaste zone alluviale. Cette unité paysagère est largement occupée par l'urbanisation (villes mais également zones d'activités, infrastructures aéroportuaires et autres...) ainsi que l'agriculture intensive. Dans ce contexte les espaces naturels sont rares et se concentrent sur des espaces délaissés ou peu accessibles :

- ◊ Les lits de la Garonne et ses affluents (l'Ariège, le Touch, l'Aussonnelle,...),
- ◊ Des secteurs de prairies naturelles et quelques bois, encore préservés de l'agriculture intensive et de l'urbanisation,
- ◊ Des secteurs remaniés puis délaissés : anciennes gravières constituant aujourd'hui des zones en eau remarquables.

Il faut rappeler que l'agglomération toulousaine, même fortement urbanisée, abrite de nombreux espaces naturels. Il y a bien sûr la Garonne qui traverse la ville et constitue une zone humide et un corridor écologique majeur, mais, au-delà, il y a une multitude d'espaces qui jouent un rôle primordial dans l'accueil de la nature ordinaire : parcs, cimetières, friches industrielles, espaces aéroportuaires, canaux et axes routiers arborés,...

Les espaces à enjeux liés à la Garonne comprennent le cours d'eau lui-même (lit mineur) mais également les espaces naturels en constituant le corridor fluvial en retrait : forêts alluviales, appelées ici ramiers, anciennes gravières, prairies humides....

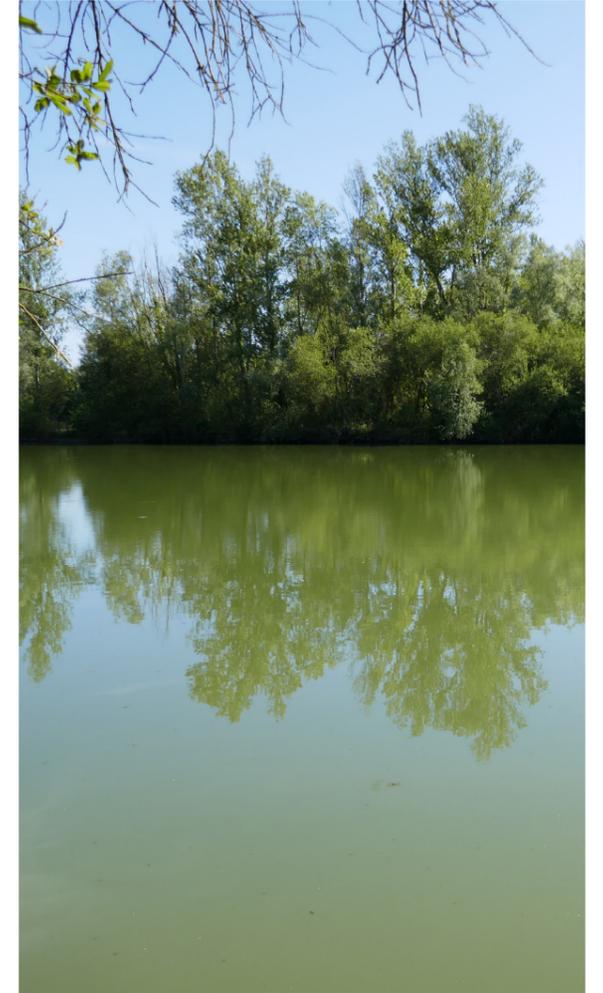
Tous ces espaces naturels sont assez fortement marqués par les modifications de fonctionnement du fleuve, liées aux extractions anciennes de granulat dans le lit mineur et à l'endiguement des berges. Malgré cela, la Garonne reste un véritable réservoir de biodiversité pour de nombreuses espèces et un corridor écologique majeur aussi bien aquatique que terrestre.

Sa ripisylve héberge une faune remarquable en particulier du point de vue avifaunistique (différentes espèces de hérons : cendré, pourpré et bihoreau) et chiroptérologique, avec d'importantes colonies de Barbastelle d'Europe (chauve-souris arboricole). En ce qui concerne la faune piscicole, les espèces à enjeux présentes sont le Brochet, la Bouvière ou des migrateurs comme la Grande Alose ou l'Anguille.

Les anciennes gravières, nombreuses aux abords de Toulouse, dans le secteur de Roques, présentent un intérêt écologique pour la faune et la flore. Ainsi des espèces protégées en Midi-Pyrénées comme le Jonc fleuri (*Butomus umbellatus*) sont présents dans ces habitats. Ces grandes étendues d'eau stagnante sont également très utilisées par les oiseaux pour se nourrir et y nicher (notamment de nombreuses espèces de hérons). Différentes espèces d'amphibiens et d'odonates (les libellules) y trouvent des habitats favorables.



L'Ariège



Lac Lamartine (ancienne gravière)



Ripisylve de la Garonne



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Le socle support

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

Les falaises terreuses que l'on observe le long de la Garonne (secteur de Vieille-Toulouse) ou de l'Ariège (en rive droite en amont de la confluence avec la Garonne) offrent une niche spécifique pour certaines espèces de faune et de flore. Ces falaises, par leur exposition, hébergent des espèces de plantes thermophiles (comme le Chêne vert, le Pistachier térébinthe ou le Pavot jaune). Ces milieux sont également favorables aux populations de Lézard hispanique ainsi qu'au Grand-duc d'Europe, pour lequel ces falaises constituent un site de nidification privilégié.

Enfin, dans les zones péri-urbaines et en zones agricoles, des espaces de grande richesse écologique sont encore présents :

- ◊ Quelques prairies de fauches, plus ou moins humides renferment des espèces végétales patrimoniales comme la Jacinthe romaine ou l'Ophioglosse. Ces espaces sont fragiles et leur pérennité aléatoire face à la poussée de l'urbanisation, en l'absence de protection (d'ailleurs la plupart de ces zones bénéficie d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope).

- ◊ De rares îlots boisés sont dispersés dans la plaine agricole. Ils sont issus de la fragmentation ancienne du grand ensemble forestier de l'ouest de Toulouse dont il ne subsiste aujourd'hui que la forêt de Bouconne (située dans l'unité paysagère « Terrasses moyennes de la Save ») : Bois de La Ramée, Bois des Arramous, Bois de Preissac, Bois de Pouciquot, ...

- ◊ L'existence, dans certaines parties de ces bois, de phases forestières matures et de sénescence (nombreux arbres vieillissants, présence importante de bois mort) permet le maintien d'une avifaune forestière typique avec la présence toute particulière du Pic mar et favorise la présence de rapaces forestiers et de chiroptères.

- ◊ À l'ouest de Toulouse, dans le secteur de Brax/Léguévin, d'anciennes terrasses de la Garonne présentent encore des faciès naturels qui sont remarquables. Il s'agit d'espaces ouverts, prairies et cultures, avec un maillage important d'éléments fixes du paysage, notamment haies et fossés. Les milieux prairiaux, principalement des prairies de fauche, sont encore bien présents, contrairement au reste de la plaine toulousaine. Mares et fossés restent en eau tardivement certaines années (mai voire juin), ce qui crée des milieux favorables à la faune et à la flore aquatique. Ces secteurs revêtent un intérêt marqué pour des espèces de plantes acidophiles de milieux ouverts (prairies, haies et cultures), ainsi que pour les milieux humides constituant des habitats favorables à une certaine variété et densité d'amphibiens.



Falaise terreuse le long de la Garonne



Bois de la Ramée



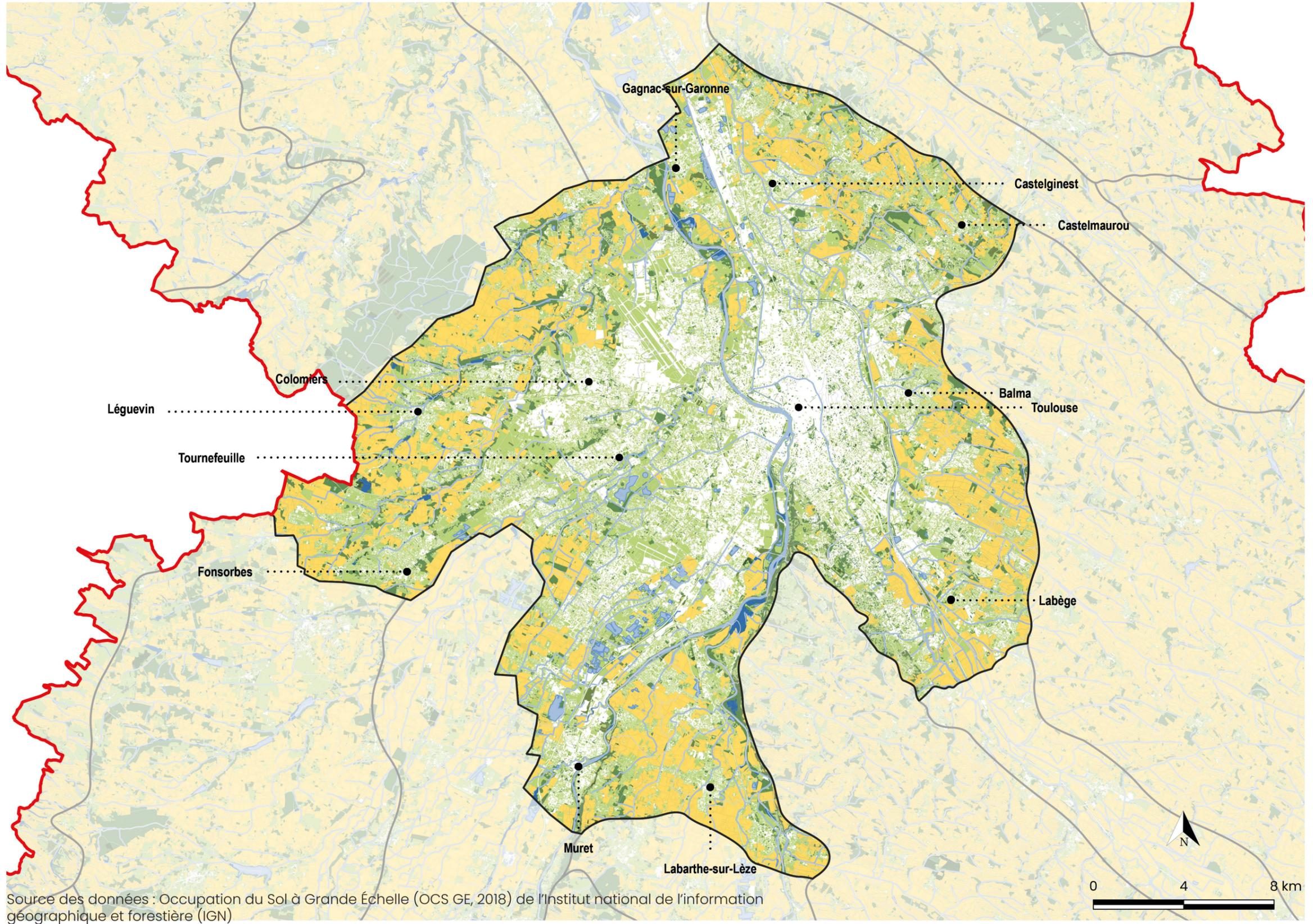
Prairies dans le secteur de Léguévin



CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

- Formation ripicole
- Zone humide
- Forêt de résineux
- Forêt de feuillus
- Forêt mixte
- Formation végétale basse
- Espace agricole (culture, prairie, pâturage)
- Limite unité paysagère
- Limite départementale



Source des données : Occupation du Sol à Grande Échelle (OCS GE, 2018) de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Le socle support

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

Les secteurs aux enjeux écologiques les plus notables du secteur sont couverts des périmètres de ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique-ZNIEFF) et certaines bénéficient de surcroît de périmètres de protection (site Natura 2000 et Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope).

Liste des ZNIEFF de type 2

- ◊ Garonne et milieux riverains, en aval de Montréjeau (Identifiant national : 730010521)
- ◊ L'Ariège et ripisylves (Identifiant national : 730012132)
- ◊ Complexe de gravières de Villeneuve-Tolosane et de Roques (Identifiant national : 730010244)
- ◊ Terrasses de Bouconne et du Courbet (Identifiant national : 730030518)

Liste des ZNIEFF de type 1

- ◊ La Garonne de Montréjeau jusqu'à Lamagis (Identifiant national : 730003045)
- ◊ Falaises de la Garonne, de Muret à Carbonne (Identifiant national : 730010272)
- ◊ Cours de l'Aussonnelle et rives (Identifiant national : 730030457)
- ◊ Le Touch et milieux riverains en aval de Fonsorbes (Identifiant national : 730030487)
- ◊ Cours de l'Ariège (Identifiant national : 730010232)
- ◊ Coteaux et falaises des bords de l'Ariège (Identifiant national : 730010266)
- ◊ Gravière de Cante-Lauzette (Identifiant national : 730003053)
- ◊ Lac Lamartine (Identifiant national : 730010246)
- ◊ Bois de La Ramée (Identifiant national : 730010247)
- ◊ Prairies et cultures du sud de Lèguevin (Identifiant national : 730030494)
- ◊ Bois des Arramous (Identifiant national : 730030470)
- ◊ Bois de Preissac (Identifiant national : 730010263)
- ◊ Bois et ruisseau du Grand Port de Mer (Identifiant national : 730030495)
- ◊ Prairies de l'aérodrome de Toulouse-Lasbordes (Identifiant national : 730030394)
- ◊ Prairies humides des bords de la Saune ais (Identifiant national : 7300303882)
- ◊ Bois de Pouciquot (Identifiant national : 730030559)
- ◊ Prairies à Jacinthe de Rome de la Ferme cinquante (Identifiant national : 730030387)
- ◊ Bords du Canal du Midi de Castanet-Tolosan à Ayguesvives (Identifiant national : 730030491)

Liste des sites Natura 2000

- ◊ ZSC n°FR7301822 - Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste
 - ◊ ZPS n° FR7312014 - Vallée de la Garonne de Muret à Moissac
- Arrêté Préfectoral de protection de Biotope (APPB)
- ◊ APPB n° FR3800875 - « Prairies Humides À Jacinthe De Rome (Bellevialia Romana), Sur Les Communes De De Ramonville-Saint-Agne Et De Auzeville-Tolosane »
 - ◊ APPB n° FR3800874 - « Prairies Humides À Jacinthe De Rome (Bellevialia Romana), Sur Les Communes De Saint-Orens-De-Gameville Et De Quint-Fonsegrives »
 - ◊ APPB n° FR3800887 - « Prairies À Orchis Lacté Sur La Commune De Balma »
 - ◊ APPB n° FR3800263 - « Biotopes Nécessaires À La Reproduction, Au Repos Et À La Survie De Poissons Migrateurs Sur La Garonne À L'Aval De Toulouse »
 - ◊ APPB n° FR3800264 - « Biotopes nécessaires à la reproduction, à l'alimentation, au repos et à la survie de poissons migrateurs sur la Garonne, l'Ariège, l'Hers Vif et le Salat »
 - ◊ APPB n° FR3800363 - « Bras Mort De Fenouillet »
 - ◊ APPB n° FR3800569 - « Ramier Des Quinze-Sols »
 - ◊ APPB n° FR3800361 - « Île De Pessette »
 - ◊ APPB n° FR3800261 - « Île Saint-Michel à Toulouse »
 - ◊ APPB n° FR3800260 - « Biotope Du Palayre Sur La Commune De Toulouse »

Liste des zones humides

- ◊ Multitudes de petites zones humides (prairies humides, mares, forêts alluviales)

Liste des ENS

- ◊ Domaine de Fonbeuzard

Liste des Réserves Naturelles Régionales

- ◊ Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne-Ariège

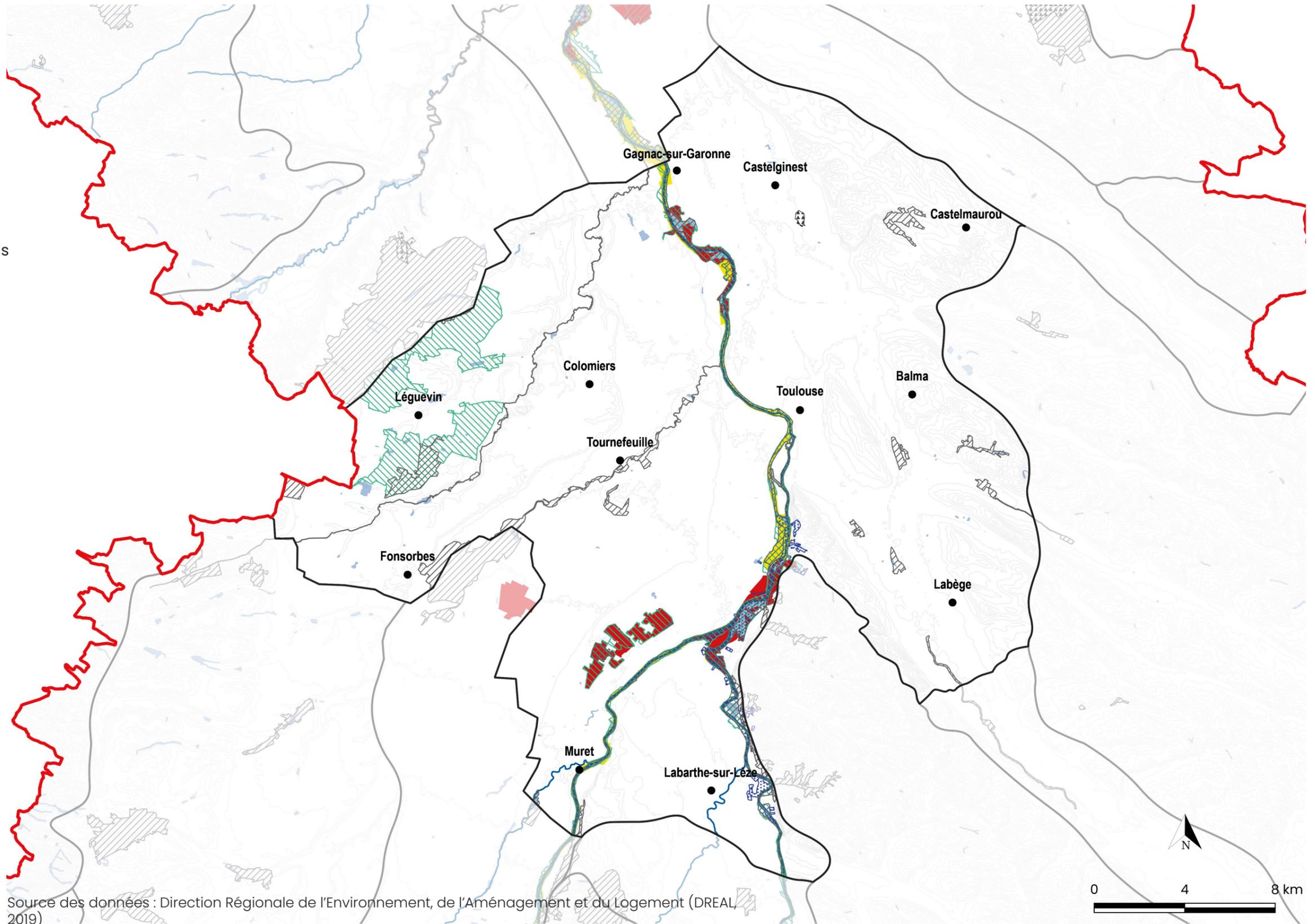


CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

Carte des espaces naturels protégés

-  Espace naturel sensible
-  ZNIEFF Type 1
-  ZNIEFF Type 2
-  Site Natura 2000 - ZSC
-  Espace commun au deux sites Natura 2000 (ZSC-ZPS)
-  Site Natura 2000 - ZPS
-  Réserve naturelle
-  Zone humide
-  Cours d'eau classé
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Source des données : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL, 2019)



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LES PRATIQUES ET USAGES

_L'agriculture

Si le potentiel agronomique des sols de l'agglomération toulousaine est relativement intéressant, les terres agricoles y sont néanmoins assez rares du fait du phénomène de mitage de ces terres, aujourd'hui encore à l'œuvre. Cette unité paysagère dispose de sols alluvionnaires couverts de limons fins déposés par la Garonne, souvent hydromorphes mais exploitables grâce aux techniques agricoles modernes, et plats donc facilement mécanisables. Le développement urbain de l'agglomération s'est fait aux dépens de ces terres agricoles, les repoussant sur les franges de l'unité paysagère. La plaine de la Garonne et de l'Ariège au sud (Labarthe-sur-Lèze, Venerque, Saubens...) et la partie ouest des terrasses moyennes (Léguevin, Pibrac, Fontenilles...) restent ainsi en partie agricoles.

Les terres argileuses des coteaux molassiques à l'est, profondes et fertiles, contribuent également à l'activité agricole de ce territoire, leur topographie ayant retardé un temps la pression urbaine.

La majeure partie de ces terres se trouve occupée par les grandes cultures (blé, maïs, etc), puis par les prairies, principalement localisées sur la moyenne terrasse. Le maraichage et l'horticulture, sans représenter d'importantes surfaces (excepté à Blagnac) y sont bien présents et se répartissent principalement au nord de Toulouse. La viticulture est peu développée, même si le domaine de Candie situé à Toulouse s'illustre avec ses 25 ha de vignes labellisées IGP Comté Tolosan. Il appartient à la ville de Toulouse, et complète son domaine agricole constitué de 200 ha de terres.

Les parcelles sont de taille variable, et parfois ceinturées de haies, de bosquets ou de boisements épars, notamment aux abords des cours d'eau. Si certaines haies ont pu être préservées, ou replantées, certains secteurs en sont totalement dépourvus.

Dans ces paysages fortement urbanisés où les surfaces agricoles sont morcelées, le bâti agricole est souvent anecdotique et s'avère peu perceptible.



Mitage du territoire



Terres profondes et fertiles à l'est favorables à l'agriculture



Domaine de Candie



Exploitation maraîchère



Populiculture



Terre agricole en frange de l'unité paysagère



Bâti agricole moderne



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

PRATIQUES ET USAGES

_L'industrie

Site historique de l'industrie aéronautique spatiale française, Toulouse et plus particulièrement le secteur aéroportuaire autour de Blagnac concentrent des entreprises majeures comme Airbus, Ariane et Safran, de grands équipementiers industriels (Thalès, Rockwell, Latécoère...) et de multiples sous-traitants qui gravitent autour, constituant le pôle de compétitivité Aerospace Valley. Acteur historique, Airbus réalise dans ses usines toulousaines l'assemblage final des avions, sur 6 sites représentant 700 hectares.

Au sud de Toulouse, se regroupent les usines liées à la chimie et la pyrotechnie (SNPE...) et les industries pharmaceutiques.

Ces imposants bâtiments industriels sont regroupés en vastes complexes dont les importantes proportions sont fortement impactantes dans les perceptions, produisant un paysage qui n'est plus à échelle humaine. La minéralité de ces surfaces s'associe, pour le pôle aéronautique au tarmac de l'aéroport, également gourmand en espace. Les emprises réglementées constituent des enclaves que le regard ne peut appréhender dans son ensemble.

À cela s'ajoutent de petits sites industriels disséminés dans les faubourgs dont la plupart ont été reconvertis, parfois en site culturel, commerces ou logements. Certains peuvent présenter un intérêt patrimonial, à l'image du Moulin de Bazacle, transformé en usine hydro-électrique et espace muséographique. Leur impact paysager est plus limité et dépend de leur emprise.

_L'habitat

Avec près de 1 million d'habitants et une densité de 1607 habitants/km², l'impact paysager de l'habitat sur l'unité paysagère est indiscutablement très élevé, et constitue certainement l'élément le plus visible, notamment dans l'évolution des paysages comme en témoignent les nombreuses grues perceptibles dans le lointain.

Des noyaux urbains et villageois au bâti traditionnel jusqu'aux quartiers pavillonnaires, des faubourgs toulousains aux grands ensembles et nouvelles opérations urbaines, différentes formes d'habitat se côtoient. Si elles sont plus ou moins bien intégrées à leur environnement, elles constituent malgré tout un signe visible de l'anthropisation de ce territoire, très majoritairement urbanisé.



Un des nombreux sites d'Airbus



Tarmac de l'aéroport



Moulin de Bazacle



Juxtaposition de zones résidentielles et d'activités



Centre National d'Etudes Spatiales au sud de Toulouse



Ensemble immobilier récent



Nouvelles constructions au sud de Toulouse



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LES PRATIQUES ET USAGES

_Le tourisme

Toulouse s'impose depuis quelques années comme une destination urbaine, même si une bonne part du tourisme reste affecté au tourisme d'affaires et de congrès.

La cité toulousaine tire parti de sa richesse patrimoniale pour attirer une clientèle nationale et internationale, avec la mise en valeur de monuments incontournables : le Capitole, la basilique Saint-Sernin, le couvent des Jacobins, les hôtels particuliers... Les quais de la Garonne, ses rives et les canaux qui traversent la ville sont autant de lieux de promenade pour les visiteurs comme les locaux.

Le tourisme est aussi culturel grâce aux nombreux musées dont dispose la ville. Enfin, l'aéronautique, indissociable de l'agglomération toulousaine représente un point d'entrée majeur, avec notamment la visite d'Airbus ou de la Cité de l'Espace. Cette dernière est visible de loin, avec la reproduction grandeur nature de la fusée Ariane 5.

Du fait de cette attractivité touristique, un grand nombre d'établissements d'hébergement s'est développé, aussi bien au cœur de la cité toulousaine, que dans sa périphérie, au sein de zones d'activités le long des axes routiers. L'attractivité touristique de la ville centre se fait ainsi ressentir sur les villes qui l'entourent.

_Les activités et commerces

Corollaire d'une agglomération attractive, au fort dynamisme économique et démographique, les zones d'activités, commerciales ou artisanales s'étalent sous forme de vastes lotissements, ou s'alignent le long des axes routiers. Elles se concentrent en périphérie des villes et le long de la Rocade, mais se retrouvent parfois au cœur même de zones d'habitat.

Ces zones d'activités sont bien souvent constituées de volumes parallélépipédiques en tôle, posés sur des parcelles minéralisées, formant un paysage à la fois disparate, monotone et banalisé. Les panneaux publicitaires et enseignes hétérogènes ajoutent à la difficulté de lecture de ces paysages du péri-urbain. L'insertion de ces zones monofonctionnelles et consommatrices d'espaces tend malgré tout à s'améliorer, avec la mise en place de chartes architecturales et paysagères visant notamment à garantir la cohérence des projets des différents preneurs, et la prise en compte d'enjeux paysagers.

Les parcs de bureaux, anciens ou plus récents, bénéficient d'une plus grande qualité architecturale même s'ils se résument souvent à de gros bâtiments vitrés, entourés de parkings largement dimensionnés.



Le Capitole



Quais de la Garonne



Le Canal du Midi



La Cité de l'espace



Zone de bureaux à l'est de Toulouse



Zone de bureaux à proximité de la Rocade



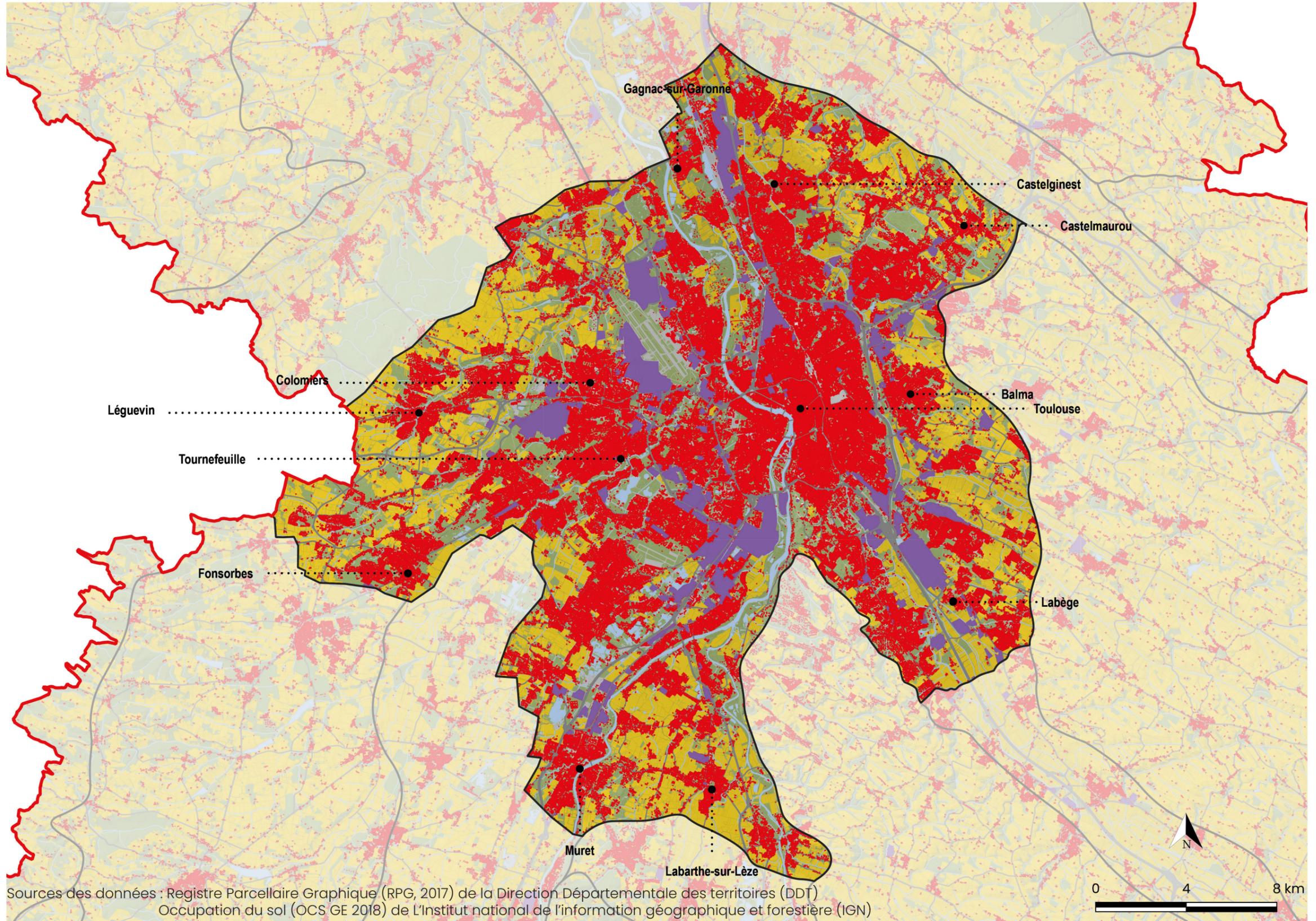
Zone commerciale



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LES PRATIQUES ET USAGES

- Zone agricole
- Zone naturelle
- Zone d'activités
- Zone urbaine
- Zone nue
- Zone humide
- Cours d'eau
- Voirie
- Limite unité paysagère
- Limite départementale



Sources des données : Registre Parcellaire Graphique (RPG, 2017) de la Direction Départementale des territoires (DDT)
Occupation du sol (OCS GE 2018) de L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET D'ÉNERGIE

Toulouse, chef-lieu du département de la Haute-Garonne, dispose d'une trame viaire particulièrement riche et diversifiée, à même de connecter cette métropole aux multiples villes de son agglomération et du département.

Un réseau ferré développé et un aéroport international viennent se superposer à cette trame et ouvrir ainsi Toulouse à la France et au monde.

Toutes les échelles de voies sont représentées, et en grand nombre. Elles suivent un même schéma d'organisation, d'abord concentrique autour de la ville centre, puis en étoile pour innover tout le territoire de l'unité et relier les pôles économiques de façon optimale.

Toutefois, les développements urbains contemporains ne s'accompagnent pas d'une évolution suffisante des infrastructures. Ceci génère des impacts en termes de circulation, en particulier sur la Rocade, ce qui a ensuite des répercussions sur l'ensemble du réseau de voiries métropolitaines.

_ Les différentes strates du maillage viaire toulousain :

- ◊ Les axes majeurs : plusieurs autoroutes et routes nationales rayonnent depuis Toulouse. Les autoroutes A62 et A61, orientées nord-ouest / sud-est, relient respectivement Toulouse à Bordeaux et à Narbonne. Les autoroutes A64 et A68 tracent quant à elles un axe nord-est / sud-ouest dans le paysage. L'A64 relie Toulouse à Bayonne, tandis que l'A68 se divise en deux embranchements en direction d'Albi et de Castres. Toutes ces autoroutes sont reliées entre-elles par la rocade qui ceinture la ville centre. A mi-chemin entre l'A62 et l'A64, la N124 part de Toulouse et suit le plein ouest en direction d'Auch.
- ◊ Les axes primaires : les grandes routes départementales (dont la plupart anciennes Nationales) s'ajoutent au maillage d'axes majeurs, et sont autant de rayons supplémentaires autour de Toulouse. Citons par exemple la D902 qui facilite le trajet entre le nord-ouest du département et Toulouse, la RD820 au nord et sud-ouest de Toulouse ou encore les D826 et D2 qui innervent la partie est de la Haute Garonne. Les grands boulevards toulousains sont des axes principaux de déplacement, aussi bien ceux ceinturant le centre historique que les sections présentes en second rang (boulevards des Récollets, de Suisse, avenue Jacques Chirac...).
- ◊ Les axes secondaires et tertiaires : ce sont des voies de dimensions plus réduites qui tissent les liens dans la ville centre et dans chaque commune de son agglomération. Elles dessinent les quartiers et les relient entre eux et sont à Toulouse, pour beaucoup d'entre elles, doublées de lignes de métros.



Un des axes majeurs de l'unité, l'A61, vue depuis la D57 au sud-est de Toulouse



Aéroport de Toulouse-Blagnac



Aérodrome de Toulouse-Lasbordes



Un autre exemple d'axe primaire, le boulevard de l'Embouchure, au bord du Canal du Midi



Une des typologies d'axes primaires, ici la départementale D826



Une rue étroite du centre-ville de Toulouse



Un espace essentiellement piéton, l'allée Jules Guesde à Toulouse



Rue bordée de bâtiment qualitatifs, dans les centres-bourgs des villages

CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET D'ÉNERGIE

_ Les infrastructures et leur perception dans le paysage :

- ◊ Des infrastructures très prégnantes sur le paysage : les grandes infrastructures majeures de mobilité, telles que les autoroutes, les voies ferrées et la zone aéroportuaire, sont de formidables lieux de transport facilitant les flux, mais leur épaisseur et l'opacité de leurs ouvrages, franchissables et accessibles qu'en certains points stratégiques, marquent fortement le paysage. Elles représentent des obstacles visuels et physiques sur des linéaires importants. Cependant beaucoup d'entre elles se doublent de cordons arborescents plus ou moins épais. Parmi les infrastructures d'énergie, plusieurs installations photovoltaïques sont présentes au sein de l'agglomération. Plusieurs utilisent les toits d'usines ou d'entrepôts ; d'autres sont au sol et entourés de haies arbustives. Dans les deux cas, leur impact sur le paysage est alors limité et maîtrisé. Le parc photovoltaïque de l'Oncopole, implanté sur l'ancien site AZF, constitue la plus vaste centrale de ce type en milieu urbain. Bien que très vastes, ces étendues se situent au cœur d'un site industriel et n'apparaissent pas plus visibles que les immenses bâtiments environnants.
- ◊ Une topographie plane qui offre néanmoins de jolis points de vue sur la ville rose : le tracé des différentes voies de circulation est peu contraint par la topographie. Les axes majeurs sont assez linéaires tandis que les voies secondaires et tertiaires épousent d'avantage les contours du vieux centre toulousain. Si le profil des autoroutes est assez souvent encaissé, certains tronçons surélevés comme ceux de l'autoroute Bordeaux-Toulouse offrent des points de vue remarquables sur la ville centre, la Garonne et le grand paysage.
- ◊ Des voies minérales, quelquefois accompagnées par l'eau ou le végétal : quand les voies secondaires et tertiaires de la ville centre, volontairement étroites pour s'abriter de la chaleur d'été, sont rarement plantées, les grands boulevards jouissent de grands alignements d'arbres. Le Canal du Midi, y compris quand il traverse la ville, est bordé de platanes. Plusieurs routes départementales profitent encore d'alignements de grands arbres. C'est le cas par exemple de la route de Lombez et ses platanes, ou encore de la D888 et son alignement mixte de platanes, marronniers et acacias qui rythment le trajet.



L'échangeur du Palays, un nœud routier de grande ampleur



Passage à niveau dans la vallée de l'Hers



Centrale photovoltaïque de l'Oncopole



Les panoramas sur l'agglomération depuis les rues du centre-ville



Les grands axes toulousains et leur contact avec l'eau, ici longeant le Canal de Midi



La D632 accompagnée d'un long alignement de platanes



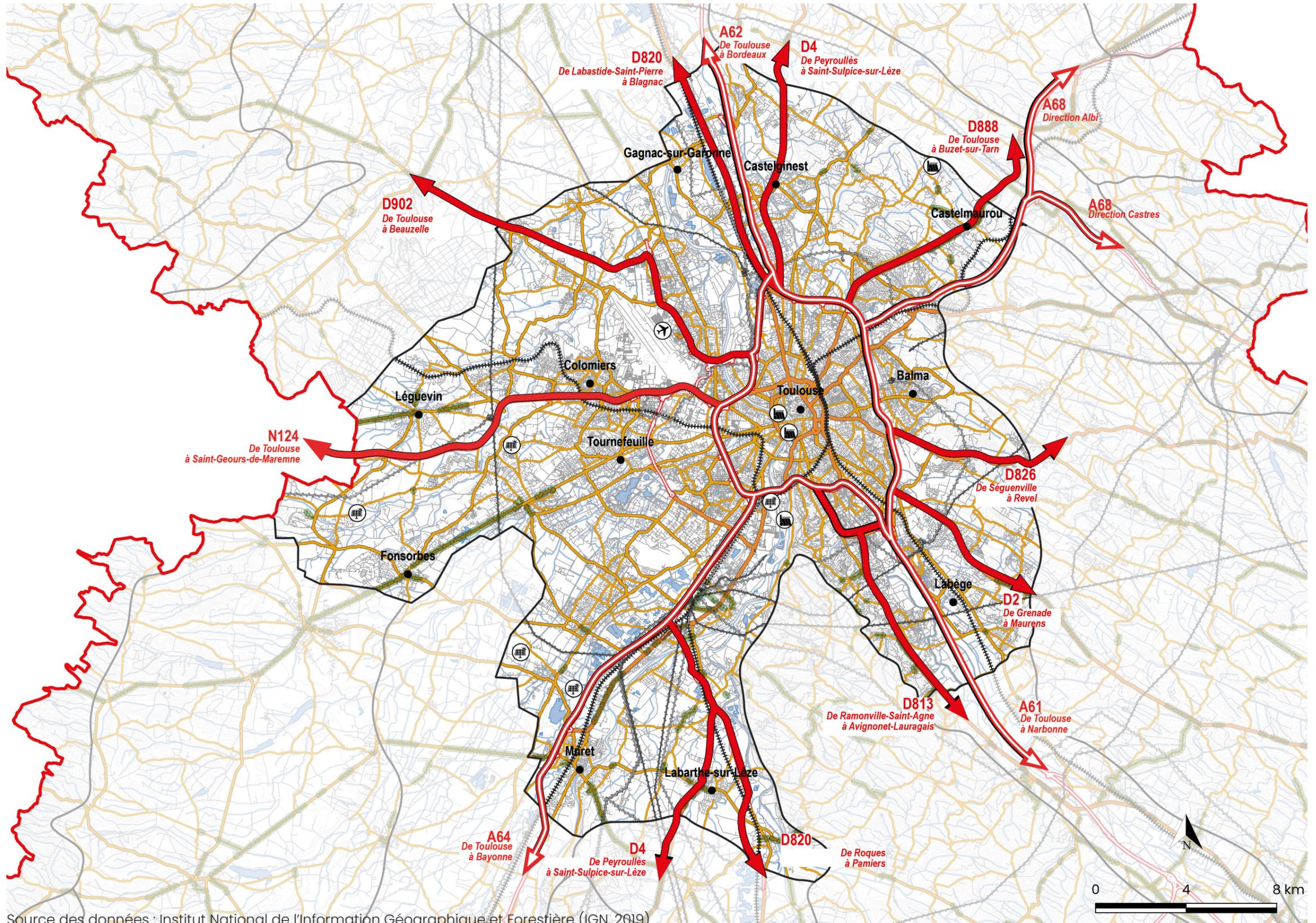
Une route de campagne qui offre des vues lointaines sur les espaces agricoles de l'unité paysagère



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET D'ÉNERGIE

-  Axe majeur autoroutier
-  Axe majeur
-  Axe primaire
-  Axe secondaire et tertiaire
-  Voie ferrée
-  Ligne haute tension 63 000 volts
-  Ligne très haute tension 225 000 - 400 000 volts
-  Alignement d'arbres
-  Centrale photovoltaïque
-  Centrale hydroélectrique
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Source des données : Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN, 2019)

CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LES FORMES URBAINES

L'unité paysagère présente de fait une emprise bâtie dominante. Toulouse en constitue le centre névralgique, autour duquel gravitent des communes déjà très peuplées ou encore en plein développement démographique.

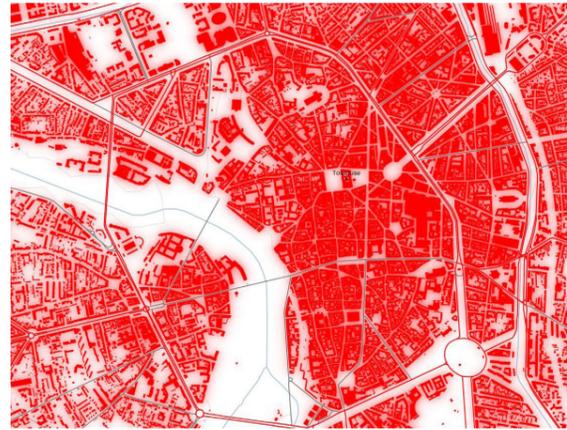
Initialement connue sous le nom de Tolosa, Toulouse existe depuis l'époque gallo-romaine, d'abord sous forme de plusieurs noyaux répartis le long de la Garonne, puis d'une agglomération ceinte d'un rempart, créée en rive droite du fleuve à l'abri des crues. Dynamique jusqu'au XIV^e siècle, avec l'extension du bourg Saint-Sernin, la construction du pont de la Daurade ou le développement du bourg Saint-Cyprien en rive gauche, l'expansion toulousaine marque un coup d'arrêt avec le grand incendie de 1463. Détruite aux deux tiers, la ville est alors reconstruite en briques.

L'exode rural du début du XIX^e siècle provoque la transformation de la ville, déjà initiée au XVIII^e siècle avec les premiers grands travaux d'urbanisme. Les remparts démolis laissent la place à de larges boulevards et la ville s'étend avec la création de faubourgs pour faire face à l'afflux de population. Au XX^e siècle la ville croît encore avec la construction de nouveaux quartiers tels que le Mirail, Empalot ou Bagatelle.

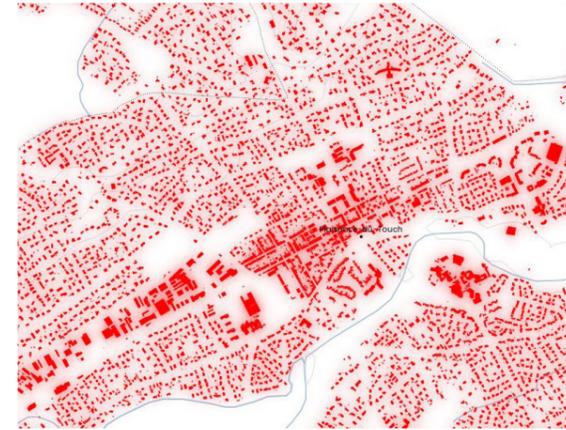
Fruit de ces différentes dynamiques urbaines, Toulouse se compose aujourd'hui :

- ◊ d'un centre historique dense correspondant à l'hypercentre, regroupé en rive droite et ceinturé par les boulevards et le Canal du Midi.
- ◊ de quartiers mêlant habitat pavillonnaire, grands ensembles et équipements, s'étendant au delà de la Rocade.

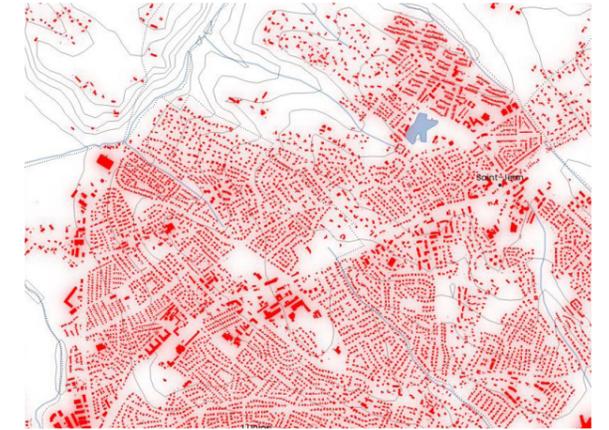
La ville toulousaine rayonne au-delà des limites administratives de la seule métropole et de ses 37 communes. Un important tissu bâti s'est développé en étoile, les noyaux des communes alentours s'étant largement étirés le long des grands axes de communication avec la ville centre. Il en résulte un véritable continuum bâti, seulement interrompu par les cours d'eau et infrastructures qui maillent le territoire. La part de zones bâties, si elle reste conséquente, s'amenuise en s'éloignant de Toulouse, en particulier entre les branches de cette "étoile urbaine".



L'hypercentre de Toulouse, regroupé sur la rive droite de la Garonne



La ville de Plaisance-du-Touch, établie le long du Touch



Les quartiers pavillonnaires sur les coteaux de Saint-Jean



Centre historique de Toulouse



Centre-bourg de Plaisance-du-Touch



Quartier pavillonnaire sur les coteaux du Girou



Quartier historique de Saint-Cyprien à Toulouse, en rive gauche de la Garonne





CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LES FORMES URBAINES

La plupart des communes sont établies en zone de plateau, que ce soit sur la plaine ou les terrasses moyennes de la Garonne, et souvent à proximité d'un cours d'eau (Plaisance-du-Touch, Tournefeuille, Muret, Roques, Portet-sur-Garonne...). Sur toute la frange est de l'unité paysagère, de multiples villages sont implantés sur les reliefs peu élevés des coteaux, souvent en situation de promontoire. Leur tissu bâti gagne les pentes.

Ces communes périphériques sont construites suivant le même principe, à savoir :

- ◊ un centre-bourg aggloméré, intégrant de l'habitat de ville, de l'habitat collectif de petite ou moyenne taille, et des commerces de proximité. Mairie et église sont parfois éloignées, produisant plusieurs centralités.
- ◊ des quartiers pavillonnaires qui s'étendent en vastes grappes autour de ce centre-bourg, sur des surfaces considérables dans lesquels peuvent s'intercaler des petits collectifs ou des grands ensembles.

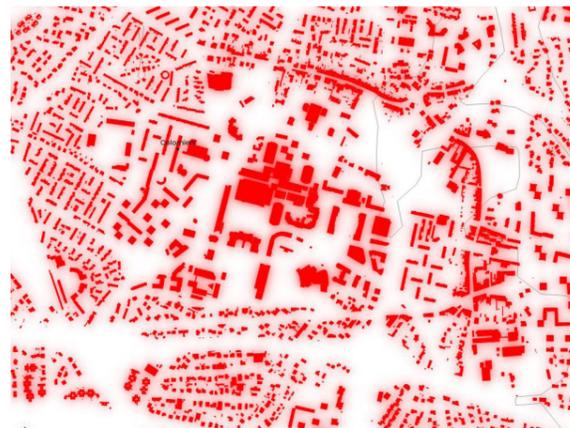
Entre ces espaces d'habitat s'immiscent des zones industrielles, d'activités ou commerciales du moins pour ce qui concerne la première couronne de l'agglomération. Elles sont alors réparties le long des grandes infrastructures de transport sur de vastes espaces monofonctionnels.

A cela s'ajoutent les zones commerciales d'entrée de ville, constituées de banals volumes parallélépipédiques en tôle.

Sur les terrasses du Touch et de l'Aussonnelle, comme sur les coteaux est, les terres agricoles assurent l'interface entre les différents villages.



Les grands ensembles construits à la fin du XX^e siècle



Le centre de Colomiers, entouré de quartiers pavillonnaires et d'habitat collectif



Centre-ville de Colomiers



Zone commerciale à l'entrée de Colomiers



Habitat collectif à Tournefeuille



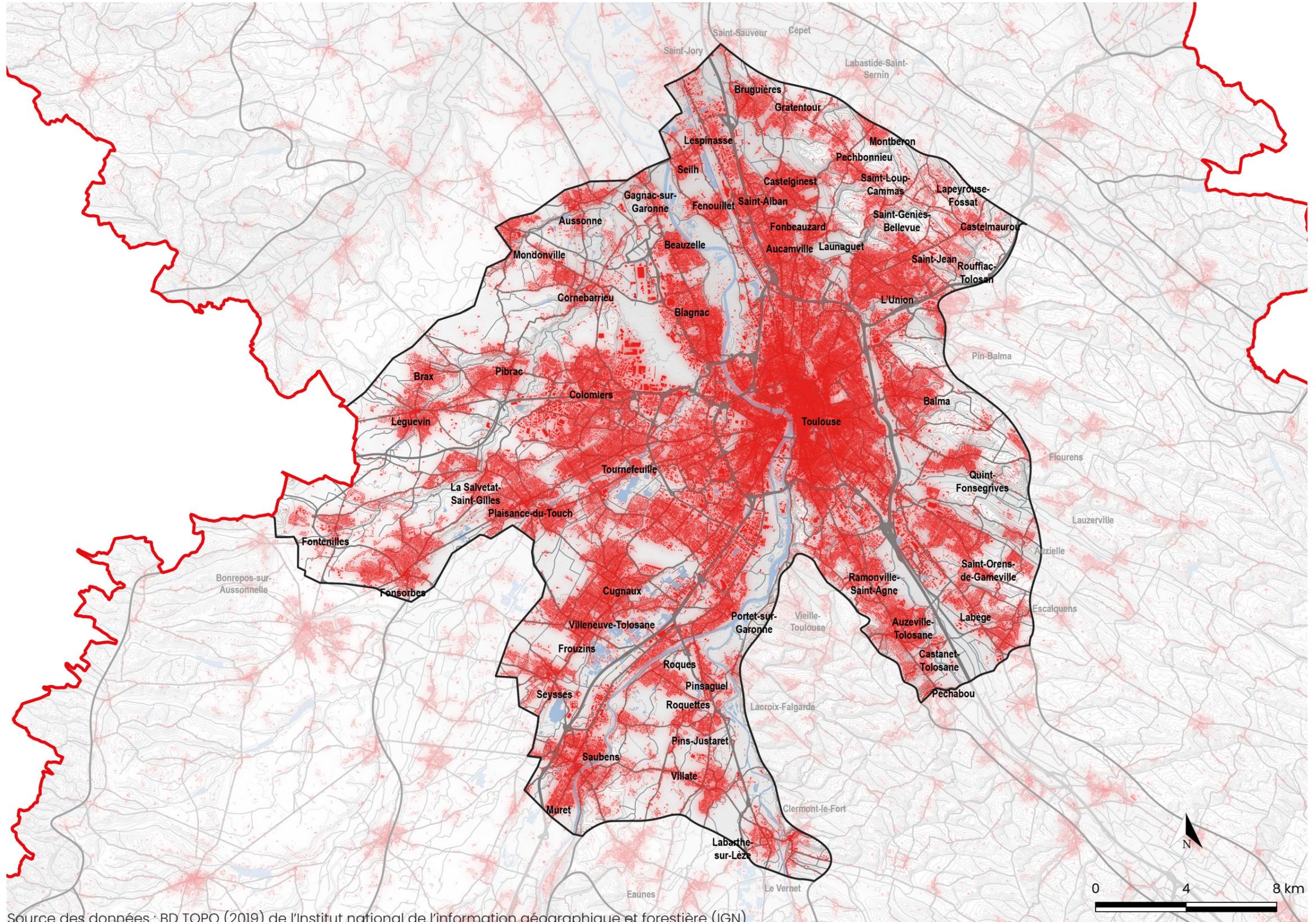
Zone d'activités de Labège le long de l'A61



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LES FORMES URBAINES

-  Zone bâtie
-  Route
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Source des données : BD TOPO (2019) de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX

L'Agglomération Toulousaine et sa ville-centre occupent une large partie du nord du département de la Haute-Garonne. Il n'est alors pas étonnant que l'architecture des bâtiments rencontrés y soit riche, diversifiée et en cohérence avec les territoires qui l'entourent.

Ainsi les constructions traditionnelles typiques du pays toulousain se mélangent à quelques formes architecturales empruntées à d'autres unités et aux constructions récentes nombreuses dans l'agglomération, du fait de la population croissante et de l'attractivité économique du chef-lieu.

Les principaux matériaux rencontrés, révélateurs des ressources locales et de la composition du sol riche en argile, sont la brique, principalement cuite mais aussi présente sous forme crue (teinte plus claire), apparente ou dans une moindre mesure, enduite, et la tuile canal. Ces deux matériaux donnent toute son identité à Toulouse, communément dénommée la "ville rose".

Les ornements en pierre sont quant à eux utilisés quelques fois sur les bâtiments de l'époque Art Déco de la ville centre. Les appareillages de galets roulés et de brique restent assez limités sur cette unité paysagère et se retrouvent principalement dans les villages les plus périphériques de l'agglomération et en bord de Garonne. Ils produisent des ornements particuliers (en arêtes de poisson, en nervures de fougères...).

Le bâti est globalement bien conservé du fait notamment des protections diverses et de leur périmètre. Aux formes architecturales traditionnelles s'ajoutent le bâti récent, qui emprunte les codes des constructions traditionnelles, ou s'en affranchit pour prôner des formes et des matériaux contemporains.

_ La maison carrée

Très courante dans la ville de Toulouse ainsi que dans les centres-villes des communes de l'agglomération, la maison carrée se trouve aussi bien en façade sur rue que de façon plus isolée avec un jardin autour. C'est un bâtiment de type bourgeois à un étage, bien qu'il en existe aussi de plein pied.

Parfois surélevée, on y accède alors par un perron de quelques marches, réalisé en pierre de taille, ou plus simplement en béton.

La maison carrée se compose d'un volume principal éponyme, parfois complété d'annexes agricoles (remises, chais...) implantées au nord ou à l'ouest du corps d'habitation pour le protéger des intempéries, ou éventuellement intégrées au corps principal.



Matériaux et couleurs représentatifs de l'Agglomération toulousaine et sa ville centre



Exemples de maisons carrées

Toiture de deux à quatre pans, en tuile canal

Encadrements de fenêtres contrastés

Façade principale implantée en alignement de la rue dans les villages (ou orientée au sud dans les campagnes)

Ornements en façade principale (mascaron, corniches, moulures ou encadrements en reliefs...)

Murs le plus souvent enduits

Perron d'accès (facultatif)

Porte d'entrée centrée sur la façade, surmontée d'une porte-fenêtre avec balconnet





CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX

La façade principale, plus ou moins richement ornementée (mascaron au-dessus de la porte d'entrée, ferronnerie, corniches...), est percée d'ouvertures disposées de manière régulière : porte d'entrée centrée, parfois surmontée d'une porte-fenêtre avec balconnet, et entourée de deux travées de fenêtres. L'ensemble des ouvertures est souligné par un encadrement soigné constitué de briques dont la teinte contraste avec celle de la façade. Le ou les matériaux utilisés pour cette dernière peuvent varier (briques allant de l'ocre clair au rouge foncé, enduit), apportant toute sa diversité à ce type de construction.

_L'immeuble de ville

Typique du centre-ville toulousain, ce type d'architecture doit son essor au XIX^e siècle à Jacques-Pascal Virebent, architecte en chef de la ville, ainsi qu'à son fils l'architecte briquetier Auguste Virebent. L'architecture de cet immeuble s'inspire très largement des maisons carrées. Essentiellement en brique et aux ornements pouvant être en pierre, l'immeuble de ville du centre-ville de Toulouse est de type R+3. Son rez-de-chaussée présente souvent des ouvertures en arcades et abrite des commerces, tandis que les trois étages aux fenêtres carrées sont plutôt voués aux logements.

Il n'est pas rare que l'architecture de ces immeubles ait évolué durant les années 30 pour afficher en façade d'avantage d'ornementations de pierre aux motifs courbes et végétaux typiques de la période Art Déco.

_La maison maraîchère ou la "toulousaine"

Principalement localisée sur la basse plaine alluviale en bord de Garonne, la maison maraîchère était initialement implantée au sein d'un système parcellaire constitué de lanières de cultures légumières, florales, de violettes... Si ces cultures en lanières ont en partie seulement résisté à la pression foncière, c'est également le cas des maisons maraîchères. Beaucoup ont été ou sont détruites mais il en reste encore un certain nombre, notamment au nord de Toulouse.

Le volume de ce type de construction, en galets roulés et briques, est rectangulaire et assez étiré, le pignon est aligné sur la rue, qui reprend souvent l'orientation nord-sud des anciens chemins ruraux. La cour est orientée au sud, accolée à la façade principale, perpendiculaire à la voirie. Les pièces dévolues à l'habitation comme à l'exploitation sont abritées sous ce même volume. La partie horticole, située à l'extrémité, s'identifie par la large ouverture pratiquée sur la façade. L'étage, généralement de faible hauteur et bien ventilé, servait à la conservation des légumes secs et par conséquent inhabitable.



Maison maraîchère en briques et galets roulés



Maison maraîchère



Immeuble de ville

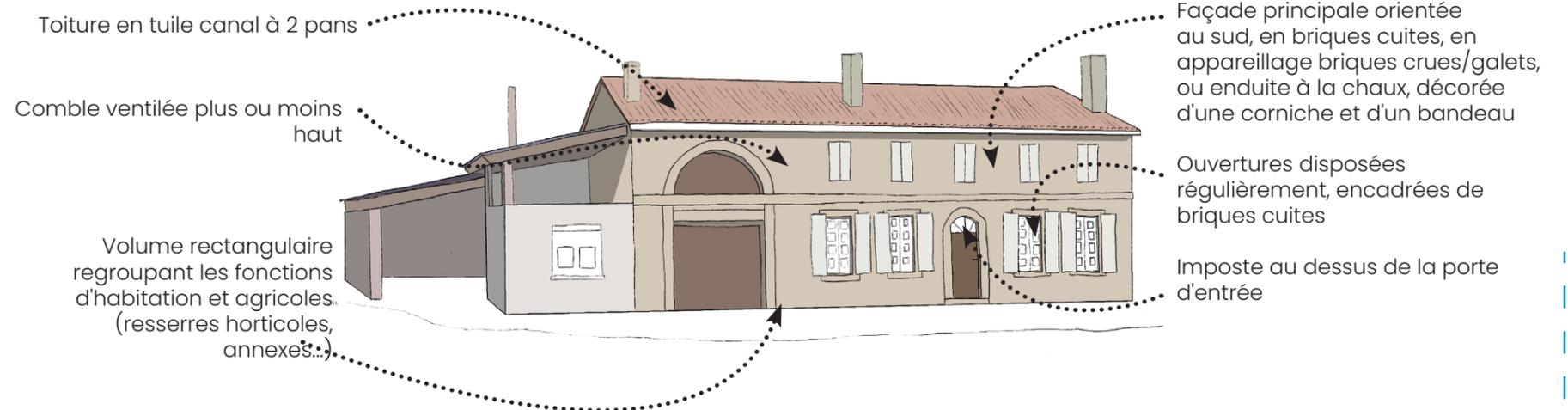


Immeubles de ville



Ornementation type Art Déco

Schéma type de la maison maraîchère





CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX

_La maison à pignon toulousaine

La maison à pignon apparaît au début du XX^e siècle dans les lotissements toulousains, si bien qu'on en trouve de nombreux exemplaires dans les rues pavillonnaires situées dans le périmètre interne à la rocade.

Leur particularité réside dans l'orientation du volume bâti, de forme simple, de plain-pied ou encore à un étage. Le pignon est adressé sur la rue et accueille la façade principale, en léger retrait de la limite d'espace public. Cette disposition permet d'éclairer plus facilement une pièce en comble, par une ouverture dans la façade principale. Le rez-de-chaussée est plus ou moins surélevé et l'accès à l'entrée principale se fait par quelques marches ou un escalier extérieur.

Née à l'époque de l'optimisation des processus de construction, la maison à pignon n'emploie pas de brique foraine, du moins dans la majeure partie des cas. Elle est le plus souvent faite de parpaing ou de brique creuse, puis enduite. De même, les volets battants présents sur la plupart des constructions traditionnelles sont ici remplacés par des persiennes ou des volets roulants.

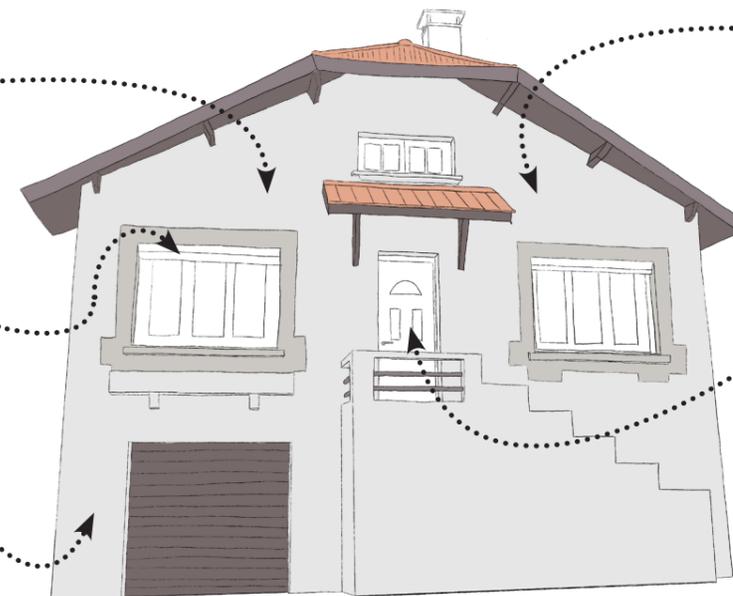


Exemples de maisons à pignons

Façade principale sur le pignon, orientée vers la rue et en léger retrait de celle-ci

Volets roulants ou persiennes

Façades enduites



Volume simple, de plain-pied ou à un étage

Porte d'entrée parfois surélevée, protégée par un porche

Schéma type de la maison à pignon

CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX

_Le bâti récent

L'attractivité de cette partie du territoire, liée notamment à l'activité économique du centre-ville toulousain et de son agglomération, et les nombreuses infrastructures de transports (autoroute, voie ferrée, aéroport...), ont fait se multiplier les constructions récentes sur Toulouse et en périphérie.

Elles se composent de hauts immeubles d'habitat collectif, par exemple en plein centre-ville, mais aussi d'habitat collectif plus bas et de pavillons individuels en périphérie.

De nombreux exemples de constructions récentes intégrant les caractéristiques du bâti traditionnel toulousain sont visibles. Cette réinterprétation repose essentiellement sur la réutilisation des teintes typiques du pays Toulousain, le contraste entre l'encadrement des fenêtres et le reste de la façade, l'utilisation de parements en brique et les toitures en tuiles canal.

Le volume de ces constructions peut aussi s'inspirer de l'architecture locale, via le volume carré de la bâtisse, la présence d'une corniche, la symétrie des ouvertures, les arcades des maisons maraîchères, etc.

Cas plus rare, des maisons moins récentes, datant peut-être du début du XX^e siècle, s'inspirent des maisons à pan de bois du moyen-âge.

Dans d'autres cas, le parti pris des constructions récentes est de s'affranchir totalement des codes traditionnels. Les façades sont alors revêtues d'enduits blanc, gris, de métal ou de bardage bois et les formes sont marquantes de leur époque de construction (années 60, grands ensembles des années 70-80-90, éco construction des années 2000...).

Plus que leur aspect extérieur, c'est surtout la disposition des maisons et bâtiments les uns par rapport aux autres, et au sein de leur propre parcelle, de manière très ordonnancée, rectiligne et avec très peu de variation qui interpelle.

_Le bâti industriel

Principalement rencontré en périphérie de Toulouse, au sein des zones d'activités, il prend la forme de larges entrepôts rectangulaires dont les teintes reprennent les codes couleur des enseignes commerciales qu'ils abritent.

Ce sont des bâtiments qui restent très techniques, sans aucune référence au bâti traditionnel de ce territoire.



Immeuble aux teintes ocres et encadrements de fenêtres plus clairs



Habitat collectif bas, de forme carrée et utilisant la brique



Bâtiment doté d'arcades commerciales en RDC et paré de briques

Réinterprétation contemporaine de maison à pignon toulousain

Maison inspirée des maisons à pans de bois



Immeubles des années 60 à 80

Immeubles à l'architecture contemporaine

Bâti de zone d'activités

CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LE PATRIMOINE PROTÉGÉ ET DU QUOTIDIEN

_Les pigeonniers

Les pigeonniers constituent un élément de patrimoine dont la silhouette caractéristique, isolée ou bien intégrée à un corps d'habitation s'affirme comme un point de repère dans le paysage. Construits comme bon nombre d'autres constructions à l'aide de matériaux locaux (toiture en tuiles canal, façades en brique foraine parfois enduites), ces pigeonniers prennent différentes formes, parmi lesquelles :

- ◊ le type à coupole : de profil circulaire, il est souvent coiffé d'un dôme.
- ◊ le type « sur arcades » : il dispose de piliers carrés et d'un volume principal maçonné. Leur grande variété tient dans la diversité des toits : toit pyramidal ou toulousain, avec lanteron ou clocheton, en tuiles canal ou plates..
- ◊ le type "pied de mulet" : de profil parallélépipédique, il se compose en général d'un double-toit et d'une contremarche pour l'envol des pigeons.

_Les ponts

Traversée par un important réseau hydrographique, composé entre autres de la Garonne, du Canal du Midi et du Touch, l'Agglomération Toulousaine est dotée d'un grand nombre de ponts permettant leur traversée. La Garonne à elle seule en a nécessité de nombreux afin de traverser toute la largeur de son lit (plus d'une dizaine sur cette unité paysagère).

Les affluents du fleuve et les différents canaux ont également amené à la construction de multiples franchissements. D'époque et de styles différents, construits à l'aide de matériaux divers, ils sont autant d'ouvrages rythmant le parcours des cours d'eau, offrant des vues lointaines sur la surface de l'eau. Quelques-uns sont remarquables, à l'image du Pont-Neuf à sept arches, le plus ancien qui enjambe la Garonne.

D'autres sont de véritables témoins de l'histoire économique du Languedoc. Les ponts jumeaux de style classique en sont un bel exemple puisqu'ils correspondent aux constructions du Canal du Midi au XVII^e siècle, du canal de Brienne au XVIII^e siècle et du canal latéral à la Garonne au XIX^e siècle. Le pont des Catalans témoigne de l'histoire du génie civil et de l'art datant du XX^e siècle. D'autres enfin sont plus discrets, comme sur le Touch avec ce pont datant du XVIII^e siècle (cependant dénaturé par l'élargissement des trottoirs), composé d'une arche surmontée d'un écusson en pierre aux armes des états du Languedoc.



Pigeonnier à coupole à Ramonville-Saint-Agne



Pigeonnier sur arcades à Escalquens



Pigeonnier sur arcades à Lacroix-Falgarde



Pont neuf à Toulouse



Pont des Catalans à Toulouse



Pont Saint-Pierre à Toulouse



Ponts jumeaux à Toulouse



Pont de Deyme sur le Canal du Midi



Pont sur le Touch à Toulouse



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LE PATRIMOINE PROTÉGÉ ET DU QUOTIDIEN

L'unité paysagère de l'Agglomération Toulousaine et sa ville centre possède un patrimoine riche et diversifié. Cela est d'autant plus vrai à Toulouse, où depuis plus de 2000 ans la ville s'affirme comme une cité majeure de la région, notamment capitale du royaume d'Aquitaine puis du Comté de Toulouse. Cette histoire l'a dotée d'un patrimoine architectural exceptionnel. De nombreux immeubles, maisons, hôtels particuliers et édifices religieux sont ainsi classés ou inscrits aux monuments historiques.

_Les édifices religieux

L'agglomération toulousaine est marquée par la présence de nombreux édifices religieux de styles variés, reflets des différentes époques de construction. La basilique Saint-Sernin à Toulouse est ainsi considérée comme la plus grande église romane conservée d'Europe, quand la Cathédrale Saint-Etienne associe dans un mélange insolite deux styles gothiques (méridional et septentrional). D'échelle plus modeste, les communes périphériques présentent également une grande diversité d'édifices, parmi lesquels on retrouve de nombreuses églises de style gothique toulousain, avec un usage abondant de l'arc en mitre et du clocher mur (église Sainte-Marie-Madeleine à Pibrac, église Saint-Germier à Frouzin). Leur clocher peut aussi être octogonal (église Saint-Jacques à Muret) ou carré (église de Launaguet).

_Les hôtels particuliers et châteaux

Les hôtels particuliers se concentrent principalement au cœur de la ville de Toulouse et constituent de véritables témoins de son passé. De styles gothique à Renaissance, nombre de ces hôtels furent les résidences de capitouls (magistrats de la ville siégeant au conseil municipal aux époques médiévales et Modernes), ou de riches marchands, de nobles... avec pour beaucoup d'entre eux un classement au titre des Monuments Historiques.

Parmi eux, on peut noter l'hôtel particulier d'Assézat, représentatif de la période Renaissance avec ses vastes dimensions et ses décors exceptionnels, ou encore l'hôtel Clary qui dénote avec sa façade intégralement en pierre dans la ville rose.

De nombreux châteaux de l'agglomération toulousaine se distinguent également par leur style flamboyant. Là encore, la diversité des époques de construction est à l'origine d'une grande diversité architecturale : château de Pibrac, très bel exemple de château Renaissance ; château de Launaguet entièrement restauré par l'architecte briquetier Auguste Virebent et reconverti en hôtel de ville ; château de Brax et ses quatre tours circulaires... Le château de Candie est un véritable témoignage du patrimoine médiéval toulousain. Leurs dimensions imposantes et le parc qui les met en scène en font souvent des éléments de repère.



Basilique Saint-Sernin à Toulouse



Cathédrale Saint-Etienne à Toulouse



Église Sainte-Marie-Madeleine à Pibrac



Hôtel particulier d'Assézat à Toulouse



Hôtel Clary ou hôtel de pierre à Toulouse



Château de Pibrac



Château de Launaguet

CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LE PATRIMOINE PROTÉGÉ ET DU QUOTIDIEN

_ Les écluses et aqueducs

Site classé et inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, le Canal du Midi participe au canal des Deux Mers reliant l'Atlantique à la Méditerranée. Construit au cours du XIX^e siècle, le canal latéral à la Garonne s'inscrit en continuité du Canal du Midi et relie Toulouse à Castets-en-Dorthe (33) en offrant des conditions de navigation plus sûres et régulières que celles de la Garonne. Plus court, le Canal de Brienne a été creusé à la fin du XVIII^e pour relier la Garonne au Canal du Midi, et acheminer des marchandises.

Les centaines d'ouvrages qui composent ces canaux et s'égrènent au fil de leurs parcours constituent un patrimoine technique et architectural exceptionnel. Citons par exemple pour le Canal du Midi l'aqueduc de Saint-Agne à Ramonville-Saint-Agne qui est un des premiers exemples d'aqueduc à siphon, ou encore l'écluse double de Castanet-Tolosan et son ancienne maison éclusière en rive droite. L'écluse Saint-Pierre, construite en pierre, marque le début du Canal de Brienne et assure la liaison avec le fleuve.

Enfin, une unique écluse se situe sur la Garonne toulousaine, il s'agit de l'écluse Saint-Michel, construite au milieu du XIX^e siècle pour faciliter la navigation et désormais automatisée.

Ces canaux et leurs ouvrages constituent un vecteur de découverte des paysages traversés, en invitant les usagers (cyclistes, randonneurs, plaisanciers...) à en suivre le parcours, et même s'écarter de leur tracé rectiligne et ombragé pour en appréhender les alentours.

_ Les protections

L'unité paysagère de l'Agglomération Toulousaine et sa ville centre fait état d'un grand nombre de périmètres de protection (Monuments Historiques, sites classés et inscrits) ou de label (UNESCO), reflets de sa richesse patrimoniale. Ces protections s'appliquent à des éléments diversifiés : élément architectural (château, manoir, pigeonnier...), urbain (place, allée...), religieux (église, couvent, croix...), fluvial (Canal du Midi, canal de Brienne, pont, aqueduc, écluse...), naturel (platanes, rives de la Garonne...) ou industriel (usine aéronautique, briqueterie). Enfin, on peut noter la présence d'une curiosité commune avec la Plaine de la Garonne : une des trois dernières pyramides marquant la limite entre la Guyenne et le Languedoc.

Le centre ancien de Toulouse est protégé au titre des Sites Patrimoniaux Remarquables et fait l'objet d'un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur, qui vise à protéger et valoriser le patrimoine architectural.



Écluse Saint-Pierre à Toulouse



Écluse Saint-Michel à Toulouse



Canal du Midi à Pompertuzat



Canal de Brienne à Toulouse



Aqueduc à siphon de Ramonville-Saint-Agne, datant du XVIII^e siècle



La place du Capitole, emblématique de Toulouse et site inscrit



Site inscrit du quartier parlementaire de la Dalbade à Toulouse

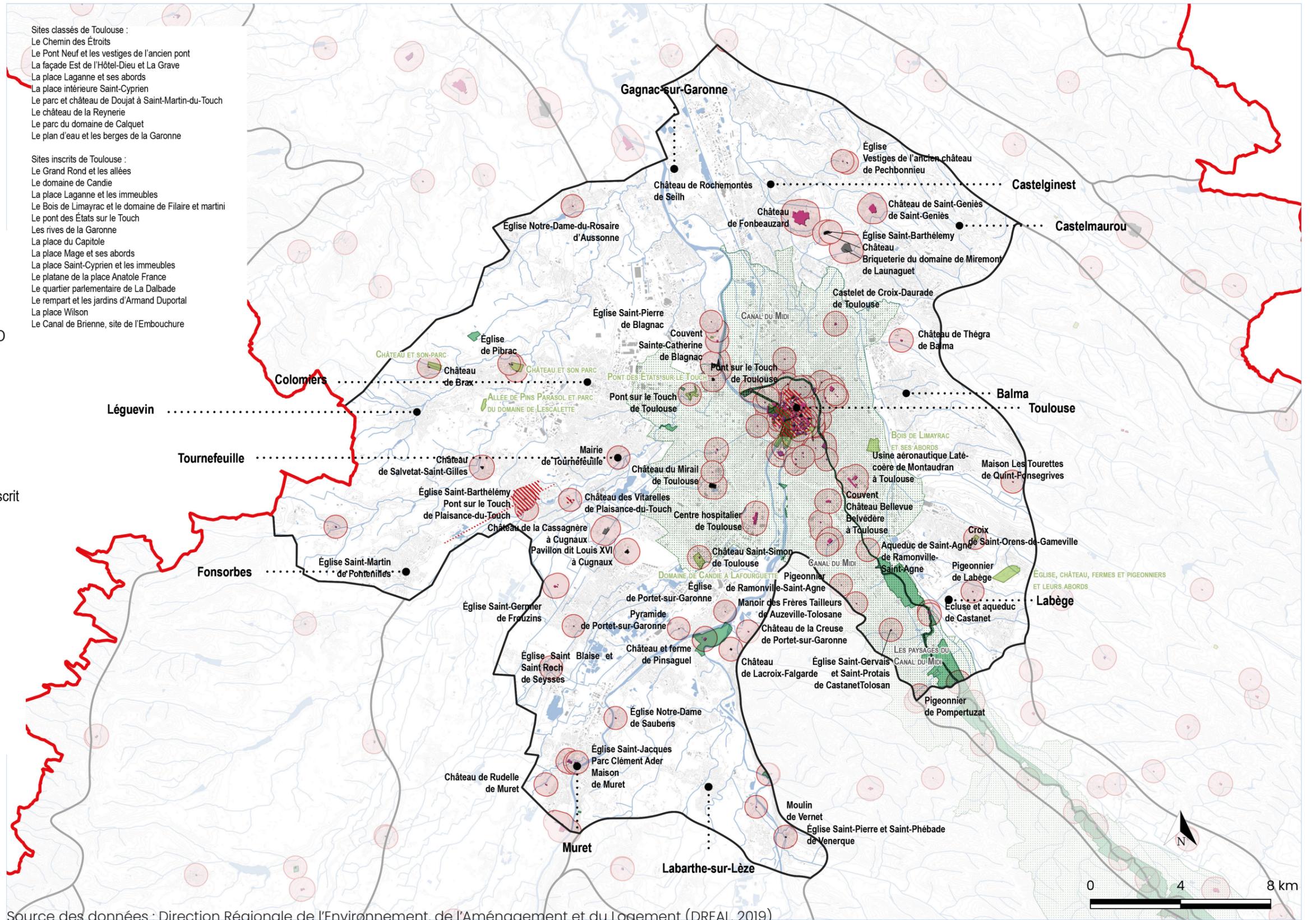


Pyramide marquant la limite entre la Guyenne et le Languedoc à Portet-sur-Garonne



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LE PATRIMOINE PROTÉGÉ





CE QUI FAIT PAYSAGE _ L'Homme et son territoire

LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DU PAYSAGE

PAROLES D'HABITANTS

Bagnères de Luchon, le Canal du Midi, le Volvestre, le Lauragais, le Comminges, le Château de Laréole, la vallée du Tarn, etc. Parmi les expressions récoltées auprès des habitants de l'Agglomération Toulousaine, l'ensemble du territoire du département est évoqué à l'image des lieux emblématiques dont il regorge.

« **Toulouse, pour la beauté de son centre-ville** » (habitante, Toulouse) reste cependant le lieu le plus repris. Des commentaires détaillés font ressentir un vécu également plus intime : « **Centre-ville de Toulouse, se perdre dans les petites rues, longer le bord de Garonne, pousser les larges portes en bois des palais et y découvrir de somptueuses cours et jardins privés ... visiter les musées et centres d'art, prendre un café en terrasse...** » (Habitante, Toulouse).

On y détaille le nom des places, des églises, des quais et puis on ose des généralités : « **la ville rose** », « **l'architecture** », « **les murs en briques** », etc.

Se détacher un instant de Toulouse en suivant le cours de la Garonne, et voir les Pyrénées se dessiner :

« **Le long de la vallée de Garonne, lorsque l'on prend l'autoroute et que l'on se dirige vers le sud, on voit s'étendre la vallée toute plate, les coteaux qui la bordent et puis les Pyrénées en face. C'est magnifique !!!** » (Habitant, Toulouse).

S'en approcher, pénétrer dans le luchonnais :

« **Luchon et ses environs en hiver et en été. La nature y est vraiment préservée : promenades, randonnées, les montagnes autour et les forêts.** » (Habitante, Toulouse).

Ou bien, changer d'orientation et suivre « **la route du « Lauragais » et apercevoir les Pyrénées par temps clair, à travers les champs de blé ou de tournesol, et aller jusqu'à Revel et le lac de St-Ferréol.** » (Habitante, Toulouse).

Bref, une variété de paysages qui se dévoile également à travers des lieux intimes, dont voici quelques extraits :

« **La « terrasse » sur la Garonne au bout du jardin Raymond VI, surtout pendant le festival de danse Ravensare. Magique** » (Habitante, Toulouse).



Canal du Midi, près de Castanet-Tolosan



CE QUI FAIT PAYSAGE _ L'Homme et son territoire

LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DU PAYSAGE

« Les vestiges de l'ancien rempart qui entourait Tolosa au IV^e siècle, un prétexte pour se balader dans un Toulouse « intime » (avec une extension vers l'oppidum de Cluzel) » (Habitant, Pibrac).

« Départ parking de l'Oncopole : le sentier piétonnier qui va jusqu'à Portet. » (Habitante, Plaisance-du-Touch).

« Dans la base de loisirs des Quinze sols, les lacs pour pêcheurs sont un havre de paix et de poésie... » (Habitant, Blagnac).

« Les lavoirs du Comminges, lieux de repos en bord de rivière » (Habitant, Toulouse).

« Autour de Clermont-le-Fort, les Ramiers de l'Ariège au sein de la Réserve naturelle régionale. Un dépaysement total à quelques minutes de Toulouse. » (Habitante, Balma).

« Toulouse, le long de la Garonne, la nuit ou au coucher du soleil. Les lumières sont magnifiques sur l'eau et l'éclairage des ponts également » (Habitante, Toulouse).

Parmi les améliorations, on exprime « l'effort » qui a été fait pour la rénovation du centre-ville, et notamment la piétonnisation, les voies de circulation douce et les espaces verts : « **La ville s'améliore doucement sur le plan pratique (circulation dans le centre) et esthétique (rénovation du bâti).** » (Habitant, Toulouse).

« **L'approche ville-nature s'est renforcée, avec (enfin) un retour vers la Garonne et une vraie place pour les espaces verts (mais encore bien timide).** » (Habitant, Toulouse).

Le sentiment de dégradation concerne particulièrement l'augmentation des constructions urbaines, parfois ressenties comme « exponentielles » et non intégrées dans une vision d'ensemble, tant sur le plan architectural que sur le plan des déplacements et de vie sociale : « **Beaucoup de constructions nouvelles en très peu de temps sans souci d'intégration dans son environnement et d'aménagement des espaces communs.** » (Habitante, Castanet-Tolosan). Sont mis en avant également l'augmentation de la population et de la circulation et le manque d'espaces verts.

Enfin, certains trouvent que le cadre de vie n'a pas bougé : « **Des efforts ont été apportés sur la revalorisation de l'espace public, sur les bâtiments patrimoniaux, sur les coloris des maisons, avec une disparition progressive du rose sur les façades, anciennement omniprésent. En revanche, il y a une augmentation de l'urbanisation due à la toujours forte arrivée de population sur l'aire toulousaine** »



Le Canal du Midi vide, on en profite pour le nettoyer



Grepjac, le long du barrage



Toulouse, la place Dupuy, dans l'attente de sa piétonnisation...



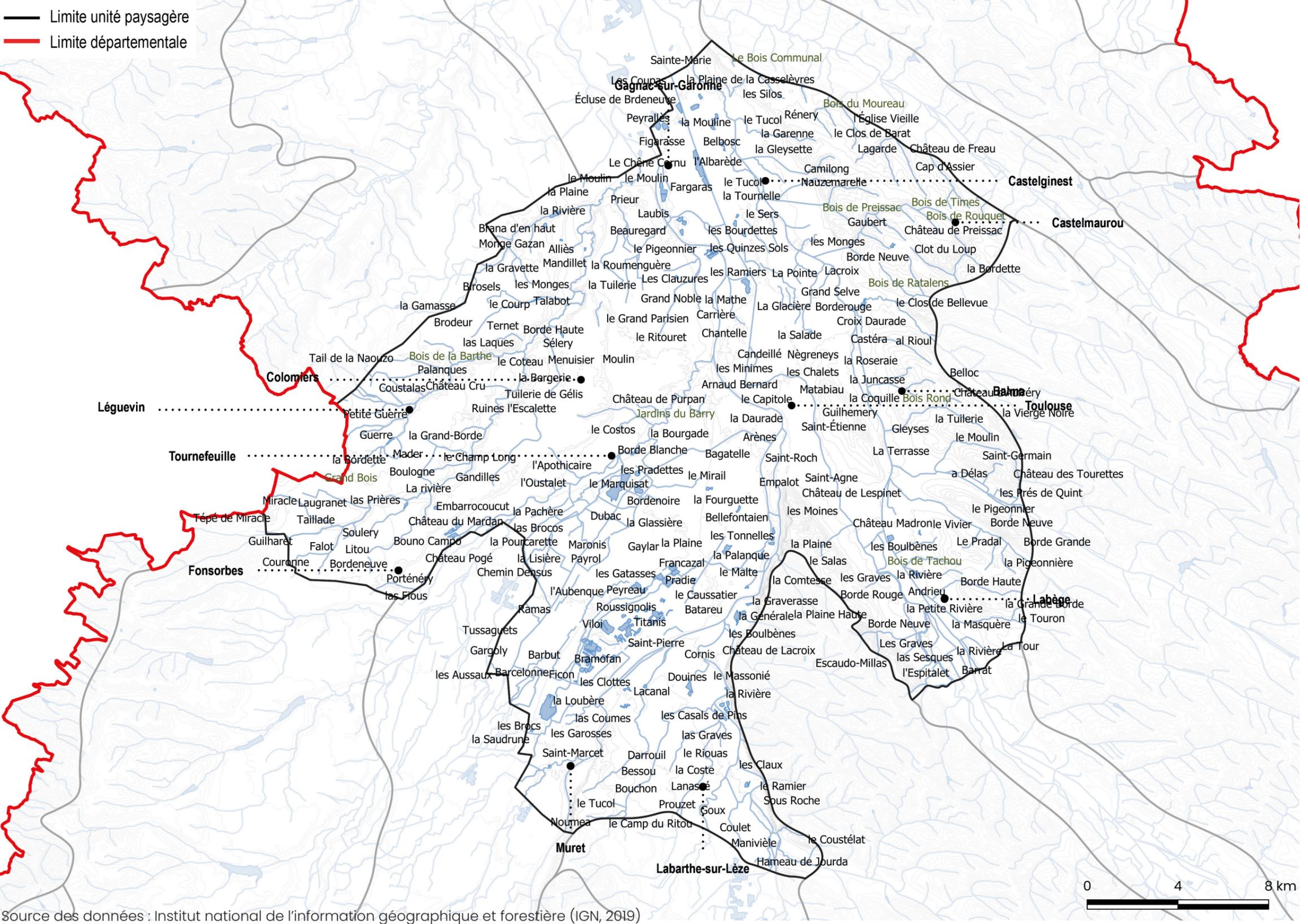
CE QUI FAIT PAYSAGE _ L'Homme et son territoire

ÉLÉMENTS DE TOPONYMIE

La toponymie, c'est-à-dire « l'étude linguistique des noms de lieux, d'une région ou d'une langue, du point de vue de leur origine, de leur transformation ou de leur signification », renseigne à la fois sur la géographie et sur le type d'activité qui pouvait s'y dérouler.

Cette carte présente les noms usuels de lieux, vocabulaire partagé des habitants et porteurs du sentiment d'appartenance à un territoire. Ces termes sont bien souvent issus de dialectes ou de langues régionales, qu'il convient d'appréhender pour comprendre la signification du toponyme. Dans le cas de la Haute-Garonne, il s'agit la plupart du temps de mots appartenant à la langue gasconne. Ceux propres à l'unité paysagère de l'agglomération toulousaine et de sa ville centre sont explicités ci-dessous.

- Aigaux = pré d'une certaine étendue
- Busca = petit bois de jeunes arbres
- Borde = métairie, grange
- Bordette / bourdette = petite métairie ou ferme
- Campo = champ
- Castéra = camp fortifié, motte féodale
- Claus = enclos, replat
- Espitalet = hôpital
- Mirail = lieu d'où l'on a une belle vue
- Monge = moine
- Pé = pied
- Palanque = passerelle ; barrière d'un champ
- Selve = forêt



Source des données : Institut national de l'information géographique et forestière (IGN, 2019)





LES FACTEURS D'ÉVOLUTION _L'agglomération toulousaine et sa ville centre

L'ANALYSE DIACHRONIQUE

L'analyse diachronique permet de révéler les évolutions d'un territoire.

Lieu de passage, à la confluence de la Garonne, de l'Hers et du Touch, Toulouse constitue depuis longtemps le regroupement urbain le plus important du secteur. Sa position stratégique, proche du fleuve, sur des terrains plats et dégagés, entourée de terres alluvionnaires propices au développement de l'agriculture et propres à nourrir une population en constante progression, ont contribué à sa richesse, son rayonnement et plus tard à sa capacité à s'étendre.

Car la ville rose s'est depuis le XIXe siècle considérablement étalée, entraînant le développement des villages ruraux environnants, dont les tissus bâtis se confondent et participent aujourd'hui à la formalisation d'une métropole dense. Les terres agricoles, viticoles, les boisements épars et les zones humides des fonds de vallées, par leur mutation d'usage, ont servi le développement économique et résidentiel de l'agglomération. Les couloirs naturels des cours d'eau ont été le support des infrastructures de déplacement, et ont ensuite orienté cette urbanisation.

La carte d'état-major offre ainsi la lisibilité du socle naturel de l'unité paysagère : les vallées qui se rejoignent en point de confluence, les terrasses qui s'étagent depuis la Garonne, les coteaux du Girou et du Lauragais qui délimitent la plaine à l'est et au sud. Ce socle, alors support des villages disséminés et de la ville constituée, est aujourd'hui éclipsé par l'anthropisation, qui s'affranchit des contraintes naturelles.

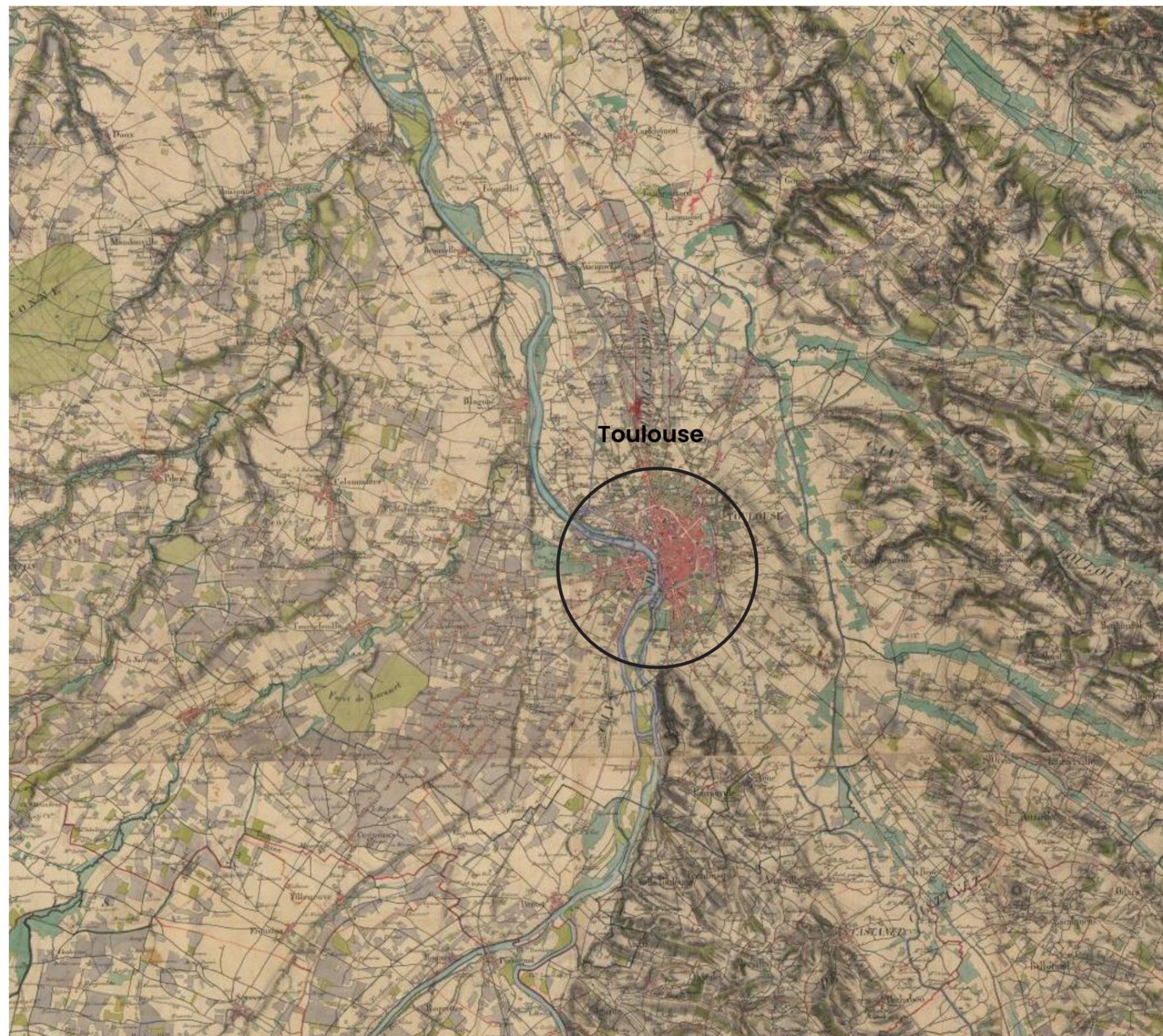
Les atouts de l'Agglomération Toulousaine et sa ville centre :

- ◊ Une économie dynamique et porteuse d'emplois.
- ◊ Un patrimoine bâti remarquable.
- ◊ La présence de fleuve et cours d'eau majeurs, véritables corridors écologiques et porteurs d'aménités.
- ◊ Des pôles universitaires, de recherche et d'innovation reconnus.
- ◊ Une bonne accessibilité à des milieux naturels tels que les Pyrénées.

Des fragilités aussi :

- ◊ Exposition aux risques¹ : existence d'espaces bâtis en zone inondable, industriel, rupture de barrage, sensibilité faible à moyenne localisée sur quelques secteurs de coteaux, sécheresse.

¹ Source : Atlas Haute-Garonne 2018, DDT 31



Carte de l'état-major (1820-1866), source IGN



LES FACTEURS D'ÉVOLUTION _L'Agglomération Toulousaine et sa ville centre

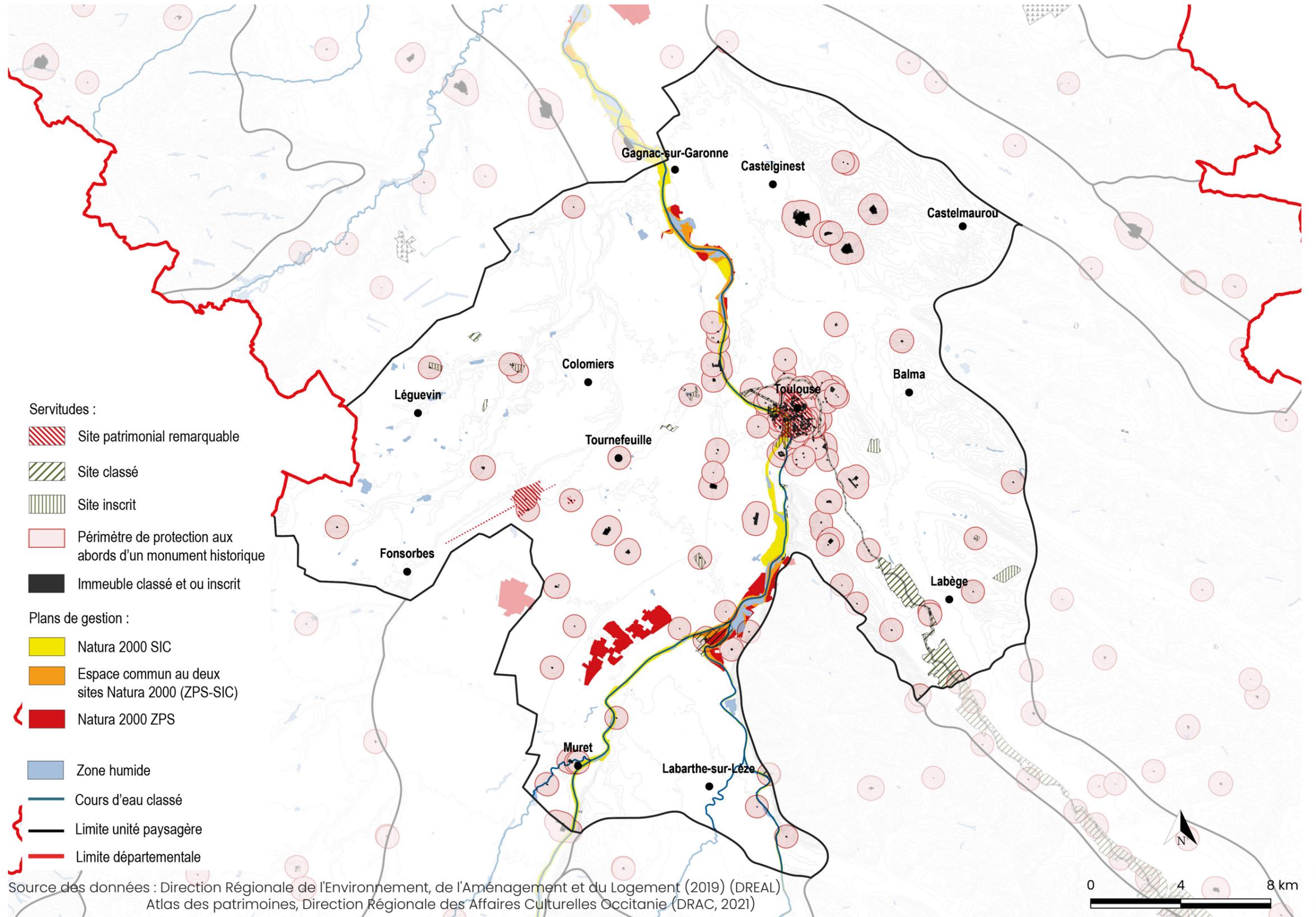
LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION

Il y a dans la préservation des sites et des paysages des mesures de protection et de gestion. Les protections (site classé, monument historique...) reconnaissent la valeur patrimoniale d'un site, d'un bâtiment et prennent les dispositions pour leur conservation. D'autres espaces sont soumis à réglementation, notamment au sein du réseau Natura 2000.

Les projets d'aménagements concernés par ces périmètres font l'objet de dispositions réglementaires spécifiques.

Ainsi, l'importante richesse patrimoniale toulousaine implique la protection de la majeure partie de la sous-unité paysagère de la Ville historique et ses faubourgs. Le reste du territoire est moins concerné par ce type de périmètre.

Plus largement, en regard des évolutions identifiées, l'atlas formalise les objectifs de préservation et de valorisation de tous les paysages.





LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES _ L'agglomération toulousaine et sa ville centre

LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES ENTRE 1950 ET 2021

Les évolutions des paysages de l'Agglomération toulousaine et sa ville centre sont sans commune mesure avec celles identifiées sur les autres unités paysagères. Si les typologies de dynamiques sont bien similaires, l'ampleur avec laquelle elles s'expriment sur cette unité paysagère est inégalé sur le reste du département, d'autant qu'elles concernent ici l'intégralité des thématiques. Le rythme de transformation des paysages s'est par ailleurs accéléré à la fin de la seconde guerre mondiale, si bien qu'une grande partie des paysages de l'agglomération toulousaine est le fruit d'évolutions récentes.

Les infrastructures de déplacement, rocade et autoroutes, sont apparues, constituant un réseau structurant dédié aux mobilités routières, et qui, combiné aux axes ferroviaires, a dirigé le développement du tissu économique. Ainsi, les vallées des principaux cours d'eau, après avoir accueilli les autoroutes A61, 64, et 62 ont vu une grande partie des terres agricoles qui s'y étaient déployées, tirant partie de sols au fort potentiel agronomique, muter en zones d'activités de toute sorte. Des pôles spécialisés ont émergé, formant des ensembles technico-industriels hiérarchisés sur le territoire, tandis que les zones plus généralistes se sont développées aux abords des axes principaux selon une logique opportuniste. Ces ensembles aux vastes, voire monumentaux, bâtiments s'affichent désormais dans les perspectives lointaines, notamment depuis les coteaux du Girou et du Lauragais.

Cette expansion économique s'est doublée d'une forte progression démographique, à l'origine d'un intense étalement urbain. Des nappes de quartiers pavillonnaires se sont constituées autour des noyaux historiques des villages, augmentant la capacité d'accueil du territoire en même temps qu'elles diminuaient sa capacité nourricière. Les quartiers de grands ensembles réalisés dans les années 50 à 75, les petits collectifs et les opérations urbaines plus récentes visent à densifier le tissu bâti, pour préserver les espaces agricoles et naturels.

Ceux-ci ont fortement régressé et remplissent moins bien qu'avant leur rôle de structuration du paysage. Les limites entre les villes sont difficilement perceptibles sur une large partie de l'unité paysagère, du fait des continuités bâties.

Les transformations des espaces agricoles et naturels, réelles, sont ainsi moins significatives que sur les autres unités paysagères, étant donné la surface plus réduite qu'ils recouvrent.



Les autoroutes se sont implantées en fond de vallée, orientant le développement du tissu économique autour des échangeurs notamment



Les zones commerciales se sont développées autour des axes principaux, ici la Rocade Arc-en-ciel



Des pôles technico-industriels se sont constitués en périphérie de la ville centre



Les extensions pavillonnaires se sont multipliées



Un paysage composite mêlant quartiers pavillonnaires, habitat collectif et pôles de formation ou de recherche



Les terres agricoles sont repoussées sur les franges de l'unité paysagère



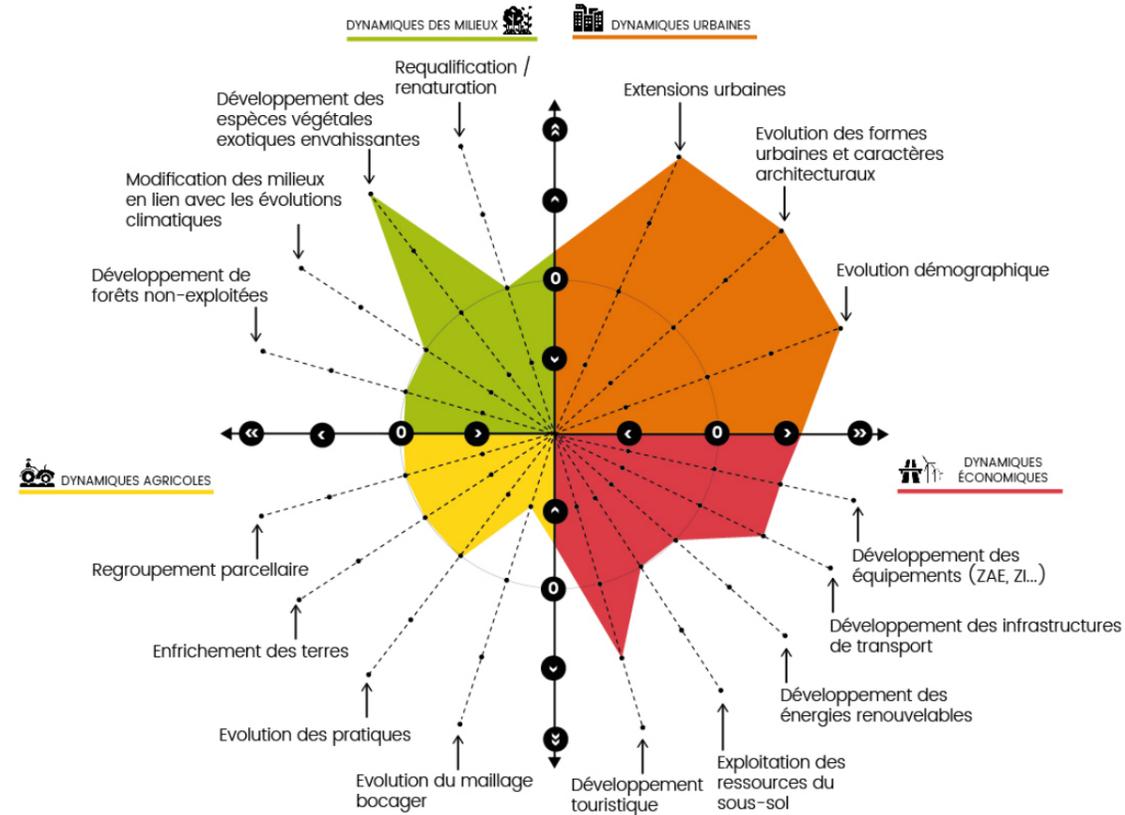
LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES _ L'agglomération toulousaine et sa ville centre

LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES ENTRE 1950 ET 2021

_La Ville historique et ses faubourgs

Les évolutions des paysages de la ville historique et ses faubourgs se traduisent principalement par :

- ◊ la diffusion de l'habitat jusqu'à atteindre les limites de la Rocade, et la mutation des terres agricoles restantes en zones urbanisées, occasionnant de ce fait la disparition du maillage bocager ;
- ◊ la construction de la rocade venant ceinturer la ville historique et ses faubourgs et le développement de zones d'activités sur ses abords immédiats ;
- ◊ le développement du réseau de transport en commun, dont les lignes en site propre (tramway et BHNS) s'affichent désormais en composantes urbaines structurantes ;
- ◊ l'apparition de formes architecturales contemporaines (cité administrative, quartier Saint-Georges...), en rupture avec le tissu bâti ancien auquel elles se juxtaposent, mais qui font aujourd'hui pleinement partie des paysages urbains de la ville centre ;
- ◊ le développement du tourisme, notamment en lien avec le domaine aéronautique, avec la construction de la cité de l'espace.

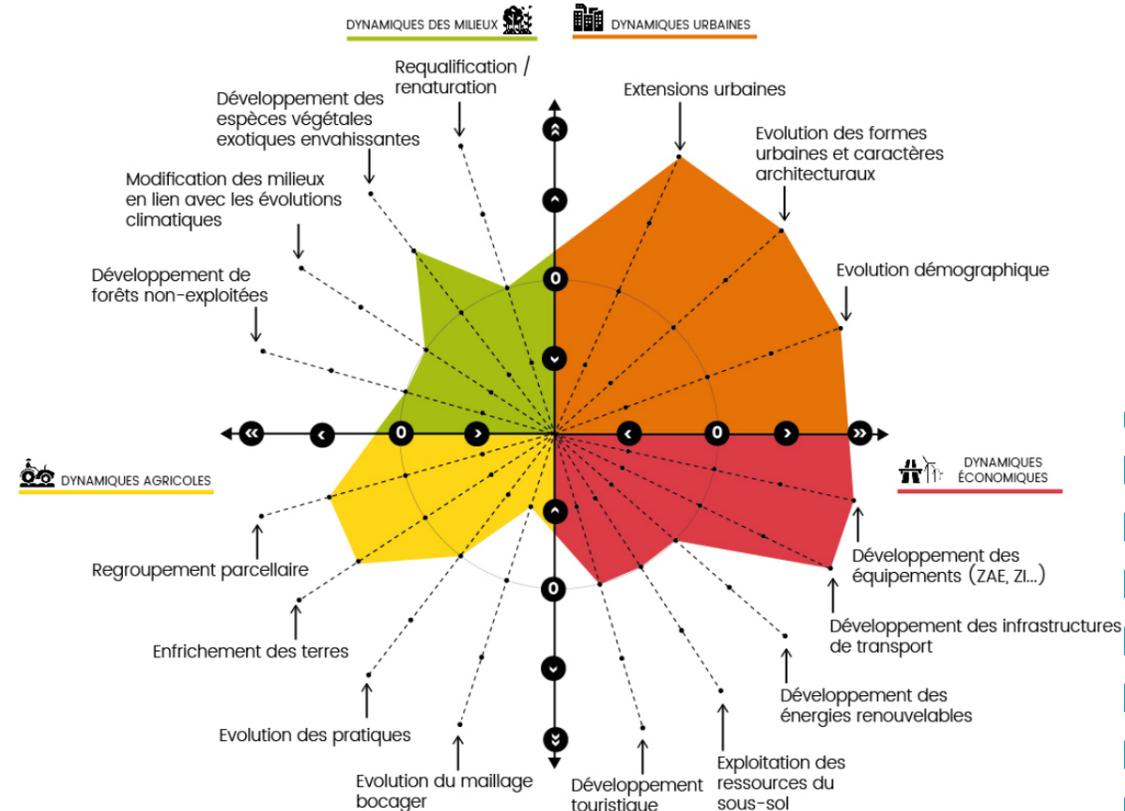


La Ville historique et ses faubourgs

_Les Coteaux du Girou et du Lauragais

Les évolutions des paysages des coteaux du Girou et du Lauragais se traduisent principalement par :

- ◊ le développement d'infrastructures de développement majeures (A68, A61), concentrant des zones d'activités sur les terrains plats de leurs abords ;
- ◊ la diffusion de l'habitat principalement sous forme d'extensions pavillonnaires autour des noyaux historiques d'habitation, allant jusqu'à gagner les coteaux ;
- ◊ la disparition du petit parcellaire et l'enrichissement des terres.



Les Coteaux du Girou et du Lauragais

Le graphique ci-contre exprime les dynamiques paysagères et urbaines de la sous-unité paysagère, entre 1950 et aujourd'hui. Il rend compte d'une manière synthétique des évolutions ayant un impact sur les paysages de la sous-unité paysagère. Le gradient attribué à chaque item est le fruit d'une analyse quantitative, issue d'observations de terrain, d'analyse de données et d'étude de cartographies.

CLÉ DE LECTURE DU GRAPHIQUE

Le maillage bocager a régressé.

Le maillage bocager est resté stable.

Le maillage bocager a progressé.

Le maillage bocager a beaucoup progressé.

Dans l'exemple de cette clé de lecture, le maillage bocager a progressé.



LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES _ L'agglomération toulousaine et sa ville centre

LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES ENTRE 1950 ET 2021

_La Vallée Active du Lauragais

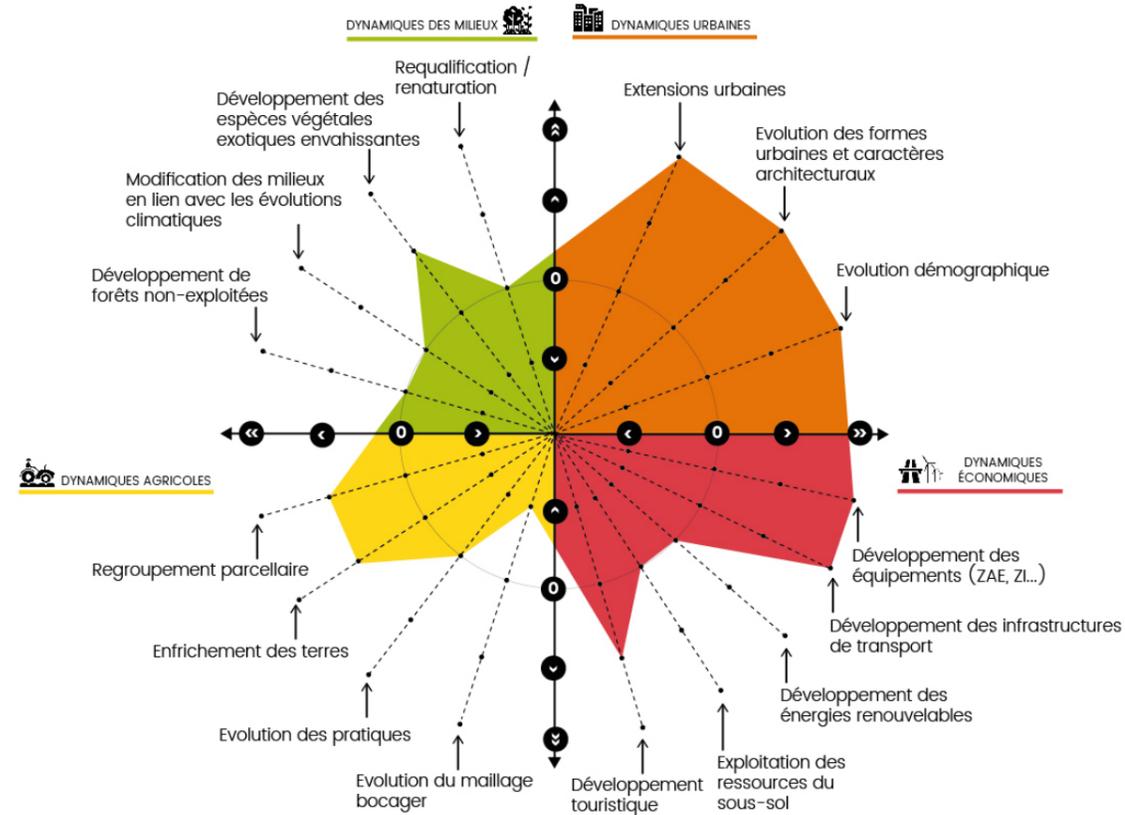
Les évolutions des paysages de la Vallée Active du Lauragais se traduisent principalement par :

- ◊ le développement d'infrastructure de développement majeure (A61) dans le couloir naturel de la vallée de l'Hers mort, qui oriente le développement économique de la sous-unité paysagère ;
- ◊ l'artificialisation des sols alluvionnaires de fond de vallée, initialement dédiés à l'agriculture, par l'implantation de zones d'activités d'intérêt métropolitain, de pôles universitaires et de recherche ;
- ◊ la diffusion de l'habitat pavillonnaire et collectif ;
- ◊ la disparition du maillage bocager principalement du fait de l'urbanisation, mais également par enrichissement ou regroupement parcellaire.

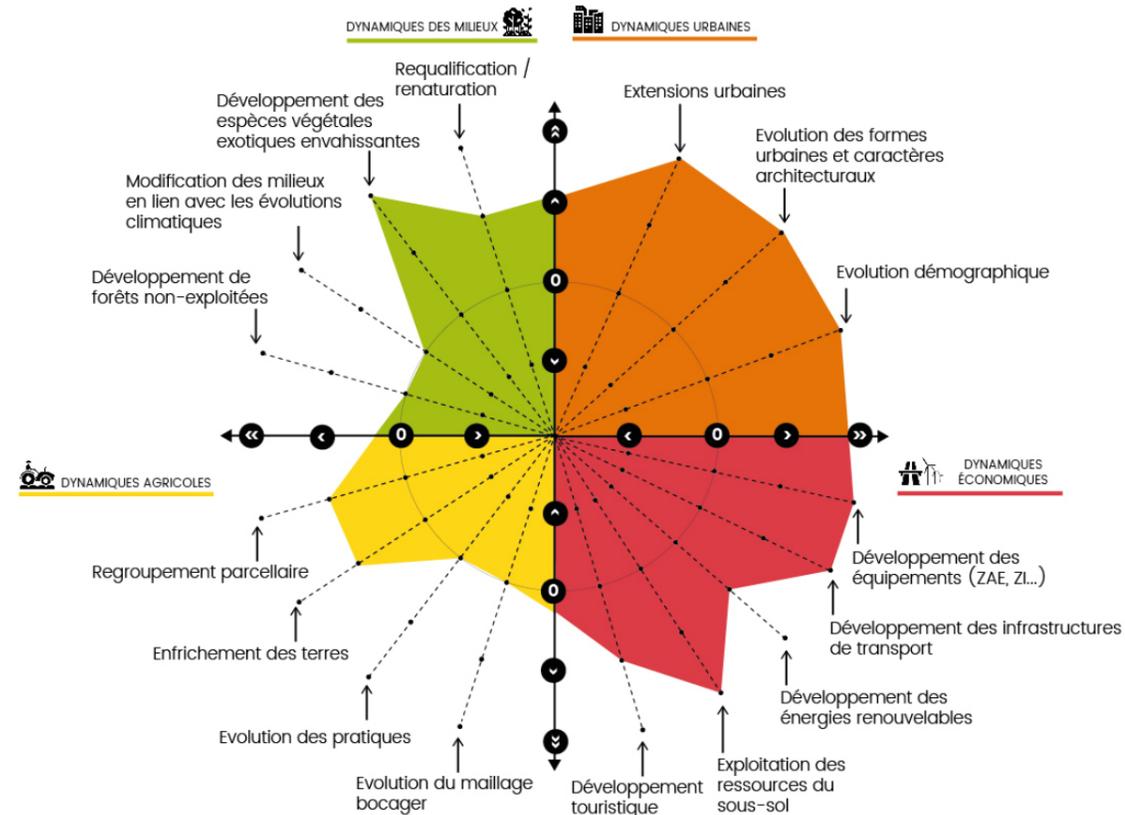
_La Garonne Active du Muretain

Les évolutions des paysages de la Garonne Active du Muretain se traduisent principalement par :

- ◊ le développement d'infrastructure de développement majeure (A64) qui agglomère sur ces abords les vastes emprises liées aux zones d'activités, dont certaines d'intérêt métropolitain ;
- ◊ l'artificialisation et le mitage des terres agricoles par l'implantation et l'extension de zones d'activités, de carrières d'extraction de granulats et de quartiers pavillonnaires ou d'habitat collectif ;
- ◊ Le développement des sources d'énergie photovoltaïque, avec notamment le parc de l'Oncopole.



La Vallée Active du Lauragais



La Garonne Active du Muretain



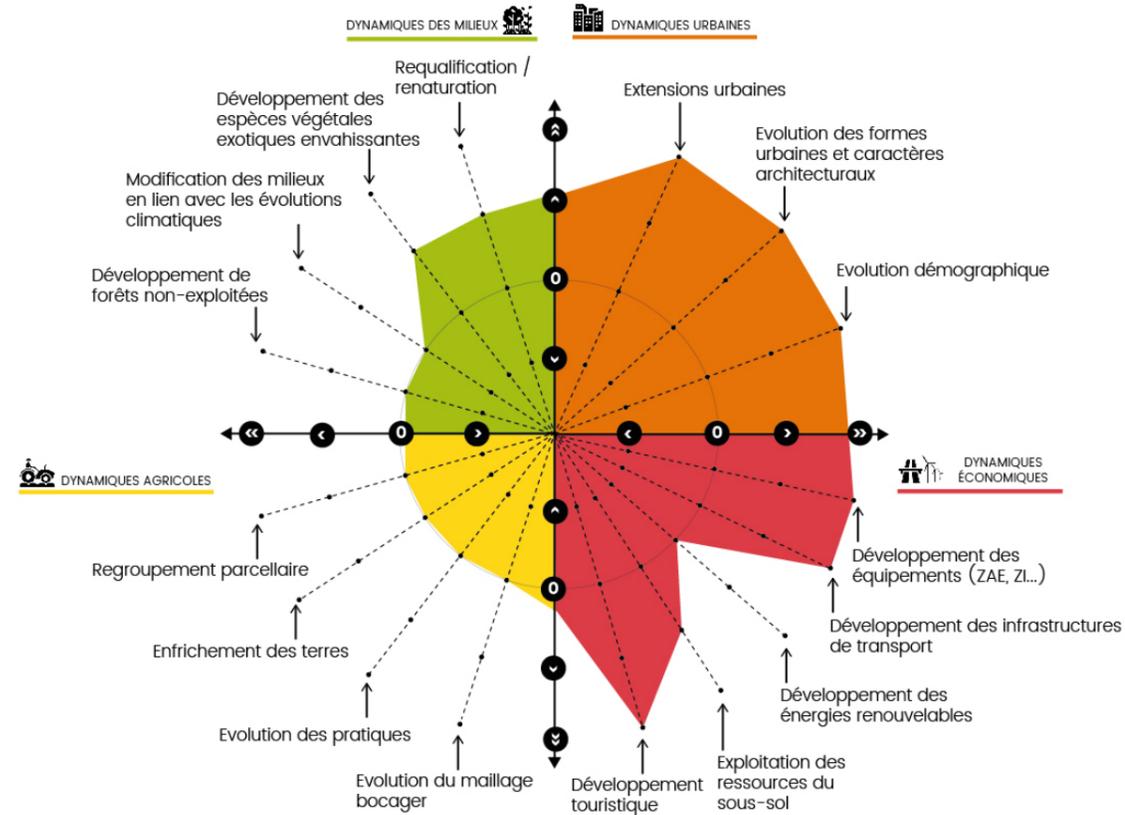
LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES _ L'agglomération toulousaine et sa ville centre

LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES ENTRE 1950 ET 2021

_La Ville Imbriquée des Territoires Aéroportuaires

Les évolutions des paysages de la Ville Imbriquée des Territoires Aéroportuaires se traduisent principalement par :

- ◊ l'extension des emprises aéroportuaires (pistes, installations...) et plus globalement de la zone aéroportuaire, avec la constitution d'un véritable pôle aéronautique, mais également d'équipements en lien avec l'essor du trafic aérien (hôtels...);
- ◊ l'implantation de zones commerciales aux abords des grands axes ou en entrées de ville ;
- ◊ le développement intense de l'habitat et la juxtaposition de diverses formes urbaines (pavillonnaire, collectif et grands ensembles)
- ◊ le développement d'espace récréatif structurant à l'échelle de l'agglomération (parc de la Ramée).

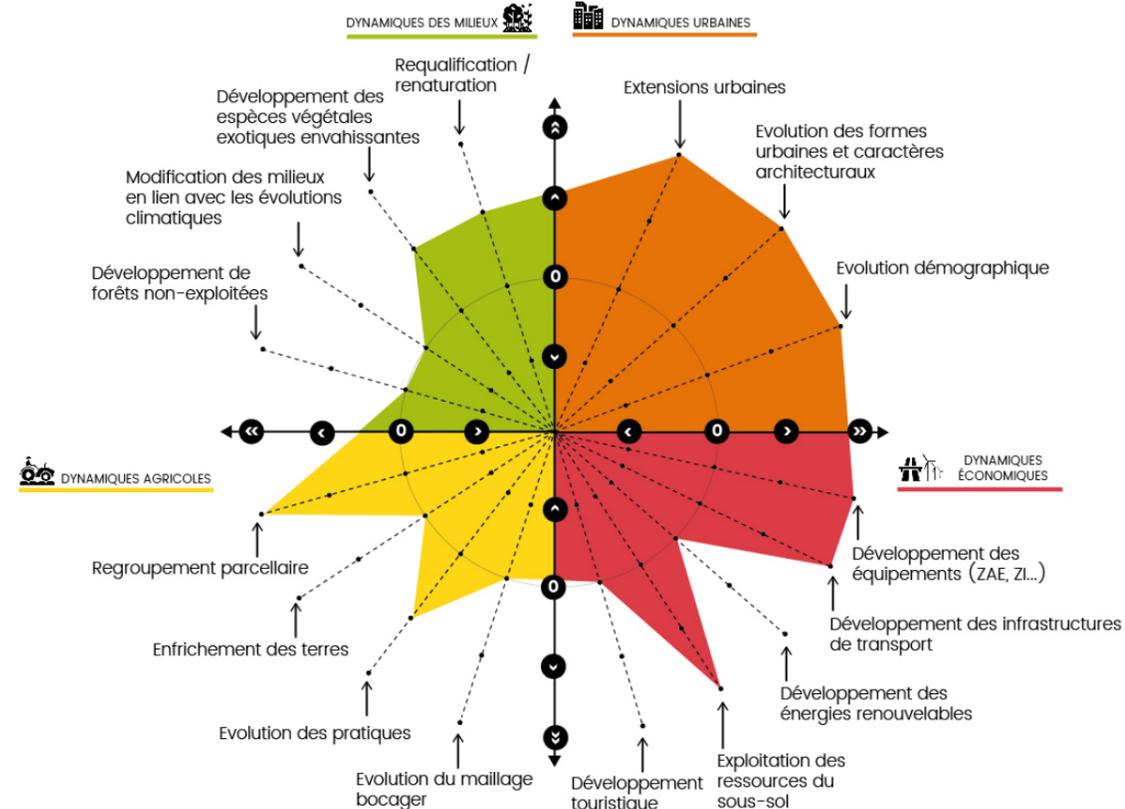


La Ville Imbriquée des Territoires Aéroportuaires

_La Plaine Agricole et Logistique du Nord-Toulousain

Les évolutions des paysages de la Plaine Agricole et Logistique du Nord-Toulousain se traduisent principalement par :

- ◊ le développement d'infrastructure de développement majeure (A62) dans le couloir naturel de la Garonne ;
- ◊ l'artificialisation et le mitage des terres agricoles par l'implantation et l'extension de zones d'activités, de carrières d'extraction de granulats et de quartiers pavillonnaires ;
- ◊ l'implantation de plateformes logistiques d'intérêt métropolitain au contact des infrastructures routières et ferroviaires structurantes ;
- ◊ la quasi-disparition du petit parcellaire en lanière typique des cultures maraichères ;
- ◊ le développement des peupleraies en bordure de Garonne et la réduction des surfaces dédiées au maraîchage.



La Plaine Agricole et Logistique du Nord-Toulousain



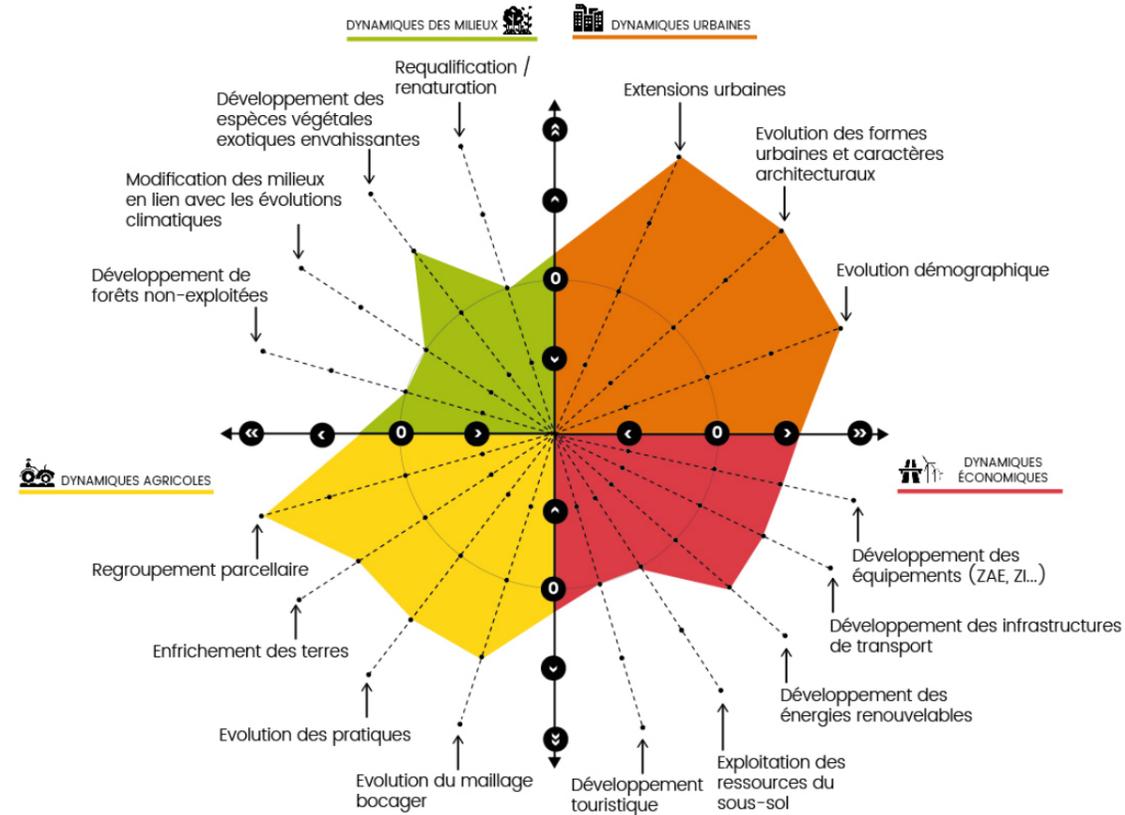
LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES _ L'agglomération toulousaine et sa ville centre

LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES ENTRE 1950 ET 2021

_Les terrasses du Touch et de l'Aussonnelle

Les évolutions des paysages des terrasses du Touch et de l'Aussonnelle se traduisent principalement par :

- ◊ La diffusion de l'habitat pavillonnaire à la faveur des axes innervant les centres-villes, ou en extension des hameaux existants ;
- ◊ La disparition du petit parcellaire ;
- ◊ L'épaississement des haies et ripisylves, et la récente replantation de haies, offrant un paysage agricole bocager ;
- ◊ L'implantation d'infrastructure routière telle que la N124 ;
- ◊ Le développement des sources d'énergie photovoltaïque, avec l'implantation de trois centrales photovoltaïques.

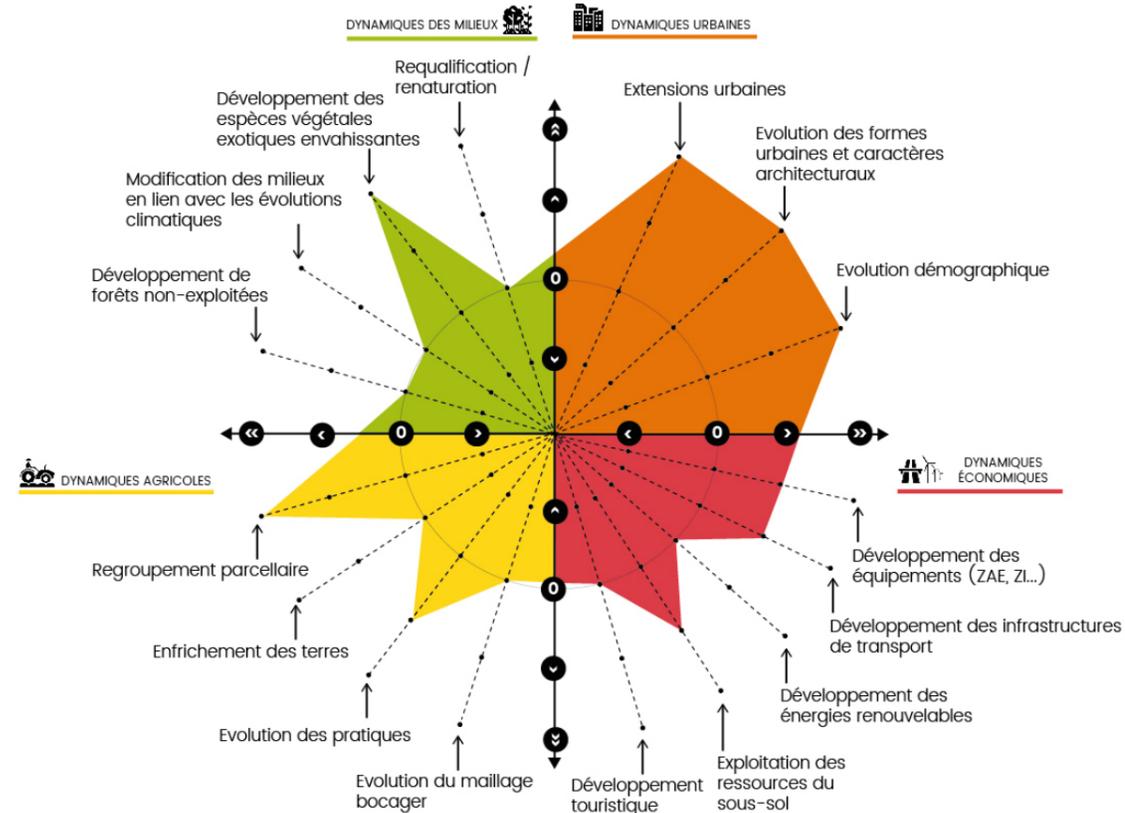


Les terrasses du Touch et de l'Aussonnelle

_La Confluence de l'Ariège

Les évolutions des paysages de la Confluence de l'Ariège se traduisent principalement par :

- ◊ La diffusion de l'habitat, principalement pavillonnaire, le long des axes en périphérie des villages ;
- ◊ l'implantation de zones d'activités sur les abords des grands axes routiers ;
- ◊ la disparition du petit parcellaire ;
- ◊ la reconversion des anciennes carrières en plan d'eau bordés de leur ripisylve (modérée).



La Confluence de l'Ariège



LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES _ L'agglomération toulousaine et sa ville centre

LES DYNAMIQUES URBAINES

Avec une croissance démographique annuelle de 1,7%¹, une croissance de l'emploi de 3,5% par an¹, portée par le secteur tertiaire supérieur, l'aire urbaine toulousaine démontre un grand niveau d'attractivité et un large rayonnement. Cette attractivité s'est accompagnée de profondes évolutions des paysages, résultant de l'expansion considérable du tissu bâti. Si la ville centre a continué d'accueillir de nouveaux habitants et s'est étendu jusqu'aux limites que forme désormais la rocade, l'étalement urbain le plus marquant s'est bien focalisé sur les communes les plus proches de Toulouse. Les zones agricoles ont pour la quasi-totalité d'entre elles mutées en zones d'habitat pavillonnaire, et cette tendance se propage depuis plusieurs décennies aux communes les plus éloignées de l'agglomération, profitant des espaces encore disponibles. Les projections prévoient une augmentation de 300 000 habitants sur la période 2008-2030¹, impliquant la poursuite des dynamiques d'étalement urbain observées jusqu'à présent.

_Les extensions urbaines

- ◊ Diffusion importante de la tâche urbaine, avec la création de vastes quartiers pavillonnaires autour des noyaux urbains historiques : ensembles résidentiels qui s'étendent largement sur l'espace agricole, et profitent du moindre espace disponible ; perte de lisibilité des anciens villages, qui se trouvent noyés dans un continuum bâti.
- ◊ Apparition de nouvelles formes d'habitat, avec les grands ensembles des années 50 à 75, constitués de tours et barres d'immeuble caractéristiques de cette époque de construction : évolution des horizons, ponctués de tours émergeant du bâti ; densification qui ménage dans certains cas de vastes espaces publics.
- ◊ Opérations urbaines récentes favorisant de plus en plus l'habitat collectif de petite ou moyenne hauteur.

_Evolution des formes urbaines et caractères architecturaux

- ◊ De pair avec les quartiers pavillonnaires, apparition de formes banalisées, au tissu diffus, loin de la trame resserrée des villages historiques. L'habitat colonise les coteaux, s'affranchissant des contraintes topographiques qui avaient jusque-là guidées l'implantation du bâti.
- ◊ Construction de petits collectifs, répartis en ensembles disséminés au sein du tissu bâti, ou sous la forme d'écoquartiers, ou regroupés dans les centres-bourgs.
- ◊ Reconstruction de la ville sur elle-même, avec la construction localisée de collectifs bas, en remplacement de maisons individuelles (densification du bâti) ou les opérations de renouvellement urbain (destruction de grands ensembles, réhabilitation,...).
- ◊ Banalisation des formes architecturales : répétition de constructions neuves sur un modèle identique et étranger aux caractères architecturaux traditionnels.
- ◊ Juxtaposition de bâti aux périodes de construction distinctes, mettant en évidence une certaine diversité architecturale, notamment dans la ville centre.

¹ Source : SCot de la Grande Agglomération Toulousaine, 2013



Evolution des formes architecturales de l'hypercentre toulousain, autour des boulevards et du Canal du Midi, entre 1953 et 2019



Des époques de construction distinctes qui se juxtaposent dans la ville centre



Les quartiers de grands ensembles, nouvelle composante dans l'horizon toulousain



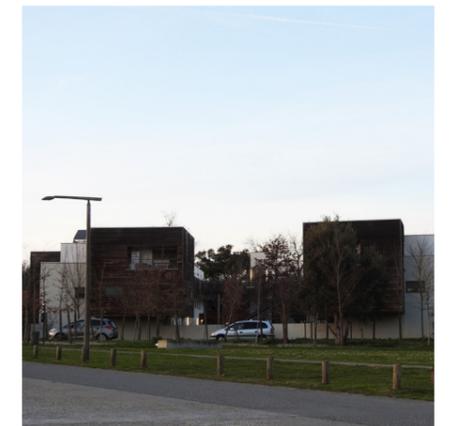
Apparition de nouvelles formes urbaines, avec les quartiers de grands ensembles (1953-2019)



Les quartiers pavillonnaires colonisent les terres agricoles, tant sur les coteaux que sur les espaces de plaines.



Les centres-villes accueillent de plus en plus de petits collectifs



Les écoquartiers, des nouveaux quartiers qui se veulent plus durables



LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES _ L'agglomération toulousaine et sa ville centre

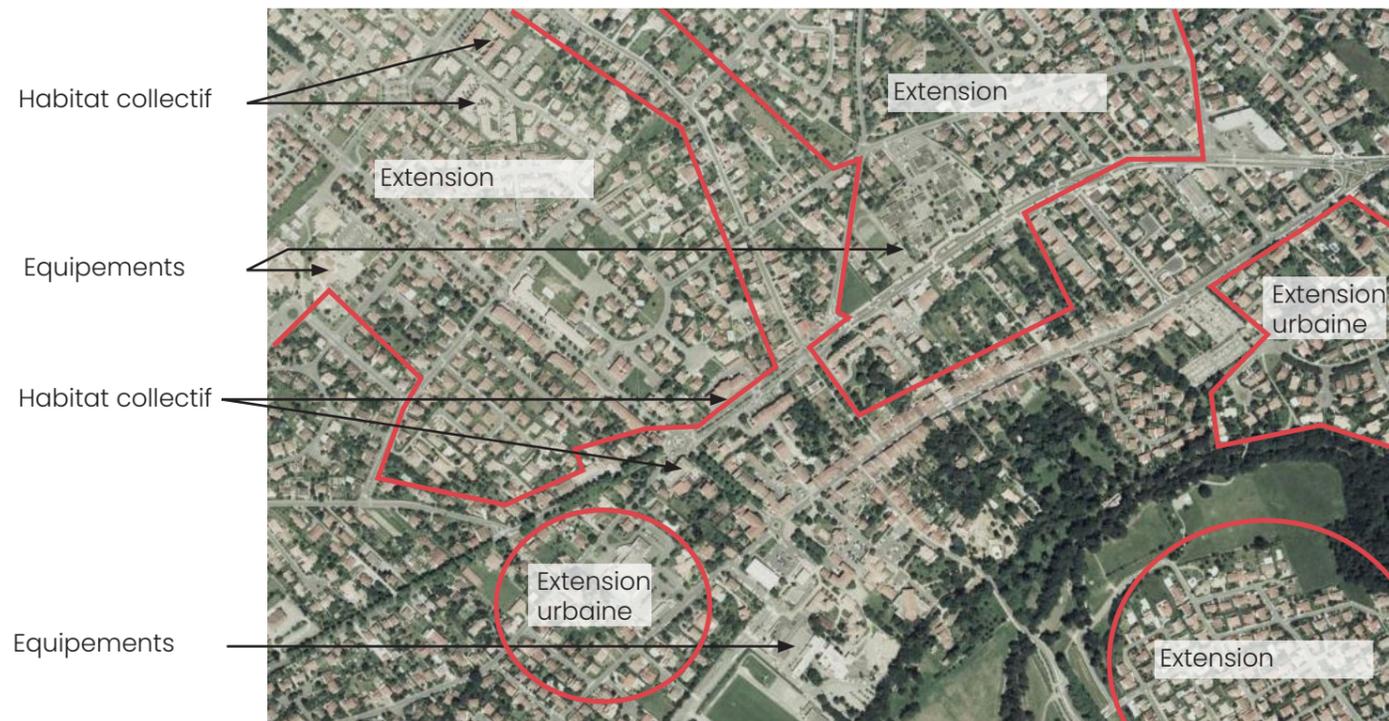
LES DYNAMIQUES URBAINES ET LES DYNAMIQUES DES MILIEUX



Tournefeuille en 1954 (source IGN)



Tournefeuille en 1979 (source IGN). Urbanisation linéaire le long des axes d'accès au centre-bourg, et sous forme de lotissements.



Tournefeuille en 2002 (source IGN). Création de vastes quartiers pavillonnaires, mêlés à des ensembles de collectifs bas, création d'équipements (écoles notamment).



Tournefeuille en 2019 (source IGN). Reconstruction de la ville sur elle-même, avec la construction de petites résidences à la place de maisons individuelles, mise à profit des rares espaces disponibles pour la construction de petits collectifs. Les bords du Touch restent préservés.



LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES _ L'agglomération toulousaine et sa ville centre

LES DYNAMIQUES DES MILIEUX

Le développement des activités humaines et de l'urbanisation résidentielle a induit la régression des surfaces liées aux milieux naturels. Ainsi, bien que les volontés politiques de ces dernières années se prononcent en faveur de processus de renaturation ou de restauration des fonctionnalités écologiques des milieux, la perte de biodiversité et d'habitat est réelle.

_ Evolution des milieux naturels

- ◊ Perte d'habitats naturels avec la diffusion de l'habitat et des activités
- ◊ Perte de biodiversité liée à l'abandon de cultures extensives (peu productives) favorables à la biodiversité (prairies naturelles de fauche, prairie humide, cultures céréalières riches en messicoles, zones de bocage,...) entraînant extension des friches puis retour progressif à un autre état naturel
- ◊ Renaturation spontanée des anciennes gravières allant souvent vers des espaces de grande richesse écologique (qui ne doivent toutefois pas faire oublier les autres impacts environnementaux des gravières (paysage, qualité des eaux,...))
- ◊ Perte de biodiversité par suppression des haies (agrandissement des parcelles agricole). Tendance aujourd'hui inversée avec un retour des haies (renaturation)
- ◊ Développement de plantes invasives le long des routes et cours d'eau.



Implantation de carrières d'extraction sur des terres agricoles, mise en eau à la fin de leur période d'activité et développement d'une ripisylve sur le pourtour. Roques en 1960 et 2019



Les anciennes carrières, lorsqu'elles sont renaturées, peuvent devenir des lieux d'intérêt pour la biodiversité



Les vastes parcelles dépourvues de haies sont peu attractives pour la biodiversité



L'extension des zones d'habitat se fait aussi aux dépens de la biodiversité.



LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES _ L'agglomération toulousaine et sa ville centre

LES DYNAMIQUES DES MILIEUX



Les environs de Pibrac en 1954 (source IGN): un parcellaire agricole ponctué de haies et de boisements, et déjà les prémices de l'activité d'extraction.



Les environs de Pibrac en 1979 (source IGN): déboisements pour permettre l'implantation de carrières, suppression de parcelles agricoles, certaines pouvant accueillir une richesse écologique (prairies), arrachage de haies du fait de l'urbanisation.



Les environs de Pibrac en 2002 (source IGN): extension des carrières et de la zone industrielle.



Les environs de Pibrac en 2002 (source IGN): enrichissement des abords des carrières, suppression des alignements d'arbres le long de la N124 lors de son élargissement, détournement du cours d'eau et de sa ripisylve lors de la construction de l'échangeur.



LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES _ L'agglomération toulousaine et sa ville centre

LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

L'attractivité économique de l'agglomération toulousaine est à l'origine de profondes mutations, se traduisant notamment par le développement de zones d'activités, commerciales et industrielles, dont la prégnance dans les perceptions peut parfois faire oublier la présence d'espaces naturels structurants. Les panoramas, notamment depuis les coteaux du Girou et du Lauragais, donnent à voir un territoire artificialisé, où les zones d'activités se juxtaposent aux diverses infrastructures de transports qui ont favorisé leur installation.

_ Développement des infrastructures de transport et des équipements

- ◊ Création d'infrastructures de déplacement majeures (Rocade, A61, A62, A64, N124, Rocade Arc-en-ciel) qui ont précédé l'agglomération d'un certain nombre d'activités sur leurs abords. La première délimite la ville centre, quand les autoroutes marquent de leur empreinte les couloirs naturels formés par les vallées principales.
- ◊ Projet d'un téléphérique urbain au sud de l'agglomération, d'une jonction est au niveau de la Rocade.
- ◊ Extension des emprises aéroportuaires avec l'allongement des pistes d'atterrissage, la création de zones de stationnement des avions... et le développement des industries aéronautiques constituant le principal pôle tertiaire de l'unité paysagère.
- ◊ Développement de zones d'activités d'échelle métropolitaine au contact des échangeurs autoroutiers, des routes principales et des voies ferrées, et multiplication de zones commerciales ou artisanales sur le territoire : perte de qualité des entrées de villes, prégnance des bâtiments imposants et de leur concentration, banalisation des paysages, constitution de "morceaux de paysages" en rupture avec leur environnement...
- ◊ Recherche de réelle composition urbaine et paysagère pour certains pôles d'activité récents (Labège Innopole...).
- ◊ Développement des campus universitaires et de recherche.

_ Exploitation des ressources du sous-sol

- ◊ Activités d'extraction de granulats sur les sols alluvionnaires de la basse plaine : paysages en constante évolution avec le jeu des extensions de carrières, de désaffectation avec développement de plans d'eau (proximité de la nappe phréatique) et de ripisylves sur les berges, et la prégnance des infrastructures lors de la phase d'activité.

_ Développement des énergies renouvelables

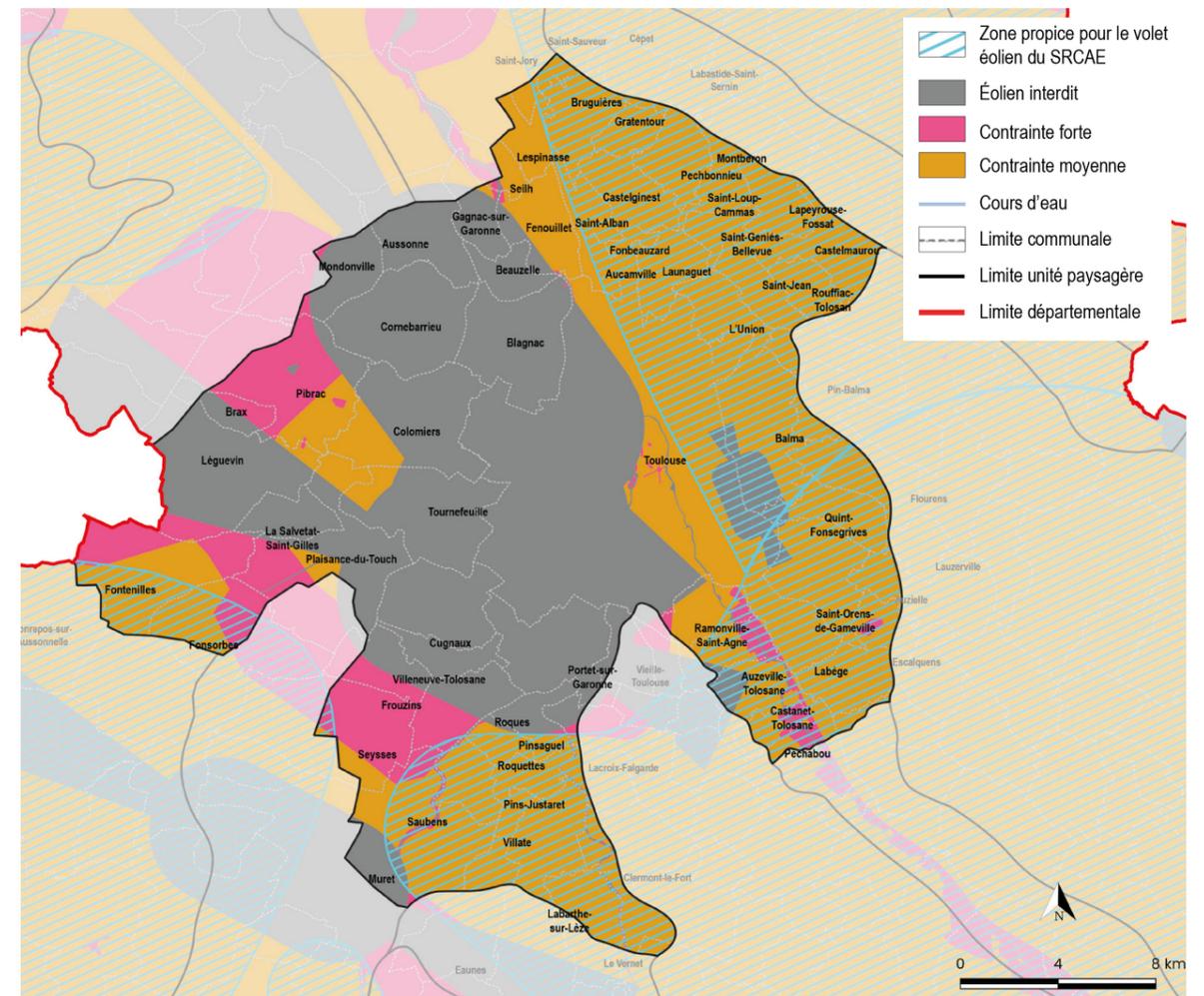
- ◊ Développement maîtrisé de parcs photovoltaïques, encore peu nombreux et relativement peu perceptibles, y compris pour le parc de l'Oncopole assez peu impactant dans un environnement tertiaire.
- ◊ Pas de projet photovoltaïque connu en 2019.



Depuis les coteaux, les activités industrielles, commerciales, ou logistiques s'affichent avec force à l'horizon.



Le développement des infrastructures de déplacement (ici l'aéroport entre 1954 et 2019) a été un facteur essentiel dans le développement économique de l'agglomération.



Zones favorables à l'énergie éolienne : données théoriques - source atlas DDT

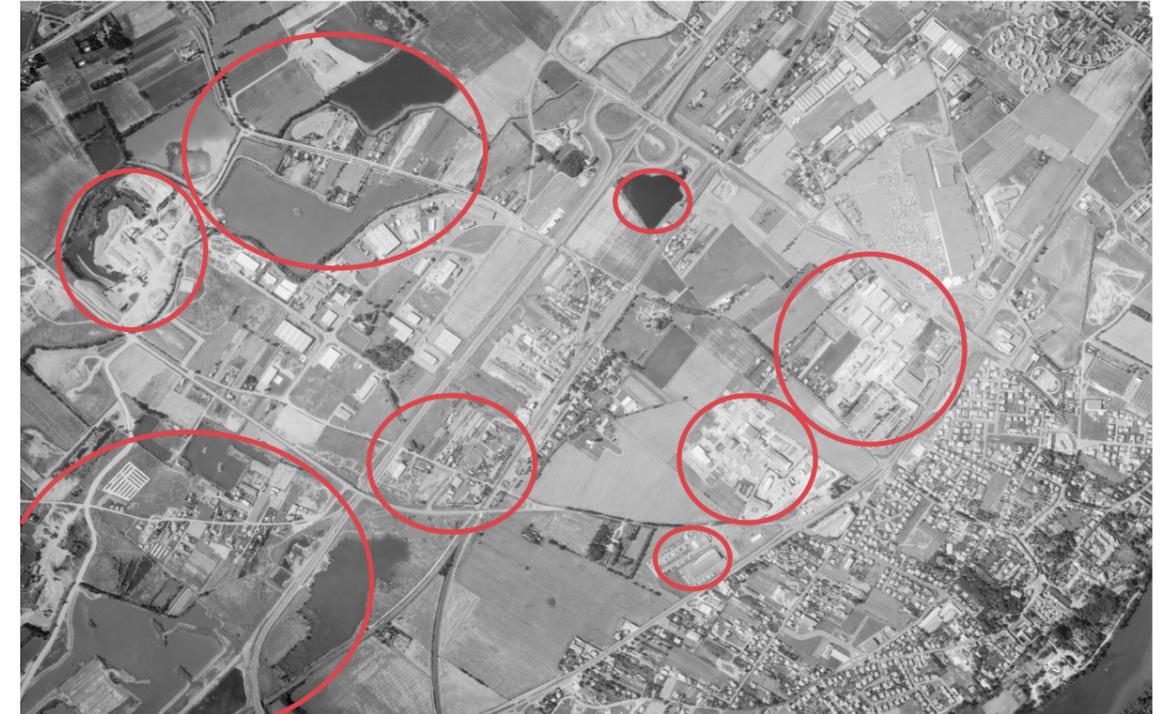


LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES _ L'agglomération toulousaine et sa ville centre

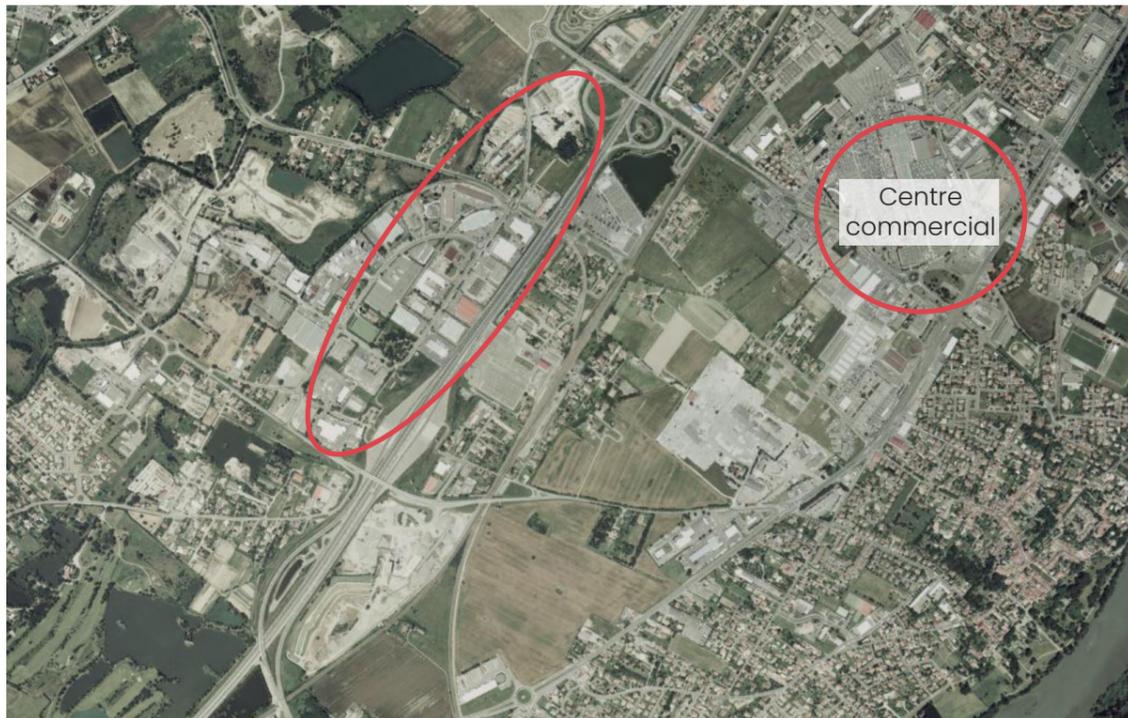
LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES



Portet-sur-Garonne et ses environs en 1954 (source IGN)



Portet-sur-Garonne et ses environs en 1979 (source IGN) : construction de l'A64, implantation des premières zones activités, développement important des activités d'extraction.



Portet-sur-Garonne et ses environs en 2002 (source IGN) : extension des activités sur les abords de l'autoroute, implantation du centre commercial, comblement de certains plans d'eau et extension des carrières.



Portet-sur-Garonne et ses environs en 2019 (source IGN) : peu d'évolutions.



LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES _ L'agglomération toulousaine et sa ville centre

LES DYNAMIQUES AGRICOLES

L'activité agricole, qui profitait des sols alluvionnaires des terrasses et vallées, ou des terres riches des coteaux, est en nette régression, du moins en termes de surface exploitée. L'urbanisation en constante progression, qu'elle concerne l'habitat ou les activités économiques (gravières, zones d'activités...) réduit fortement la surface agricole utile et est responsable de l'augmentation du prix du foncier. L'acquisition de parcelles devient plus onéreuse, et rend difficile les reprises d'exploitation ou l'installation de jeunes agriculteurs. Les dynamiques des paysages agricoles sont avant tout liées aux dynamiques urbaines et économiques : le mitage déstructure l'espace agricole, les infrastructures le fragmentent...

Les évolutions des paysages dues à l'agriculture sont donc d'un certain côté moins visibles qu'ailleurs sur le territoire, puisqu'elles sont occultées par la mutation d'usages de ces terres, et qu'elles s'appliquent sur de plus faibles emprises.

_Regroupement parcellaire

- ◊ Regroupement des parcelles pour constituer de plus grandes étendues et améliorer le rendement et la productivité.

_Evolution des pratiques

- ◊ Simplification des cultures amenant une moindre diversité : prédominance des grandes cultures (céréales et oléagineux).
- ◊ Forte régression du maraîchage, qui se limite désormais aux environs de Blagnac, et de l'élevage.
- ◊ Développement des peupleraies en bord de Garonne.
- ◊ Irrigation des cultures, notamment du maïs : rampe d'irrigation et canons d'arrosage, conséquence à la fois visuelle et sonore.

_Enfrichement des terres

- ◊ Enfrichement de certaines parcelles, notamment à proximité du Tarn, du fait d'une baisse de l'activité agricole.

_Evolution du maillage bocager

- ◊ Réduction du linéaire de haies dans les années 60-80.
- ◊ Tendance actuelle à la replantation.



Mitage des terres agricoles, qui deviennent des espaces résiduels entre des zones dédiées à l'habitat



L'urbanisation mite l'espace agricole



Disparition du petit parcellaire en lanières, à Fenouillet, entre 1953 et 2019



Vaste parcelle issue du remembrement



LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES _ L'agglomération toulousaine et sa ville centre

LES DYNAMIQUES AGRICOLES



Les environs de Launaguet en 1954 (source IGN)



Les environs de Launaguet en 1981 (source IGN): regroupement parcellaire, arrachage de certaines haies, mutation de terres agricoles en lotissement.



Les environs de Launaguet en 2002 (source IGN): progression de l'habitat sur les espaces agricoles.



Les environs de Launaguet en 2019 (source IGN): poursuite de l'étalement urbain, enrichissement de parcelles en bord de cours d'eau.



LES ENJEUX & CIBLES D'ACTION _L'agglomération toulousaine et sa ville centre

LES ÉVOLUTIONS SOUHAITÉES DES HABITANTS

Des ateliers territoriaux participatifs ont été l'occasion d'écouter les habitants et de recueillir leurs souhaits d'évolution de leurs paysages du quotidien sous 20 ans. Débattues au cours des ateliers, ces attentes constituent des cibles d'action.



- ◊ Promouvoir une agriculture diversifiée, raisonnée, à taille humaine et un élevage durable.
- ◊ Développement des circuits courts et d'une agriculture de proximité.
- ◊ Conservation des éléments identitaires.
- ◊ Améliorer l'intégration du bâti agricole.
- ◊ Retrouver la trame bocagère et poursuivre le programme de replantation des haies.
- ◊ Préserver les terres agricoles.



Préserver les terres agricoles



- ◊ Maintenir les corridors écologiques, les prairies, les forêts.
- ◊ Des cours d'eau renaturés.



- ◊ Enterrer les lignes électriques.
- ◊ Limiter la multiplication des panneaux solaires et des éoliennes, mieux intégrer ces énergies renouvelables.
- ◊ Intégrer les zones commerciales et leurs accès dans le paysage.



- ◊ Préserver l'architecture, l'identité et la forme des villages.
- ◊ Entretien et restaurer le bâti traditionnel, comme le patrimoine culturel et architectural marquant.
- ◊ Réhabiliter les centres-bourgs et y préserver les commerces de proximité.
- ◊ Améliorer la prise en compte des modes de déplacements doux dans les centres-villes, et y réduire la place de la voiture.
- ◊ Améliorer la qualité paysagère des entrées de villes.
- ◊ Végétaliser les villes et créer des îlots de fraîcheur.



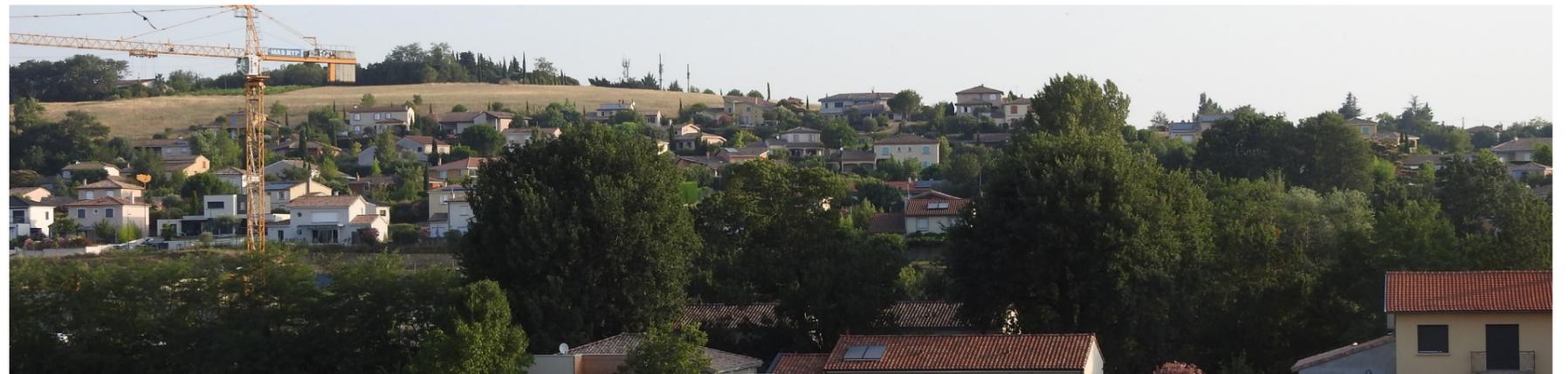
Des villes végétalisées



Des cœurs de ville vivants



- ◊ Favoriser une architecture régionale mais contemporaine.
- ◊ Encadrer les nouvelles constructions et réglementer leur aspect pour qu'il soit en harmonie avec les caractères locaux.
- ◊ Grands lotissements à éviter.
- ◊ Préserver les perspectives et points de vue.
- ◊ Limiter l'artificialisation des sols.
- ◊ Limiter la publicité en taille et en quantité.
- ◊ Réinvestir les friches urbaines et agricoles en centre-ville.



Encadrer les nouvelles constructions pour qu'elles soient en harmonie avec les caractères locaux



LES ENJEUX & CIBLES D'ACTION _L'agglomération toulousaine et sa ville centre

SPATIALISATION



Les centres historiques et les grands paysages :

- ◊ Préservation des perspectives visuelles remarquables, vers les Pyrénées, les canaux, les vallées des cours d'eau principaux...
 - ◊ Traitement qualitatif et repérage des entrées de villes.
 - ◊ Création d'un maillage d'espaces verts en ville.
- ◊ Maintien et développement de cœurs de villes conviviaux et dynamiques avec leurs commerces de proximité pour limiter les déplacements.



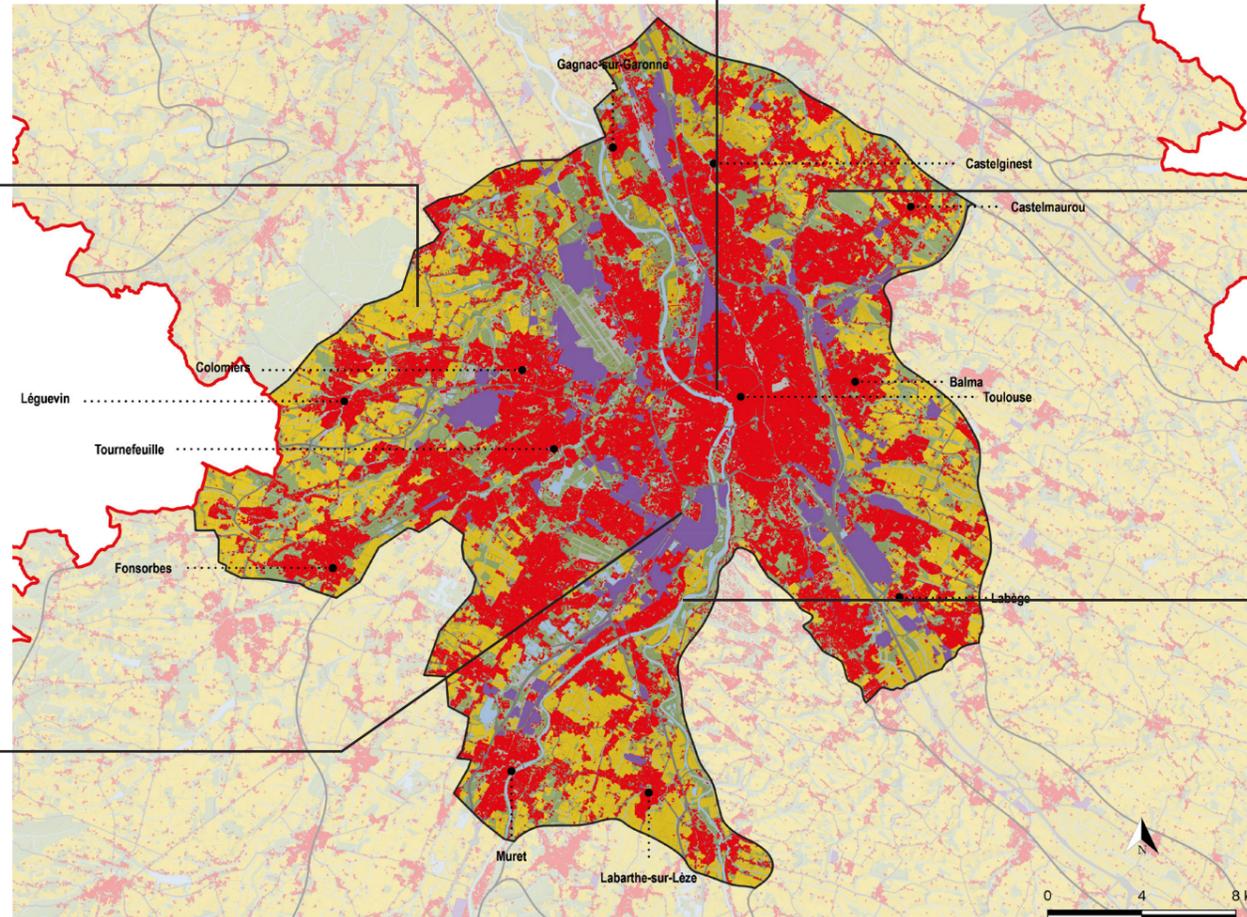
Les extensions urbaines :

- ◊ Limitation de l'urbanisation sur les crêtes et margelles des terrasses de la Garonne, de manière à préserver la qualité des perspectives lointaines.
- ◊ Renforcement de la capacité d'accueil des zones déjà urbanisées, pour limiter l'étalement urbain (densification urbaine)
- ◊ Mixité fonctionnelle
- ◊ Limitation de la dispersion de l'habitat et des activités sur le territoire agricole.



L'agriculture :

- ◊ Réduction du prélèvement foncier de terres agricoles au profit de l'urbanisation.
- ◊ Promotion d'une agriculture diversifiée dans ses productions, contribuant à la diversité des paysages
- ◊ Mise en place de cultures plus économes en eau.
- ◊ Protection des terres agricoles au fort potentiel agronomique, représentant un terroir ou un label spécifique ou participant à la formalisation de coupures d'urbanisation.



Les espaces de nature :

- ◊ Réduction du prélèvement foncier de terres naturelles au profit de l'urbanisation.
- ◊ Protection des espaces naturels remarquables, repérés par des périmètres de protection, des cours d'eau principaux et de leur ripisylve, des zones humides et boisements.
- ◊ Préservation et entretien des espaces de nature ordinaire (prairies, haies, talus, bosquets...)
- ◊ Préservation et restauration des continuités écologiques, maintien des ruptures spatiales entre les zones urbaines.
- ◊ Valorisation des cours d'eau et amélioration de leur lisibilité dans le grand paysage.
- ◊ Création d'une couronne verte délimitant l'agglomération toulousaine

Les infrastructures et activités :

- ◊ Réhabilitation et valorisation des anciennes carrières
- ◊ Développement des énergies renouvelables, principalement sous forme de parcs photovoltaïque hors-sol
- ◊ Exigence de qualité architecturale, paysagère et environnementale pour les sites économiques d'intérêt métropolitain et d'agglomération
- ◊ Densification des nouvelles zones d'activités, en continuité de l'existant pour limiter leur dispersion sur le territoire.
- ◊ Développement d'espaces récréatifs, maillons des trames vertes et bleues.





L'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DÉMOGRAPHIQUES

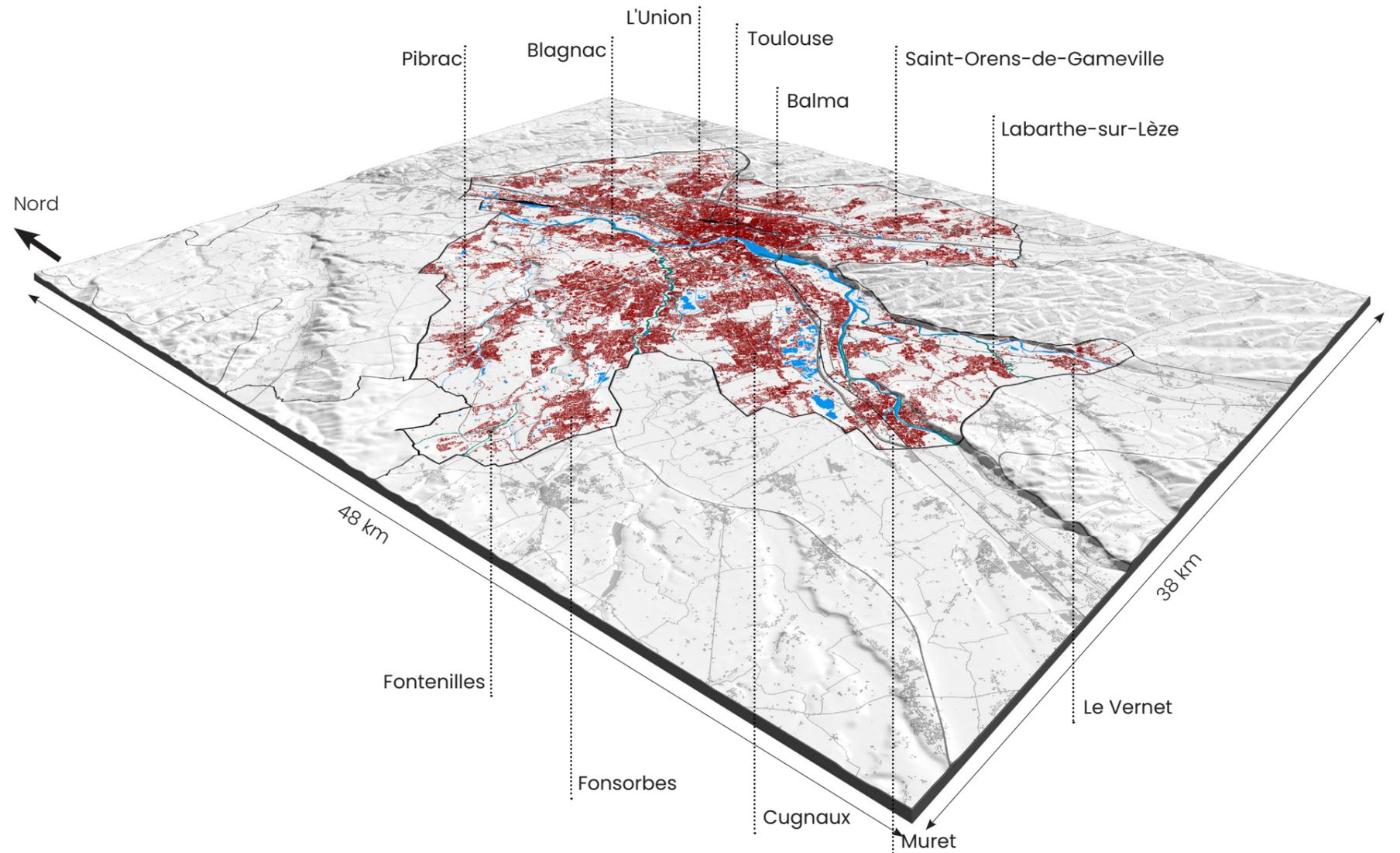
_ 64 communes

Aucamville	Labarthe-sur-Lèze	Bellevue
Aussonne	Labège	Saint-Jean
Auzeville-Tolosane	Lacroix-Falgarde	Saint-Loup-
Auzielle	Lapeyrouse-Fossat	Cammas
Balma	Launaguet	Saint-Orens-de-
Beauzelle	Lauzerville	Gameville
Blagnac	Le Vernet	Saubens
Brax	Léguévin	Seilh
Bruguières	Lespinasse	Seysses
Castanet-Tolosan	L'Union	Toulouse
Castelginest	Mondonville	Tournefeuille
Castelmaurou	Montberon	Venerque
Clermont-le-Fort	Muret	Villate
Colomiers	Péchabou	Villeneuve-Tolosane
Cornebarrieu	Pechbonnieu	
Cugnaux	Pibrac	
Escalquens	Pinsaguel	
Fenouillet	Pins-Justaret	
Flourens	Plaisance-du-Touch	
Fonbeauzard	Portet-sur-Garonne	
Fonsorbes	Quint-Fonsegrives	
Fontenilles	Ramonville-Saint-	
Frouzins	Agne	
Gagnac-sur-	Roques	
Garonne	Roquettes	
Gratentour	Rouffiac-Tolosan	
La Salvetat-Saint-	Saint-Alban	
Gilles	Saint-Geniès-	

Partiellement : Bonrepos-sur-Aussonnelle, Cépet, Eaunes, Labastide-Saint-Sernin, Pin-Balma, Saint-Jory, Saint-Sauveur et Vieille-Toulouse.

_ 9 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) concernés

Communauté de communes du Bassin Auterivain Haut-Garonnais	Frontonnais
Communauté de communes des Coteaux du Girou	Commune de communes de la Gascogne Toulousaine
Communauté de commune des Coteaux Bellevue	Le Muretain Agglo
Communauté de communes du	Communauté de communes de la Save au Touch
	Toulouse métropole
	Communauté de communes du



Indicateurs démographiques (Données INSEE 2019)

975 890 habitants

1 486 habitants /km²

